

Le curriculum de l'Ontario 9^e et 10^e année



Français



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
Les écoles secondaires au XXI ^e siècle	
L'école de langue française	3
La place du programme-cadre de français dans le curriculum	5
Le rôle de l'élève	6
Le rôle des parents	6
Le rôle de l'enseignante ou l'enseignant	7
Le rôle de la directrice ou du directeur d'école	8
ORGANISATION DU PROGRAMME-CADRE	
DE FRANÇAIS	9
Les cours offerts	9
Les domaines d'étude	12
Les attentes et les contenus d'apprentissage	14
Les tableaux de processus	15
Les textes à l'étude	19
Les connaissances linguistiques et textuelles	20
La nouvelle approche de l'enseignement de la langue	21
ÉVALUATION DU RENDEMENT	
DE L'ÉLÈVE	23
Le processus d'évaluation du rendement de l'élève	23
La grille d'évaluation du rendement	
La communication du rendement	
CONSIDÉRATIONS CONCERNANT	
LA PLANIFICATION DU PROGRAMME	29
Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage	29
Les habiletés de la pensée et de la recherche	
L'importance de l'actualité	
La planification des cours de français destinés aux élèves en difficulté	30

Cette publication est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca.

L'élève des programmes d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français	33
L'éducation antidiscriminatoire dans le programme de français	
La littératie et la numératie	36
Le rôle du centre de ressources dans le programme de français	36
La place des technologies dans le programme de français	37
La majeure haute spécialisation	37
La planification de carrière	38
Le Passeport-compétences de l'Ontario et les compétences essentielles	39
L'éducation coopérative et les autres formes d'apprentissage par l'expérience	39
La santé et la sécurité	40
COURS	41
Français, 9 ^e année, cours théorique (FRA1D)	43
Français, 9 ^e année, cours appliqué (FRA1P)	53
Français, 10 ^e année, cours théorique (FRA2D)	63
Français, 10 ^e année, cours appliqué (FRA2P)	73
ANNEXE	83
GLOSSAIRE	93

INTRODUCTION

Le présent document *Le curriculum de l'Ontario – Français*, 9^e et 10^e année, édition révisée, 2007 est destiné aux écoles de langue française; il remplace le document *Le curriculum de l'Ontario – Français*, 9^e et 10^e année, 1999. À compter de septembre 2007, tout le programme de français de 9^e et 10^e année sera fondé sur les attentes et les contenus d'apprentissage énoncés dans les pages suivantes.

LES ÉCOLES SECONDAIRES AU XXIº SIÈCLE

Les écoles secondaires de l'Ontario offrent à tous les élèves un programme d'études varié et planifié de grande qualité. Ce programme vise la réussite de tous les élèves dans la destination de leur choix. La mise à jour du curriculum de l'Ontario, de pair avec un élargissement des options d'apprentissage offertes à l'extérieur de la salle de classe, intègre l'apprentissage des compétences essentielles pour réussir au XXIe siècle et respecte les champs d'intérêt, les forces ainsi que les besoins des élèves.

L'ÉCOLE DE LANGUE FRANÇAISE

À l'école secondaire de langue française, un apprentissage de qualité se déroule dans un environnement propice à la construction de l'identité francophone. En effet, s'éveiller et s'ouvrir à la francophonie, prendre conscience de ses enjeux, identifier ses caractéristiques, s'y engager avec fierté et contribuer à la vitalité de ses institutions, tout cela correspond sans aucun doute à la plus-value de l'apprentissage proposé.

C'est dans cet esprit que, conformément à la *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française*, 2004 et au mandat de l'école de langue française qu'elle sous-entend, le personnel scolaire doit tenir compte des attentes génériques suivantes communes à tous les programmes-cadres :

- L'élève utilise la langue française et des référents culturels de la francophonie pour exprimer sa compréhension, interpréter l'information qui lui est communiquée et s'en servir dans différents contextes.
- L'élève utilise sa capacité à communiquer oralement en français pour explorer ses propres idées, les cerner, les organiser et les communiquer aux autres.

Lors de la planification des activités d'enseignement et d'apprentissage, le personnel enseignant de l'école conçoit des interventions en aménagement linguistique qui réunissent les conditions favorables à la création d'un espace francophone respectueux du dynamisme et du pluralisme de la communauté et qui contrent les effets négatifs du contexte anglo-dominant sur la réussite des élèves. De cette manière, l'école devient

un milieu de bilinguisme additif qui permet d'acquérir de solides compétences langagières en français à l'oral et à l'écrit. Elle invite les élèves à prendre conscience des avantages de maîtriser les deux langues officielles du Canada. Les élèves utilisent leur capacité à communiquer oralement en français pour apprendre à se connaître, à construire leur identité, à apprendre avec les autres et à faire état de leurs apprentissages.

La politique d'aménagement linguistique de l'Ontario (PAL) comporte, entre autres, deux axes d'intervention qui ciblent la réussite scolaire et le développement de la personne.

L'axe de l'apprentissage. Cet axe d'intervention porte sur l'appropriation des savoirs et le choix de carrière. Le curriculum de l'Ontario définit les compétences transdisciplinaires que tous les élèves doivent acquérir pour évoluer comme francophones dans la vie et dans la société, c'est-à-dire savoir communiquer oralement, savoir lire, savoir écrire, savoir rechercher l'information, savoir se servir des technologies de l'interaction et savoir exercer une pensée critique. Garante de la réussite scolaire, l'acquisition de ces compétences de base se fait graduellement et en parallèle avec la découverte des champs d'intérêt et des talents individuels qui amènera chaque élève à définir son rôle dans la société et à choisir son domaine d'activité professionnelle.

L'axe de la construction identitaire. Cet axe d'intervention porte sur l'appropriation de la culture et le développement de l'identité. En approfondissant sa connaissance du français, l'élève acquiert un ensemble de repères culturels qui lui permettent d'interpréter le monde et de découvrir les traits distinctifs et les manifestations de la francophonie sur le plan matériel et intellectuel. Chez l'élève, ce cheminement culturel vient encadrer sa démarche de construction identitaire qui s'opère en trois étapes interreliées : l'ouverture et le constat où l'élève s'éveille au milieu environnant et à la réalité culturelle francophone, l'expérience où l'élève prend contact de façon approfondie et plus active avec les contextes socioculturels et l'affirmation où l'élève fait des choix déterminants pour s'engager et affirmer son identité.

Puisqu'une langue sert de véhicule à la culture, l'école doit aussi s'assurer de créer des situations d'apprentissage qui permettront aux élèves d'affirmer leur identité comme francophones. Les attentes du curriculum de l'Ontario visent le cheminement de l'élève sur les plans personnel, interpersonnel et professionnel. En incitant les élèves à discuter de leurs apprentissages et à les mettre en relation avec leurs émotions, leurs valeurs et leurs connaissances antérieures, on développe simultanément chez eux l'expression de la pensée et le courage d'exposer un point de vue et de le confronter à d'autres avec mesure et tolérance. Ainsi, les attentes constituent un tremplin à partir duquel l'élève peut construire son identité tout en perfectionnant ses compétences linguistiques.

En instaurant dans la salle de classe une ambiance collégiale et respectueuse des divers niveaux d'habiletés linguistiques et des différences culturelles, on contribue à rehausser l'estime de soi et à construire une identité forte et engagée chez les élèves.

Finalement, les expériences vécues dans le milieu communautaire et les expériences de travail prévues dans les cours du présent document offrent d'excellentes occasions pour que l'élève s'engage dans des activités sociales, communautaires ou culturelles et consolide ses liens avec la communauté.

LA PLACE DU PROGRAMME-CADRE DE FRANÇAIS DANS LE CURRICULUM

Au cours des dernières décennies, notre société a connu des transformations aussi rapides que profondes. Les progrès technologiques ont considérablement amélioré les moyens de communication, ce qui a réduit les distances, rapproché les frontières et favorisé les échanges dans l'univers francophone. Dans ce contexte, on comprendra toute l'importance que revêt l'apprentissage du français et la place du programme-cadre de français dans le curriculum des écoles de langue française de l'Ontario.

Le programme-cadre de français de 9e et 10e année a pour objectifs de permettre à l'élève :

- de comprendre le contenu des textes écoutés ou lus;
- de développer les habiletés reliées à la littératie, incluant les habiletés de la pensée critique et créative, de réflexion, de recherche ainsi que les habiletés relatives à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC);
- de communiquer oralement et par écrit pour décrire, expliquer, informer, raconter son quotidien et discuter de l'actualité présentée dans les médias francophones ainsi que des questions qui touchent les francophones et la francophonie d'ici et d'ailleurs;
- d'appliquer les connaissances et les attitudes acquises dans les cours de français à une large gamme de tâches d'apprentissage et d'acquérir une vision critique du monde;
- de construire son identité personnelle.

Ces objectifs peuvent être atteints par des activités d'apprentissage qui combinent l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés dans un contexte de communication signifiant. Il faut aussi que le contexte d'apprentissage favorise l'interaction verbale entre les élèves, entre les élèves et le personnel de l'école et entre les élèves et d'autres intervenants – en face à face ou en réseau à l'aide des TIC – et que ces échanges verbaux soient mis au service des apprentissages dans toutes les matières. Il faut aussi que les livres et les ressources médiatiques et culturelles en langue française (p. ex., magazines, bandes dessinées, émissions de télévision, cédéroms, films, chansons) occupent une place de choix dans le programme, car ils véhiculent le patrimoine francophone ontarien et universel. On renforce ainsi l'idée que la culture et le développement de l'identité transcendent l'école et la famille, la province et même le pays. Dans ce contexte, l'élève doit avoir la chance de fréquenter les bibliothèques municipales, de visiter les salons du livre régionaux et de rencontrer des auteurs, des illustrateurs des maisons d'édition franco-ontariennes et canadiennes ainsi que des artistes de la chanson, du théâtre et des arts visuels. On doit aussi encourager l'élève à lire, à écouter et à visionner des productions en langue française pendant ses temps libres et en dehors des heures de classe pour accroître ses connaissances, enrichir son vocabulaire et élargir sa vision du monde. On s'attend à ce que des dialogues constructifs, nourris de lectures et d'expériences culturelles très diverses, facilitent la formation et la réalisation de projets d'écriture significatifs et cohérents dans lesquels, par exemple, le choix du genre de texte, du contenu et du registre de langue convient à l'intention poursuivie et à l'auditoire ciblé.

De plus, les objectifs d'apprentissage se rattachant à la construction identitaire et au leadership participatif stimulent l'engagement parental et communautaire et garantissent la vitalité des institutions, des organismes et des associations francophones. L'école

anime la vie quotidienne de l'élève dans des situations concrètes et favorise l'établissement d'une communauté francophone qui mise sur la communication, sur un rapport positif à la langue et au savoir, sur le bilinguisme additif et même sur la connaissance d'une troisième langue. Cette richesse linguistique contribue à l'affirmation de l'identité et permet d'actualiser le patrimoine francophone de l'Ontario.

LE RÔLE DE L'ÉLÈVE

Face à la diversité des possibilités d'apprentissage que l'école lui propose, l'élève a la responsabilité de s'engager résolument et de faire les efforts nécessaires pour réussir. C'est en prenant conscience de ses progrès et du développement de ses habiletés que l'élève sera amené à croire en sa réussite et trouvera la motivation pour assumer cette responsabilité et persévérer dans ses apprentissages. Tous les élèves doivent pouvoir compter sur l'appui et la sollicitude du personnel enseignant et, dans certains cas, sur un soutien supplémentaire.

La maîtrise des connaissances et des habiletés propres au programme de français requiert de la part de l'élève un engagement sincère. L'élève devrait saisir toutes les occasions possibles en dehors de la classe pour mieux maîtriser les processus de communication. Ses connaissances et ses habiletés croîtront au fur et à mesure qu'elle ou il explore son environnement et s'engage dans des activités qui impliquent la communication orale, la lecture et l'écriture. Les activités d'apprentissage qui lui sont proposées permettent à l'élève de s'engager activement dans sa construction identitaire, dont l'épanouissement culturel constitue une dimension importante. Il importe donc d'amener l'élève à réaliser que la culture comporte de nombreux aspects qui concourent tous à la richesse de son identité et qu'à cet égard, il lui appartient d'assumer une part de responsabilité.

LE RÔLE DES PARENTS

Le rôle des parents¹ dans l'éducation de leur enfant consiste principalement à connaître le curriculum, à accompagner leur enfant dans son apprentissage et à faire du foyer un milieu d'apprentissage et un lieu d'épanouissement culturel.

Connaître le curriculum. L'élève a tendance à fournir un meilleur rendement scolaire lorsque ses parents s'intéressent à ses études. S'ils se familiarisent avec les programmes-cadres du curriculum, les parents sauront quelles sont les connaissances, les habiletés et les compétences que leur enfant doit acquérir dans chaque cours. Ils pourront mieux suivre les progrès scolaires de leur enfant et en discuter en connaissance de cause. Cela leur permettra aussi de collaborer plus étroitement avec l'enseignante ou l'enseignant en vue d'améliorer le rendement scolaire de leur enfant.

Accompagner leur enfant dans son apprentissage. Les parents peuvent manifester leur intérêt pour l'apprentissage de leur enfant de bien des façons, par exemple, en l'encourageant à faire ses travaux, en assistant aux réunions de parents ou en s'assurant que l'enfant dispose d'un endroit pour faire ses travaux et de ressources appropriées en langue française. Comme l'apprentissage de leur enfant se fait en français, il est important que les parents valorisent l'acquisition de bonnes compétences langagières en faisant du foyer un milieu stimulant pour l'apprentissage du français. Ils peuvent aussi

^{1.} Dans le présent document, le terme parents désigne aussi les tutrices et tuteurs.

l'encourager à assumer ses responsabilités en matière de citoyenneté et à se tailler une place dans la communauté francophone de l'Ontario.

Faire du foyer un milieu d'apprentissage. Les parents peuvent encourager leur enfant à participer à des activités qui élargiront ses horizons, enrichiront sa compréhension du monde et développeront son esprit critique, qu'il s'agisse de discuter de questions d'actualité traitées dans un bulletin de nouvelles télévisé ou dans l'éditorial du journal régional, de lui proposer un roman à lire ou de l'inviter à un débat public ou à une conférence sur un sujet qui l'intéresse.

Faire du foyer un lieu d'épanouissement culturel. L'appui des parents est essentiel pour favoriser chez leur enfant le développement de l'identité francophone. Le fait de parler français à la maison, de prévoir des activités culturelles et récréatives en français, d'offrir des ressources en français à l'enfant renforcera le travail éducatif accompli à l'école de langue française. Cela aidera l'enfant à mieux réussir à l'école et à s'identifier plus étroitement à la culture d'expression française, dans toute la diversité de ses manifestations.

LE RÔLE DE L'ENSEIGNANTE OU L'ENSEIGNANT

Le rôle de l'enseignante ou l'enseignant, qui consiste à appuyer chaque élève dans sa réussite, s'articule ainsi : créer un milieu d'apprentissage convivial pour l'élève, lui proposer des activités pertinentes et faire de l'aménagement linguistique en français une priorité.

Créer un milieu d'apprentissage convivial pour l'élève. L'enseignante ou l'enseignant a pour tâche d'élaborer une gamme de stratégies d'enseignement et d'évaluation fondées sur une pédagogie éprouvée. Il lui faut concevoir des stratégies qui tiennent compte des différents styles d'apprentissage et les adapter pour répondre aux divers besoins des élèves. Ces stratégies devraient aussi viser à insuffler à chaque élève le désir d'apprendre et de maintenir sa motivation à donner son plein rendement.

Proposer des activités pertinentes pour l'élève. L'enseignante ou l'enseignant fait des liens entre la théorie et la pratique et conçoit des activités fondées sur un apprentissage actif. Miser sur le connu et le concret amène l'élève à découvrir et à intégrer les concepts à l'étude par l'entremise du questionnement, de la recherche, de l'observation et de la réflexion. L'enseignante ou l'enseignant l'encouragera à situer ces concepts dans un contexte qui lui permettra d'en voir clairement la pertinence et l'application dans le monde qui l'entoure.

Faire de l'aménagement linguistique en français une priorité. La qualité de la langue utilisée est garante de la qualité des apprentissages. Il importe donc qu'en salle de classe, on attache la plus grande importance à la qualité de la communication orale et écrite, quelle que soit l'activité d'apprentissage. Il ne s'agit pas de tout corriger, mais plutôt d'encadrer l'élève dans le processus de production orale et écrite afin de lui permettre de transmettre clairement ses idées. Il faut offrir à l'élève un milieu linguistique où tout contribue à enrichir ses compétences en français. Il est donc essentiel que l'élève dispose de diverses ressources d'apprentissage en français.

LE RÔLE DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR D'ÉCOLE

De concert avec divers intervenants, la directrice ou le directeur d'école prendra les mesures nécessaires pour fournir la meilleure expérience scolaire possible à tous les élèves et leur donner les moyens de connaître le succès et d'assumer leurs responsabilités sur le plan personnel, civique et professionnel. Il lui incombe aussi de veiller à la mise en œuvre du curriculum de l'Ontario dans sa totalité et dans le respect des différents styles d'apprentissage des élèves et, pour ce faire, de s'assurer que les élèves et le personnel enseignant disposent des ressources nécessaires, y compris en matière de perfectionnement professionnel pour favoriser l'excellence de l'enseignement.

La directrice ou le directeur d'école doit valoriser et favoriser l'apprentissage sous toutes ses formes, à l'école comme dans le milieu communautaire. Il lui appartient en outre de concevoir des mesures pour appuyer l'épanouissement d'une culture d'expression française, en conformité avec la politique d'aménagement linguistique du conseil scolaire. À cet égard, la directrice ou le directeur d'école travaille en collaboration avec divers intervenants pour créer une communauté apprenante qui constituera un milieu communautaire où il fait bon vivre et apprendre en français.

La directrice ou le directeur d'école a la responsabilité de s'assurer que l'élève qui a un plan d'enseignement individualisé (PEI) obtienne les adaptations et les changements décrits dans son PEI. Il lui incombe aussi de voir à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du PEI.

ORGANISATION DU PROGRAMME-CADRE DE FRANÇAIS

LES COURS OFFERTS

Le programme-cadre de français de la 9e à la 12e année comprend des cours obligatoires que les élèves doivent suivre pour satisfaire aux conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO), de même que des cours optionnels en 11e et 12e année donnant droit à des crédits et pouvant aussi servir aux fins de l'obtention du diplôme².

Les cours obligatoires mettent l'accent sur les compétences essentielles en communication orale, en lecture et en écriture. En 9e et 10e année, les élèves sont tenus de suivre un cours de français obligatoire à chaque année d'études.

Les cours obligatoires de français de la 9^e et 10^e année sont de deux types soit théorique, soit appliqué. Ces types de cours sont définis de la façon suivante :

- Les **cours théoriques** permettent à l'élève d'acquérir des connaissances et des habiletés en lui proposant une étude de la théorie et de problèmes abstraits. Ils mettent l'accent sur les concepts fondamentaux de la matière et explorent des concepts connexes. Des applications pratiques complètent ces cours lorsque cela est approprié.
- Les cours appliqués mettent l'accent sur les concepts fondamentaux de la matière et permettent à l'élève d'acquérir des connaissances et des habiletés en lui proposant des applications pratiques et des exemples concrets. On utilise des situations familières pour illustrer les concepts et on donne à l'élève davantage de possibilités d'appliquer les concepts et les théories à l'étude.

Les conseils scolaires peuvent offrir en 9e et 10e année des cours de français élaborés à l'échelon local qui peuvent compter comme crédits obligatoires en français pour ces années d'études³. Les cours de français de 9e et 10e année élaborés à l'échelon local préparent les élèves au cours préemploi de 11e année en français⁴.

^{2.} Il est important de signaler que tout cours de français du programme-cadre de la 9^e à la 12^e année, y compris les cours optionnels, peut être reconnu comme crédit supplémentaire du Groupe 1 aux fins de l'obtention du DESO.

^{3.} Voir la note Politique/Programme n° 134 qui révise la section 7.1.2, « Cours élaborés à l'échelon local », du document Les écoles secondaires de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1999.

^{4.} Si un élève réussit un cours de français élaboré à l'échelon local en 9e ou 10e année ainsi qu'un cours faisant partie du présent programme-cadre pour la même année d'études, la direction de l'école pourra lui attribuer un crédit obligatoire pour chaque cours, puisqu'un crédit obligatoire de français est requis pour chacune de ces deux années d'études.

Cours de français, 9e et 10e année

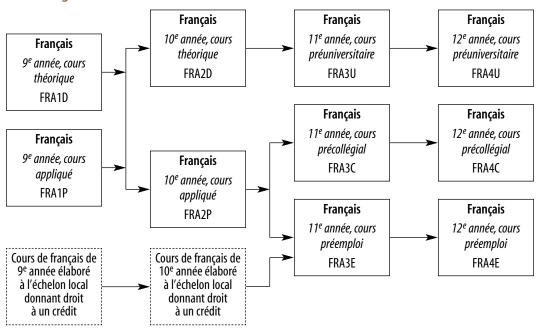
Année	Cours	Type	Code	Crédit	Cours préalable
9 ^e année	Français	Théorique	FRA1D	1	Aucun
9 ^e année	Français	Appliqué	FRA1P	1	Aucun
10 ^e année	Français	Théorique	FRA2D	1	Français, 9 ^e année, théorique ou appliqué
10 ^e année	Français	Appliqué	FRA2P	1	Français, 9e année, appliqué ou théorique
N.B.: Les cours préalables s'appliquent seulement aux cours de français de 10e, 11e et 12e année.					

Exigence en matière de compétences linguistiques. L'élève doit réussir le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) administré en 10^e année pour obtenir son diplôme d'études secondaires. L'élève qui ne réussit pas le TPCL doit reprendre le test ou suivre et réussir le cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO), normalement en 12^e année. Le CCLESO peut être utilisé comme crédit obligatoire de français de 11^e ou de 12^e année.

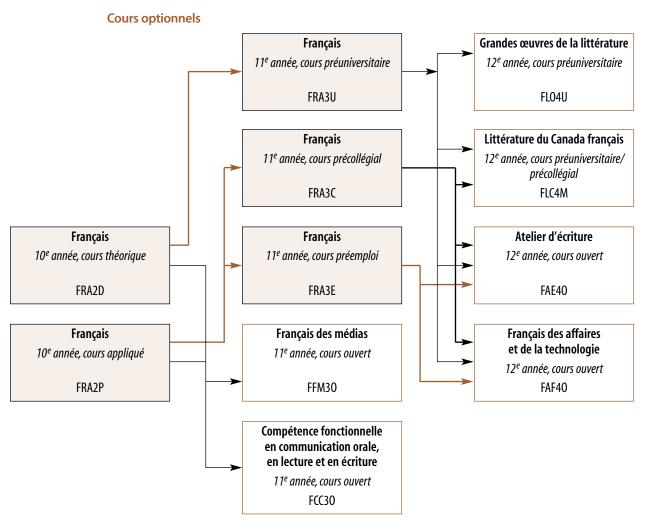
Organigrammes des préalables pour les cours de français de la 9^e à la 12^e année

Ces organigrammes présentent l'organisation des cours de français obligatoires et des cours de français optionnels en fonction des préalables. Toutes les options de cheminement entre les cours ne sont cependant pas indiquées.

Cours obligatoires



N.B.: Les élèves qui s'inscrivent au cours Français: Les voix autochtones contemporaines (NBF), de la filière préuniversitaire, précollégiale ou préemploi, peuvent substituer le crédit de ce cours au crédit obligatoire de français de 11e année.



N. B. : Les cases ombrées indiquent des préalables qui sont également définis comme des cours de français obligatoires à la page précédente.

Les cours donnant droit à des demi-crédits. Les cours de français décrits dans le présent document ont été conçus comme des cours donnant droit à un plein crédit. Toutefois, à l'exception des cours préuniversitaires et préuniversitaires/précollégiaux de 12^e année, on pourra offrir les cours décrits dans le présent document sous forme de demi-cours valant chacun un demi-crédit. Les demi-cours exigent un minimum de cinquante-cinq (55) heures d'enseignement et doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Les deux demi-cours élaborés à partir d'un cours donnant droit à un plein crédit doivent ensemble inclure toutes les attentes et les contenus d'apprentissage du cours d'où ils sont tirés. Les attentes et les contenus d'apprentissage doivent être répartis entre les deux demi-cours de la meilleure façon possible pour permettre à l'élève d'acquérir les connaissances et les habiletés dans le temps alloué.
- Un cours préalable à un autre cours au palier secondaire peut aussi être offert sous forme de deux demi-cours. Cependant, l'élève doit réussir les deux demi-cours pour obtenir ce préalable. L'élève n'a pas à suivre les deux demi-cours si le cours original ne constitue pas un préalable à un cours qu'elle ou il a l'intention de suivre.
- Le titre de chaque demi-cours doit préciser *Partie 1* ou *Partie 2*, selon le cas. La reconnaissance d'un demi-crédit (0,5) sera inscrite dans la colonne de la valeur en crédits du bulletin scolaire et du relevé de notes de l'Ontario.

Les conseils scolaires s'assureront que tous les demi-cours respectent les conditions mentionnées précédemment et signaleront tous les demi-cours au ministère de l'Éducation dans les rapports des écoles, au mois d'octobre.

LES DOMAINES D'ÉTUDE

Dans tous les cours de français de la 9e à la 12e année, la matière à l'étude se répartit en trois domaines : Communication orale, Lecture et Écriture. Toute la matière portant sur les technologies de l'information et de la communication est intégrée aux attentes et aux contenus d'apprentissage de ces trois domaines. Ces domaines ne s'enseignent pas de façon isolée; ils se renforcent et se complètent pour permettre à l'élève de respecter toutes les attentes du cours de français.

Communication orale. L'élève a besoin de nombreuses occasions d'échanger avec les autres pour comprendre le fonctionnement d'une communication orale (p. ex., conversation, discussion, travail d'équipe, jeu de rôle, présentation orale). Pour bien communiquer, il lui faut aussi apprendre à écouter et s'efforcer de comprendre ce qui est dit.

En s'exerçant à verbaliser sa pensée, l'élève acquiert progressivement de l'aisance et parvient à s'exprimer avec clarté et assurance. L'expression orale lui permet d'explorer ses propres idées, de les cerner, de les organiser et de les communiquer aux autres.

Le programme de communication orale doit donner à l'élève l'occasion de s'exprimer sur tout ce qui peut l'intéresser ou lui être utile. Le curriculum de l'Ontario permet de proposer de multiples thèmes et sujets d'intérêt (p. ex., situation des autochtones, protection de l'environnement) tout désignés pour nourrir la réflexion et le dialogue dans les classes.

Dans ce domaine, comme en lecture et en écriture, l'étude des médias est intégrée. L'élève pourra notamment discuter du contenu de productions médiatiques, concevoir des produits médiatiques et en assurer la diffusion. De même, les technologies de l'information et de la communication (TIC) font partie intégrante du programme d'études de l'élève qui les utilisera à des fins de recherche pour élaborer, réaliser et diffuser ses projets d'apprentissage.

Lecture. La lecture est un processus de construction du sens d'un texte. L'apprentissage mise sur l'acquisition graduelle d'habiletés qui permettront aux élèves de devenir des lectrices et des lecteurs attentifs et compétents. Pour bien lire, il faut comprendre les idées exprimées, les assimiler et les utiliser dans des contextes différents. Ce processus d'analyse et d'assimilation forme l'esprit et ouvre de nouveaux horizons. Enrichie par la lecture, la pensée devient claire, précise, créative et critique. À mesure que son vocabulaire augmente, l'élève peut de mieux en mieux exprimer sa pensée, nuancer ses propos et saisir les messages des autres.

Par ailleurs, lire renforce les compétences en écriture et en communication orale. Les activités de lecture sont conçues non seulement pour montrer à l'élève la nécessité de savoir lire, mais aussi pour lui donner le goût de lire. Pour développer le goût de lire, il est essentiel d'offrir un programme équilibré qui appuie l'enseignement dans toutes les matières et qui permet à l'élève de découvrir ce qui l'attire et de se découvrir. Les ressources conçues et diffusées par les médias de langue française de l'Ontario et de toute la francophonie doivent occuper une place dominante dans ce programme (p. ex., journaux locaux ou régionaux; magazines littéraires, sportifs, scientifiques; recueils de contes, de

chansons; séries de bandes dessinées). Ces produits motivent les élèves, car ils reflètent la langue d'aujourd'hui et leur contenu est signifiant.

Ecriture. L'apprentissage de l'écriture ne se fait pas spontanément; c'est une entreprise de longue haleine faisant appel à une démarche rigoureuse, dont l'envergure varie selon l'âge de l'élève, le type de texte et la situation d'écriture. L'enseignante ou l'enseignant peut explorer des thèmes d'écriture sans nécessairement franchir toutes les étapes du processus d'écriture. Il lui est ainsi possible de travailler l'étape de la planification et de viser la rédaction d'une ébauche si son intention est d'amener les élèves à saisir l'importance de choisir des outils adéquats pour conceptualiser, classifier et organiser de l'information ou leurs idées (p. ex., constellations, tableaux, plans, schémas). Les besoins d'apprentissage des élèves ou l'évolution du groupe classe peuvent exiger de consacrer toute une période à la révision d'un texte.

L'acte d'écriture et la maîtrise du processus d'écriture doivent se vivre au quotidien avec l'encadrement de l'enseignante ou l'enseignant. Les technologies de l'information et de la communication devraient être exploitées en classe pour favoriser l'écriture, car leur utilisation est un facteur de motivation pour les élèves. Il est important que le personnel enseignant veille à ce que les élèves apprennent à utiliser ces outils de manière efficace et sécuritaire en expliquant les principales fonctions des logiciels de traitement de texte, de recherche et de création ainsi que des correcteurs orthographiques, grammaticaux et syntaxiques, et en explicitant les caractéristiques des différents services de communication électronique offerts sur Internet (p. ex., courriel, blogue).

au contenu (p. ex., pertinence de l'information

éristiques de

ect des ca

Le schéma explicatif ci-dessous illustre la présentation des cours de français.



engagement communautaire).

doit acquérir pour

auxquelles ces contenus se rattachent.

satisfaire aux attentes

Les attentes décrivent en termes généraux les connaissances et les habiletés que l'élève doit avoir acquises à la fin de chaque cours.

Bon nombre de contenus d'apprentissage proposent à titre indicatif des **exemples** présentés entre parenthèses et en italique. Ces exemples illustrent des possibilités d'actes langagiers propres à chaque cours, des situations ou des thèmes, de même que la progression dans les apprentissages.

LES ATTENTES ET LES CONTENUS D'APPRENTISSAGE

À chaque domaine correspondent des attentes et des contenus d'apprentissage. Les attentes décrivent en termes généraux les connaissances et les habiletés que l'élève doit avoir acquises à la fin de chaque cours, tandis que les contenus d'apprentissage décrivent en détail ces connaissances et ces habiletés. L'élève démontrera sa compréhension de la matière dans son travail de classe, dans ses recherches ainsi que dans ses travaux, ses examens ou toute autre activité qui sert à évaluer son rendement.

Les contenus d'apprentissage sont répartis en plusieurs rubriques qui portent chacune sur des aspects particuliers des connaissances et des habiletés précisées dans le cours. Cette répartition pourra aider le personnel enseignant à planifier les activités d'apprentissage. Cependant, le fait d'organiser les cours selon des domaines d'étude et des rubriques ne signifie pas que les attentes et les contenus d'apprentissage d'un domaine ou d'une rubrique doivent être abordés séparément. Au contraire, le personnel enseignant devrait intégrer des attentes et des contenus d'apprentissage de divers domaines d'étude et rubriques lorsque cela s'applique.

Le tableau ci-dessous illustre les domaines d'étude avec leurs rubriques respectives pour tous les cours de français de la 9^e à la 12^e année.

	Communication orale	Lecture	Écriture	
Rubriques	Communication orale spontanée	Interprétation	Production de textes	
	Interprétation	Analyse / Littératie critique	Amélioration de textes	
	Communication orale préparée	Analyse / Litteratie Cittique		
	Réinvestissement	Réinvestissement	Réinvestissement	

Bon nombre de contenus d'apprentissage proposent à titre indicatif des exemples entre parenthèses. Ces exemples illustrent des possibilités d'actes langagiers propres à chaque cours, des situations ou des thèmes, de même que la progression dans les apprentissages. L'enseignante ou l'enseignant pourra s'en inspirer dans son enseignement.

L'organisation des attentes et des contenus d'apprentissage vise à placer l'élève dans des situations d'apprentissage lui permettant de s'approprier la langue française comme outil de développement personnel, intellectuel, social et culturel. Cette organisation tient compte de sa compréhension grandissante des connaissances à l'étude ainsi que de sa capacité accrue à utiliser les habiletés requises (p. ex., faire une utilisation fonctionnelle des textes) pour appliquer ces apprentissages et communiquer oralement et par écrit. Cette progression est particulièrement observable dans les tableaux où figurent les connaissances linguistiques et textuelles à acquérir d'un cours de français à l'autre. Le caractère répétitif des attentes et des contenus d'apprentissage signale clairement que c'est graduellement, par l'entremise de nombreuses expériences, que l'élève apprend à s'exprimer oralement, à lire et à écrire de façon efficace.

Les connaissances linguistiques et textuelles précisées dans le tableau sommaire (voir Annexe) doivent être acquises au moment opportun pendant une activité de communication. Elles doivent s'intégrer de façon harmonieuse aux autres contenus d'apprentissage.

LES TABLEAUX DE PROCESSUS

Les tableaux des processus de communication orale, de lecture et d'écriture sont présentés succinctement ci-après. Chacun de ces processus fait l'objet d'un contenu d'apprentissage intégré dans le domaine d'étude approprié, de manière à ne pas présenter chacun des éléments des processus comme des contenus individuels.

Processus de communication orale. Le processus de communication orale diffère selon qu'on est en situation d'interprétation ou en situation de présentation, mais dans les deux cas il comporte trois étapes. Ce sont la préparation, la compréhension ou l'expression, et la réaction.

Processus de communication orale en situation d'interprétation

Étapes	Stratégies
Préparation	• préciser la tâche en analysant la consigne (p. ex., identifier les mots clés, comprendre le sens du verbe, demander des renseignements supplémentaires);
	faire appel à ses connaissances antérieures sur le sujet;
	• utiliser une variété de stratégies pour anticiper le contenu d'une communication orale (p. ex., anticiper le ton d'une pièce de théâtre à partir du décor, se faire une idée du sujet d'un documentaire en visionnant les premières images).
Compréhension	• dégager les éléments de la situation de communication (p. ex., émetteur, destinataire, intention, message, contexte);
	• relever l'information exprimée de façon explicite dans une communication orale (p. ex., noter les idées importantes dans un bulletin de nouvelles);
	• dégager l'information exprimée de façon implicite (p. ex., inférer, à partir d'indices de temps, l'époque où se déroule un court métrage);
	 analyser des communications orales variées en fonction: des procédés de mise en relief (p. ex., changement de débit ou de volume, mimique, phrase exclamative ou interrogative); de la structure (p. ex., schéma narratif, ordre de présentation des arguments); des modalités d'enchaînement et de progression des propos (p. ex., transitions, organisateurs textuels, marqueurs de relation, temps verbaux, reprise de l'information, techniques cinématographiques); des modalités d'énonciation (p. ex., ton, point de vue, registre de langue).
Réaction	Retour sur le message écouté
	• clarifier sa compréhension à l'aide de questions, de reformulations ou de commentaires explicites;
	• reconnaître les effets que les propos entendus provoquent chez soi (p. ex., être sensible aux émotions et aux impressions ressenties, être attentif à la manière dont les propos ont été formulés et au registre de langue utilisé);
	• se situer par rapport aux propos entendus (p. ex., comparer sa compréhension et son interprétation par rapport à celle des autres, clarifier sa compréhension à l'aide de questions ou de commentaires, réviser ses perceptions au besoin).
	Retour sur sa démarche d'écoute
	réfléchir sur ses stratégies d'écoute, de prise de notes et de discussion;
	proposer des pistes d'amélioration pour une meilleure compréhension.

Processus de communication orale en situation de présentation

Étapes	Stratégies
Préparation	• préciser la tâche en analysant la consigne (p. ex., identifier les mots clés, prévoir les étapes du travail, encercler les mots qui indiquent le format de la présentation exigée);
	• préciser les éléments de la situation de communication (p. ex., sujet, intention de communication, caractéristiques de l'auditoire, contexte);
	• préciser, s'il y a lieu, le rôle de chaque membre de l'équipe;
	faire appel à ses connaissances antérieures sur le sujet;
	se documenter en utilisant une méthode de recherche et en consultant une variété de ressources;
	établir le plan de la présentation;
	élaborer la présentation de manière créative et originale en s'assurant d'utiliser une langue correcte;
	• choisir la stratégie de communication et les supports techniques nécessaires (p. ex., ressources, matériel de présentation);
	• s'exercer en appliquant les éléments prosodiques (p. ex., articulation, intonation, débit) et extralinguistiques (p. ex., contrôle du trac, gestuelle, expressions du visage);
	• s'exercer à utiliser les supports techniques (p. ex., logiciels de présentation, éléments sonores, costumes).
Expression	livrer sa présentation orale au groupe ciblé;
	établir le contact avec son auditoire;
	utiliser des procédés de mise en relief pour faire ressortir les éléments importants du contenu;
	maintenir la communication en adaptant ses propos en fonction de l'auditoire;
	recourir à des fiches aide-mémoire et des supports techniques;
	interagir avec l'auditoire en s'y adaptant;
	• tenir compte des connaissances linguistiques et textuelles à l'étude (p. ex., syntaxe, types et formes de phrases, principes de cohérence du texte, lexique, temps verbaux).
Réaction	Retour sur sa présentation
	reconnaître les aspects réussis de la production et ceux présentant des lacunes.
	Retour sur sa démarche de présentation
	dresser un plan d'amélioration en tenant compte :
	- de la réaction de l'auditoire;
	— de la grille d'évaluation; — des commentaires de l'enseignante ou l'enseignant;
	 de sa propre objectivation.

Processus de lecture. L'enseignante ou l'enseignant mise sur le processus de lecture pour aider l'élève à tirer pleinement parti de ses lectures. Les trois phases du processus de lecture qui sont la prélecture, la lecture et la réaction à la lecture, sont mises en évidence dans les attentes. L'aspect répétitif de ces attentes et des contenus d'apprentissage reflète le principe d'une acquisition et d'un perfectionnement graduels des compétences. Les catégories de textes (p. ex., narratif, poétique) sont associées à des genres de textes particuliers pour chaque cours. On donne ainsi à l'élève la possibilité d'approfondir, à l'aide de textes à sa portée, ses connaissances de la langue et des discours et de les transférer dans des contextes d'écriture.

Processus de lecture

Étapes	Stratégies
Prélecture	 planifier sa lecture : se donner un but et choisir les textes en fonction du but; faire appel à ses connaissances antérieures sur le sujet et anticiper le contenu (p. ex., relever des indices en examinant divers éléments du document, dont la table des matières, la quatrième de couverture, la division en paragraphes ou en chapitres).
Lecture	 recourir à une stratégie de lecture appropriée à son intention de lecture et la modifier au besoin (p. ex., lecture rapide, en survol ou en diagonale, ou lecture attentive); interpréter le texte en en dégageant le sens explicite et implicite : préciser les éléments de la situation de communication (p. ex., émetteur, destinataire, intention de communication, contexte, message); reconstituer le contenu du texte (p. ex., résumer le texte, décrire un personnage); expliquer l'organisation du texte (p. ex., schéma narratif d'une nouvelle littéraire, structure de l'argumentation d'un éditorial, ordre chronologique d'un compte rendu d'événement); analyser le point de vue et le ton, c'est-à-dire les traces de la présence de l'auteur (p. ex., point de vue du narrateur omniscient, participant ou témoin dans un texte narratif; mots, expressions et tournures qui traduisent un ton humoristique dans un conte, un ton sérieux dans une critique de film); analyser le style (p. ex., commenter certains procédés ou moyens stylistiques tels que le champ lexical, les figures de pensée, de mots et de construction); soutenir la progression de sa compréhension en recourant à une variété de stratégies : lire, s'il y a lieu, une variété de textes à haute voix (p. ex., lecture expressive) en adaptant le ton, l'expression, le débit, la gestuelle; inférer le sens d'une expression ou d'un mot inconnu à partir du contexte, d'indices morphologiques ou syntaxiques et en activant ses connaissances antérieures; dégager le contenu d'une variété de textes à l'aide de l'imagerie mentale (p. ex., imaginer le caractère d'un personnage à l'aide d'une illustration, visualiser le déroulement des événements dans un récit de vie, prédire la source d'un conflit de travail à l'aide du titre d'une chronique);
	 recourir à des renseignements complémentaires (p. ex., notes en bas de page); anticiper la suite du texte.
Réaction à la lecture	 Retour sur le texte lu faire un examen critique du texte lu, en déterminer la pertinence et l'utilité dans un autre contexte; réagir au texte en prenant position par rapport au contenu (p. ex., faits, opinions, valeurs); établir des liens entre le contenu de ses lectures et ses expériences ou ses apprentissages dans diverses matières. Retour sur sa démarche de lecture identifier les stratégies de lecture et les stratégies de gestion de l'information utilisées; effectuer le bilan de ses apprentissages en lecture et en gestion de l'information (p. ex., commenter l'efficacité de sa prise de notes, commenter l'importance de la lecture pour les études et les activités de la vie courante, expliquer ses choix de lecture, identifier un genre de texte qui pose un défi à la lecture); identifier des moyens d'améliorer ses habiletés en lecture dans toutes les situations de la vie quotidienne.

Processus d'écriture. Le processus d'écriture se révèle également très utile à l'élève. La démarche proposée peut se diviser en cinq étapes. Comme le processus d'écriture a fait l'objet d'un apprentissage systématique au palier élémentaire, on s'attend à ce qu'au secondaire les élèves en aient acquis une maîtrise suffisante pour s'en servir de façon autonome et avec une efficacité accrue, en fonction de leurs besoins.

Processus d'écriture

Étapes	Stratégies
Planification	 définir la tâche et en préciser les attentes en analysant l'énoncé (p. ex., identifier les mots clés, interpréter le sens du verbe, encercler les mots qui indiquent la longueur exigée); explorer le sujet, choisir l'aspect à traiter, préciser la situation de communication; faire la recherche des idées; recueillir l'information; organiser les idées; élaborer un plan provisoire (p. ex., schéma narratif, discours rapporté direct ou indirect); déterminer le ton (p. ex., dramatique, sérieux, humoristique); déterminer le registre de langue (p. ex., populaire, familier, courant, soutenu).
Rédaction	 rédiger un premier brouillon en respectant les caractéristiques du texte demandé; modifier le plan initial et faire un deuxième brouillon le cas échéant; illustrer certains renseignements par des schémas, des tableaux ou des images en utilisant si possible des logiciels spécialisés.
Révision et correction	 vérifier les caractéristiques particulières au texte demandé : texte courant : clarté, enchaînement et organisation des idées; texte littéraire : structure narrative; vérifier les aspects liés au style : point de vue (de l'auteur et du narrateur); organisation des phrases; tonalité et sonorités; lexique et figures de style; vérifier les cinq principes de cohérence contribuant à la fluidité du texte : unité du sujet; reprise de l'information; organisation et progression de l'information; absence de contradiction; constance du point de vue; corriger son texte en consultant des ouvrages de référence imprimés ou électroniques; corriger son texte en ayant recours à des connaissances linguistiques et textuelles liées aux éléments suivants : syntaxe, types et formes de phrases, principes de cohérence du texte, orthographe d'accord, ponctuation, lexique, orthographe d'usage et morphologie verbale.
Publication	 adapter la présentation matérielle de son document en fonction des consignes et des modèles en usage (p. ex., page titre, bibliographie, notes en bas de page); adapter la présentation du texte (p. ex., typographie, mise en page) à l'effet recherché en utilisant si possible des logiciels spécialisés; diffuser ses productions à un public (p. ex., journal d'école, annuaire scolaire, événements scolaires).
Réaction à l'écriture	 Retour sur son texte relever dans ses textes l'expression de ses goûts et de ses champs d'intérêt (p. ex., conte de son enfance, opinion sur un sujet, sentiments exprimés dans un poème); établir des liens entre le contenu de ses textes et ses expériences ou ses apprentissages dans diverses matières. Retour sur sa démarche d'écriture évaluer son degré d'efficacité dans l'application du processus d'écriture et élaborer un plan d'amélioration (p. ex., gestion du temps, consultation de ressources variées, recours à un plus grand nombre de modèles).

LES TEXTES À L'ÉTUDE

Le présent programme-cadre renvoie à la notion de texte dans l'énoncé des attentes et des contenus d'apprentissage. Par « texte », on entend ici tout message oral ou écrit qui constitue un acte de communication, ce qui comprend également les autres composantes du message telles que le ton de la voix, l'expression du visage, la typographie ou la mise en page.

Le texte, dans toute sa diversité et sa complexité, constitue l'objet d'étude principal du programme-cadre de français. Cependant, cette grande diversité commande un classement qui vise à faire ressortir les caractéristiques de contenu, de structure et de langue d'un texte pour en faciliter l'étude. Il s'agit d'abord et avant tout d'un instrument pédagogique – plutôt que d'un objet d'étude pour les élèves – qui permet de souligner certaines régularités de composition ainsi que les caractéristiques linguistiques et textuelles communes à des catégories de textes.

Il importe de proposer à l'élève une grande variété de textes littéraires et courants. D'une part, l'élève doit pouvoir explorer différents textes courants qui relèvent du domaine de l'information, de l'opinion, du monde des affaires et de la technologie, afin de maîtriser la plus grande partie des communications du quotidien. D'autre part, il est tout aussi important de donner à l'élève la possibilité d'explorer le domaine de la création à travers des textes littéraires pour lui permettre d'enrichir son imaginaire, d'apprécier l'esthétique du langage et d'assurer son épanouissement culturel.

Dans ce programme-cadre, on compte quatre catégories de textes : narratif, poétique, descriptif ou explicatif, et argumentatif ou incitatif. Le texte dramatique ne constitue pas ici une catégorie distincte, mais est plutôt intégré au texte narratif en raison de sa structure et de son contenu.

Ces quatre catégories de textes se distinguent principalement par leur contenu, leur structure et leur fonction. Ainsi, les textes narratifs relatent une histoire en faisant souvent appel aux dialogues; les textes poétiques créent un univers où dominent surtout impressions, sentiments ou émotions au moyen d'une utilisation esthétique du langage; les textes descriptifs ou explicatifs visent à décrire ou à expliquer une réalité; les textes argumentatifs ou incitatifs visent à convaincre ou à faire agir.

Il existe peu de textes qui sont strictement d'un seul type; c'est pourquoi dans un même texte on peut trouver, entre autres, des séquences narratives, descriptives et poétiques.

Le texte narratif. Ce qui caractérise le texte narratif, c'est la présence d'au moins un personnage qui pose des actions dans le temps et l'espace. Quantité de textes littéraires sont de type narratif : le conte, le téléroman, la fable, la nouvelle, le roman et le texte dramatique.

La structure d'une narration ou d'un texte dramatique s'articule généralement autour de cinq étapes : la situation initiale, l'élément déclencheur, les péripéties, le dénouement et la situation finale.

Le texte poétique. Dans ce type de texte, l'auteur vise à intéresser et à faire réagir par le recours à des moyens esthétiques et un travail soigné sur le langage. Les poèmes ou les chansons sont de cette catégorie; il y a aussi les extraits en prose où la langue imagée, créatrice et même provocatrice sert autant que les idées exprimées à véhiculer un message.

Le texte descriptif ou explicatif. Dans un texte descriptif, l'auteur indique comment est un objet, un paysage, un lieu, une atmosphère, un être, une action, un événement, une situation, un concept, une procédure, un processus, un fonctionnement. Appartiennent notamment à cette catégorie le documentaire, les textes techniques et administratifs, le bulletin de nouvelles et le reportage.

Dans un texte explicatif, l'auteur s'attache à expliquer le pourquoi d'un phénomène, d'un fait, d'une affirmation. L'article de vulgarisation scientifique et l'exposé relèvent de cette catégorie, car ils répondent à des questions de compréhension du genre « Quelle est la cause de ce problème environnemental? », « Pourquoi ce phénomène physique se produit-il? ». De même, en donnant les raisons de ses affirmations afin de les faire comprendre, dans un texte personnel, l'élève produit alors un texte explicatif.

La structure du texte explicatif permet une certaine souplesse. Généralement, l'introduction présente le sujet de l'explication et expose les aspects qui appellent des explications. Suit une phase explicative qui s'articule autour des renseignements reliés au « parce que ». Quant à la phase conclusive, elle est facultative; le plus souvent, il n'y a pas de conclusion.

Le texte argumentatif ou incitatif. Dans un texte argumentatif, l'auteur présente l'opinion qu'il veut défendre, soit sa thèse, et cherche à convaincre le destinataire de la justesse de ses idées. Il justifie son opinion à l'aide d'arguments ou de preuves. La critique et l'éditorial notamment sont des textes argumentatifs.

La structure d'un texte argumentatif requiert généralement plusieurs paragraphes. Dans l'introduction, on présente le sujet et, dans le développement, on expose les arguments, les contre-arguments et les conclusions partielles. Pour finir, l'auteur reformule sa thèse et peut aussi élargir la perspective.

Le texte incitatif se caractérise par le recours à divers moyens de persuasion pour pousser les destinataires à agir. Les directives, les messages publicitaires et les publireportages sont des exemples de cette catégorie de texte.

LES CONNAISSANCES LINGUISTIQUES ET TEXTUELLES

Le présent programme-cadre présente en annexe un tableau sommaire des connaissances linguistiques et textuelles devant être acquises dans chaque cours, en 9e et en 10e année. Ce tableau divise les apprentissages en trois catégories : apprentissage planifié et évalué, approfondissement des connaissances et apprentissage occasionnel pour faciliter la planification de l'enseignement en fonction des acquis antérieurs ou des apprentissages à venir. Il permet aussi de visualiser l'ensemble des connaissances linguistiques et textuelles à l'étude ainsi que la progression des apprentissages.

Chaque cours présente dans un tableau les connaissances linguistiques et textuelles à l'étude qui doivent faire l'objet d'un apprentissage planifié et évalué.

LA NOUVELLE APPROCHE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE

La recherche en linguistique et en didactique des langues a amené les autorités des grands pays et des provinces francophones à promouvoir depuis plusieurs années une autre façon d'enseigner la langue à l'école. Les maisons d'édition ont publié divers ouvrages pour mieux faire connaître cette approche appelée « nouvelle grammaire » aux éducatrices et éducateurs et la rendre accessible au grand public.

Avec cette révision du programme-cadre, les élèves recevront un enseignement différent de celui auquel leurs parents ont été habitués. Le personnel enseignant des écoles françaises de l'Ontario a pour sa part la tâche de se familiariser le plus rapidement possible avec cette nouvelle approche afin de pouvoir bien s'en servir pour enseigner le français. Il dispose pour cela de plusieurs moyens, notamment la consultation de sites Web spécialisés, le recours à des outils de mise à niveau autodidacte et la participation à des ateliers de formation offerts par le ministère de l'Éducation de l'Ontario ou leur conseil scolaire.

À la différence de l'approche traditionnelle, cette nouvelle approche préconise d'expliquer le fonctionnement de la langue à partir du texte, en passant par la phrase, puis ses constituants. On évite de cloisonner lexique, orthographe et syntaxe pour considérer la langue comme un tout cohérent et orienter l'analyse vers la compréhension et la recherche de sens à partir des régularités de la langue. Ainsi, l'analyse des faits de langue n'est pas un exercice sans finalité autre que l'étiquetage ou la décomposition en parties, mais un moyen de prêter attention au contexte et aux fonctions diverses pour créer du sens. Un principe fondamental de la « nouvelle grammaire » est de systématiser les explications se rapportant aux concepts et à la terminologie qui les dénote, de faire une mise au clair systématique et en situation des faits de langue et de discours, et cela, dans le but de parvenir à une vraie maîtrise de la langue. Les recherches ont montré que la conscience des structures de la langue joue un rôle important tant en lecture, pour la compréhension des textes, qu'en écriture. La nouvelle grammaire élargit ainsi naturellement son champ d'investigation à l'étude du texte, de la phrase et des variations discursives.

C'est pourquoi ce nouveau programme-cadre inclut la grammaire du texte à côté de la grammaire de la phrase. Cela permettra aux élèves de comprendre à quelles contraintes ou à quels principes de base tout texte obéit, tout en les aidant à mieux interpréter les textes, à l'oral et à l'écrit, et à mieux construire leurs propres textes.

ÉVALUATION DU RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DU RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

L'objectif premier de l'évaluation consiste à améliorer l'apprentissage de l'élève. Les données recueillies au moyen de l'évaluation aident le personnel enseignant à cerner les points forts et les points faibles de l'élève par rapport aux attentes visées. Ces données permettent aussi au personnel enseignant d'adapter le programme et les approches pédagogiques aux besoins de l'élève et d'en évaluer l'efficacité globale.

Le processus d'évaluation consiste d'abord à recueillir des données provenant de diverses sources, notamment les présentations, les projets, les activités et les tests qui témoignent jusqu'à quel point l'élève satisfait aux attentes. L'enseignante ou l'enseignant peut donner à l'élève une rétroaction descriptive qui la ou le guidera dans ses efforts pour s'améliorer. Il s'agit ensuite de juger de la qualité du travail de l'élève en fonction des critères établis et d'y attribuer une valeur.

L'enseignante ou l'enseignant fondera l'évaluation sur les attentes du curriculum en se servant de la grille d'évaluation du programme-cadre, conformément aux consignes énoncées dans le présent document. Pour assurer la validité et la fiabilité de l'évaluation ainsi que pour favoriser l'amélioration du rendement scolaire, l'enseignante ou l'enseignant doit utiliser des stratégies d'évaluation qui :

- portent sur la matière enseignée et sur la qualité de l'apprentissage de l'élève;
- sont fondées sur la grille d'évaluation du rendement (p. 26-27), qui met en relation quatre grandes compétences et les descriptions des niveaux de rendement;
- sont diversifiées et échelonnées tout au long de l'année d'études pour donner à l'élève des possibilités suffisantes de montrer l'étendue de son apprentissage;
- conviennent aux activités d'apprentissage, aux attentes et aux contenus d'apprentissage, de même qu'aux besoins et aux expériences de l'élève;
- sont justes pour tous les élèves;
- tiennent compte des besoins de l'élève en difficulté, conformément aux stratégies décrites dans son plan d'enseignement individualisé (PEI);
- tiennent compte des besoins de l'élève inscrit au programme d'actualisation linguistique en français (ALF) ou de perfectionnement du français (PDF);
- favorisent la capacité de l'élève à s'autoévaluer et à se fixer des objectifs précis;

- reposent sur des échantillons des travaux de l'élève illustrant bien son niveau de rendement;
- servent à communiquer à l'élève la direction à prendre pour améliorer son rendement;
- sont communiquées clairement à l'élève et aux parents au début du cours et à tout autre moment approprié durant l'année scolaire.

Le niveau 3 de la grille d'évaluation (p. 26-27) correspond à la norme provinciale. Le rendement à ce niveau est pleinement satisfaisant. Le personnel enseignant et les parents peuvent considérer que l'élève ayant un rendement de niveau 3 sera bien préparé pour le cours suivant.

Le niveau 1, bien qu'il indique une réussite, signifie que l'élève a démontré un rendement inférieur à la norme provinciale. Le niveau 2 indique un rendement moyen qui se rapproche de la norme provinciale. Le niveau 4 signifie que le rendement de l'élève est supérieur à la norme provinciale. Cependant, cela ne veut pas dire que l'élève dépasse les attentes du cours, mais plutôt qu'elle ou il démontre une compréhension plus approfondie de la matière que l'élève dont le rendement se situe au niveau 3.

Le ministère de l'Éducation met à la disposition du personnel enseignant de la documentation qui l'aidera à améliorer ses méthodes et ses stratégies d'évaluation et, par conséquent, son évaluation du rendement de l'élève. Cette documentation comprend des échantillons de travaux d'élèves (appelés *copies types*) qui illustrent chacun des quatre niveaux de rendement.

LA GRILLE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT

La grille d'évaluation du rendement en français sera utilisée par le personnel enseignant de toute la province. Elle lui permettra de porter un jugement sur le rendement de l'élève basé sur des niveaux de rendement clairs et précis et sur des données recueillies sur une période prolongée.

La grille d'évaluation du rendement vise à :

- fournir un cadre qui couvre les attentes pour tous les cours du programme-cadre;
- guider l'enseignante ou l'enseignant lors de l'élaboration d'instruments de mesure, y compris des grilles adaptées;
- guider l'enseignante ou l'enseignant dans la planification de son enseignement;
- communiquer à l'élève ses points forts et ceux à améliorer;
- préciser les compétences et les critères d'après lesquels sera évalué le rendement de l'élève.

La grille porte sur les quatre *compétences* suivantes : Connaissance et compréhension, Habiletés de la pensée, Communication et Mise en application. Ces compétences couvrent l'ensemble des éléments à l'étude et des habiletés visés par les attentes et les contenus d'apprentissage. Elles sont précisées par des critères clairs et sont complémentaires les unes des autres. L'enseignante ou l'enseignant doit déterminer quelles compétences utiliser pour évaluer la satisfaction des attentes. Les compétences doivent être mesurées et évaluées de manière équilibrée tout au long du cours. De plus, il est essentiel de donner à l'élève des occasions multiples et diverses de démontrer jusqu'à quel point, elle ou il a satisfait aux attentes et ce, pour chacune des quatre compétences.

Les compétences sont définies comme suit :

- La compétence *Connaissance et compréhension* est la construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.
- La compétence *Habiletés de la pensée* est l'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus de la pensée critique et de la pensée créative. Elles comprennent les habiletés liées à la planification (p. ex., définir une tâche et ses composantes, dresser un plan, organiser des idées dans un schéma, repérer l'information) et au traitement de l'information (p. ex., inférer, sélectionner, analyser, évaluer). Les processus comprennent, entre autres, raisonner, justifier, faire des analogies, traduire autrement sa compréhension.
- La compétence *Communication* est la transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens. L'information et les idées peuvent être transmises de façon orale (p. ex., exposé, commentaire), de façon écrite (p. ex., court texte dramatique, résumé, critique) ou visuelle (p. ex., affiche publicitaire, fiche technique).
- La compétence *Mise en application* est l'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiers (p. ex., processus de communication orale, de lecture et d'écriture) et leur transfert à de nouveaux contextes (p. ex., transformer un texte d'un genre à un autre).

Dans la grille d'évaluation du rendement, une série de *critères* viennent préciser davantage chaque compétence et définissent les dimensions du rendement de l'élève qui sont évaluées. Par exemple, le premier critère sous la compétence Connaissance et compréhension est la « connaissance des éléments à l'étude (p. ex., nommer les caractéristiques des textes et définir les mots propres à l'étude de la langue) ».

Les descripteurs permettent à l'enseignante ou l'enseignant de poser un jugement professionnel sur la qualité du rendement de l'élève et de lui donner une rétroaction descriptive. Dans la grille d'évaluation du rendement, le type de descripteur utilisé pour tous les critères des trois dernières compétences de la grille est l'efficacité. On définit l'efficacité comme la capacité de réaliser entièrement le résultat attendu. L'enseignante ou l'enseignant pourra se servir d'autres types de descripteurs (p. ex., la clarté, l'exactitude, la précision, la logique, la pertinence, la cohérence, la souplesse, la profondeur, l'envergure) en fonction de la compétence et du critère visés au moment d'élaborer des grilles adaptées. Par exemple, l'enseignante ou l'enseignant pourrait déterminer le niveau d'efficacité pour la compétence Habiletés de la pensée en évaluant l'aspect logique d'une analyse; pour la compétence Communication, elle ou il pourrait déterminer le niveau de clarté de la communication des idées; pour la compétence Mise en application, elle ou il pourrait évaluer la pertinence des liens établis. De la même façon, pour la compétence Connaissance et compréhension, l'évaluation de la connaissance des éléments à l'étude pourrait porter sur l'exactitude des faits, tandis que celle de la compréhension des éléments à l'étude, tels que les caractéristiques dominantes d'une catégorie de texte, pourrait porter sur la profondeur d'une explication.

L'échelle de progression (p. ex., avec une efficacité limitée, avec une certaine efficacité, avec efficacité ou avec beaucoup d'efficacité) qualifie le rendement de l'élève à chacun des niveaux de la grille. Par exemple, pour l'élève dont le rendement se situe au niveau 3 par rapport au premier critère de la compétence Habiletés de la pensée, on dirait qu'elle ou il « utilise les habiletés de planification avec efficacité ».

GRILLE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT EN FRANÇAIS

Compétences	50-59 % (Niveau 1)	60-69 % (Niveau 2)	70-79 % (Niveau 3)	80-100 % (Niveau 4)		
Connaissance et compréhension – La construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.						
L'élève :						
Connaissance des éléments à l'étude (p. ex., nommer les caractéristiques des textes et définir les mots propres à l'étude de la langue).	démontre une connaissance limitée des éléments à l'étude.	démontre une connaissance partielle des éléments à l'étude.	démontre une bonne connais- sance des éléments à l'étude.	démontre une connaissance approfondie des éléments à l'étude.		
Compréhension des éléments à l'étude (p. ex., distinguer une catégorie de texte d'une autre, associer des stratégies aux étapes d'un processus, reconnaître les concepts liés à la structure de la phrase et du texte).	démontre une compréhension limitée des éléments à l'étude.	démontre une compréhension partielle des éléments à l'étude.	démontre une bonne com- préhension des éléments à l'étude.	démontre une compréhension approfondie des éléments à l'étude.		
Habiletés de la pensée – L' C	'utilisation d'un ens ritique et de la pen L'élève :		liées aux processus	de la pensée		
Utilisation des habiletés de planification (p. ex., définir une tâche et ses composantes, dresser un plan, organiser des idées dans un schéma, repérer l'information).	utilise les habiletés de plani- fication avec une efficacité limitée.	utilise les habiletés de planification avec une certaine efficacité.	utilise les habiletés de planification avec efficacité.	utilise les habiletés de planification avec beaucoup d'efficacité.		
Utilisation des habiletés de traitement de l'information (p. ex., inférer, sélectionner, analyser, évaluer).	utilise les habiletés de traitement de l'information avec une efficacité limitée.	utilise les habiletés de traitement de l'information avec une certaine efficacité.	utilise les habiletés de traitement de l'information avec efficacité.	utilise les habiletés de traitement de l'information avec beaucoup d'efficacité.		
Utilisation des processus de la pensée critique (p. ex., raisonner, justifier) et de la pensée créative (p. ex., faire des analogies, traduire autrement sa compréhension).	utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec une efficacité limitée.	utilise les proces- sus de la pensée critique et de la pensée créative avec une certaine efficacité.	utilise les proces- sus de la pensée critique et de la pensée créative avec efficacité.	utilise les proces- sus de la pensée critique et de la pensée créative avec beaucoup d'efficacité.		

GRILLE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT EN FRANÇAIS (suite)

Compétences	50-59 % (Niveau 1)	60-69 % (Niveau 2)	70-79 % (Niveau 3)	80-100 % (Niveau 4)		
Communication – La transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens.						
	L'élève :					
Expression et organisa- tion des idées et de l'information.	exprime et organise les idées et l'information avec une efficacité limitée.	exprime et organise les idées et l'information avec une certaine efficacité.	exprime et organise les idées et l'information avec efficacité.	exprime et organise les idées et l'information avec beaucoup d'efficacité.		
Communication des idées et de l'information de façon orale, écrite et visuelle à des fins précises (p. ex., expliquer, convaincre, divertir, décrire, raconter) et pour des auditoires spécifiques.	communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec une efficacité limitée.	communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec une certaine efficacité.	communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec efficacité.	communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec beaucoup d'efficacité.		
Utilisation des conventions (p. ex., syntaxiques, orthographiques; nétiquette) et de la terminologie à l'étude.	utilise les conventions et la terminologie à l'étude avec une efficacité limitée.	utilise les conven- tions et la terminologie à l'étude avec une certaine efficacité.	utilise les conven- tions et la terminologie à l'étude avec efficacité.	utilise les conven- tions et la terminologie à l'étude avec beaucoup d'efficacité.		
Mise en application – L'ap et le	plication des élémer eur transfert à de nou		abiletés dans des co	ntextes familiers		
	L'élève :					
Application des connais- sances et des habiletés (p. ex., processus de communication orale, de lecture et d'écriture) dans des contextes familiers.	applique les con- naissances et les habiletés dans des contextes familiers avec une efficacité limitée.	applique les con- naissances et les habiletés dans des contextes familiers avec une certaine efficacité.	applique les con- naissances et les habiletés dans des contextes familiers avec efficacité.	applique les con- naissances et les habiletés dans des contextes familiers avec beaucoup d'efficacité.		
Transfert des connaissances et des habiletés (p. ex., transformer un texte d'un genre à un autre) dans de nouveaux contextes.	transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec une efficacité limitée.	transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec une certaine efficacité.	transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec efficacité.	transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec beaucoup d'efficacité.		
Établissement de liens (p. ex., comparer les valeurs véhiculées dans les textes à ses valeurs).	établit des liens avec une efficacité limitée.	établit des liens avec une certaine efficacité.	établit des liens avec efficacité.	établit des liens avec beaucoup d'efficacité.		

LA COMMUNICATION DU RENDEMENT

Le bulletin scolaire de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année doit servir à communiquer officiellement à l'élève et à ses parents le rendement scolaire fourni.

Compte rendu de la satisfaction des attentes. Le bulletin scolaire dresse un bilan du rendement que l'élève a fourni par rapport aux attentes des cours suivis pendant une période déterminée du semestre ou de l'année scolaire, sous forme de notes exprimées en pourcentage. La note en pourcentage représente la qualité du rendement global de l'élève en fonction des attentes du cours et indique le niveau de rendement correspondant dans la grille d'évaluation de la discipline.

Une note finale est inscrite à la fin de chaque cours et le crédit correspondant est accordé si l'élève a obtenu une note de 50 % ou plus. Pour chaque cours de la 9^e à la 12^e année, la note finale sera déterminée comme suit :

- Soixante-dix pour cent (70 %) de la note de chaque cours sera fondé sur les évaluations effectuées tout au long du cours. Cette portion de la note devrait refléter le niveau de rendement le plus fréquent durant le cours, bien qu'il faille accorder une attention particulière aux niveaux de rendement les plus récents.
- Trente pour cent (30 %) de la note sera fondé sur l'évaluation finale, sous forme d'examen, de travail, de recherche ou de tout autre mode d'évaluation approprié. Cette évaluation aura lieu vers la fin du cours.

Compte rendu sur les habiletés à développer. Le bulletin scolaire rend compte des habiletés d'apprentissage démontrées par l'élève dans chacun des cours, dans les six catégories suivantes : l'utilisation du français parlé, l'autonomie, la collaboration en équipe, l'organisation, les habitudes de travail/devoirs et l'initiative. Ces habiletés d'apprentissage sont évaluées au moyen d'une échelle à quatre degrés (E – excellent, T – très bien, S – satisfaisant, N – amélioration nécessaire). La décision d'évaluer et de rendre compte de façon distincte des habiletés d'apprentissage dans ces six catégories est fondée sur leur rôle essentiel dans la capacité des élèves de réaliser les attentes des cours. L'évaluation des habiletés d'apprentissage, sauf celles qui peuvent faire partie intégrante des attentes du cours, ne doit pas être prise en considération dans la détermination des notes en pourcentage, car celles-ci devraient uniquement représenter la mesure dans laquelle l'élève a satisfait aux attentes du cours. Les politiques relatives à ce sujet sont précisées dans le *Guide du bulletin scolaire de l'Ontario de la 9e à la 12e année, 1999*. Ce document est affiché sur le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca.

CONSIDÉRATIONS CONCERNANT LA PLANIFICATION DU PROGRAMME

L'enseignante ou l'enseignant doit planifier son cours de français en tenant compte de certaines considérations, notamment celles qui sont présentées ci-dessous.

LES STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

L'élève apprend mieux lorsqu'on lui offre un éventail d'activités d'apprentissage. Il faudrait privilégier les approches qui encouragent l'élève à faire des recherches, à développer son esprit critique, à travailler en équipe et à proposer des solutions à des préoccupations dans son milieu. Ces approches favorisent un apprentissage actif qui permet à l'élève de mieux assimiler les notions présentées et d'appliquer les connaissances et les habiletés acquises à des problèmes et à des situations de la vie réelle et, ce faisant, de développer ses propres compétences. Cet apprentissage se combine bien à l'apprentissage coopératif en petits groupes. L'enseignante ou l'enseignant pourrait inviter les élèves à travailler en équipe pour discuter des différentes stratégies possibles pour résoudre un problème. Afin d'encourager la tenue d'un dialogue constructif, l'enseignante ou l'enseignant pourrait aussi tenir des séances de révision de texte avec toute la classe, organiser des cercles de lecture et inviter des personnes de l'extérieur ou des élèves plus âgés à examiner avec le groupe classe des questions actuelles. Lorsque les interactions sont nombreuses et diversifiées à l'intérieur de la classe, les enseignantes et enseignants sont davantage en mesure d'examiner les résultats de l'apprentissage des élèves. Il ne faudrait pas cependant négliger les travaux individuels, qui permettent une réflexion personnelle chez l'élève.

L'enseignante ou l'enseignant qui planifie son enseignement devrait miser sur des activités adaptées à son groupe classe pour favoriser chez les élèves l'acquisition des connaissances et des habiletés dont ils ont besoin pour faire les applications et les transferts appropriés et effectuer des recherches de plus en plus complexes. Il n'y a pas qu'une seule façon d'enseigner et d'apprendre le français. Ce programme-cadre exige l'utilisation d'une variété de stratégies en salle de classe, tel l'entraînement à la manipulation des outils de travail, depuis le maniement des objets à lire jusqu'à celui de la langue elle-même. L'enseignante ou l'enseignant réservera aussi du temps pour s'adonner avec les élèves

à l'objectivation à la suite de chaque activité d'apprentissage, cette pratique faisant partie intégrante de la démarche pédagogique.

La création d'un milieu d'enseignement et d'apprentissage stimulant et engageant pour les garçons comme pour les filles est important. L'enseignante ou l'enseignant prendra en compte le mode d'apprentissage selon le genre dans le choix des activités, des interventions, des ressources et des projets afin que chaque élève, garçon ou fille, puisse développer un rapport positif au langage et au savoir et apprendre à sa manière selon ses préférences.

L'apprentissage du français dans toutes les matières contribue au développement des connaissances et des habiletés liées à la littératie. Les enseignantes et enseignants s'assureront que les élèves sont exposés à une variété d'occasions d'expérimenter avec la langue et avec le savoir, en insistant sur un enseignement pluridisciplinaire.

LES HABILETÉS DE LA PENSÉE ET DE LA RECHERCHE

Dans les cours de français, l'élève développe sa capacité à formuler des questions et à planifier les recherches nécessaires pour y répondre. On lui apprend diverses méthodes utiles en recherche et comment choisir celles qui sont adaptées à une recherche particulière. L'élève saura comment tirer des renseignements pertinents de sources imprimées (p. ex., livres, journaux, entrevues, diagrammes, illustrations) et médiatiques (p. ex., Internet, télévision, radio), et dégager des perspectives d'avenir. Avec le temps et l'expérience, l'élève utilisera ces sources d'une manière de plus en plus précise et approfondie et fera la distinction entre sources primaires et sources secondaires pour déterminer leur validité et leur pertinence et pour en tirer profit de manière adéquate. Ceci est particulièrement vrai en ce qui a trait aux sources électroniques.

L'IMPORTANCE DE L'ACTUALITÉ

Les discussions qui portent sur les événements courants, en particulier ceux qui touchent la communauté francophone, suscitent non seulement l'intérêt de la classe, mais aident aussi l'élève à comprendre son monde, à saisir la relation qui existe entre les événements du passé et les situations d'aujourd'hui et à esquisser des perspectives d'avenir. L'étude de questions d'actualité, qu'il s'agisse du réchauffement de la planète, des revendications des peuples autochtones ou de la présence majoritaire des femmes dans les établissements d'enseignement universitaire, ne doit pas être présentée comme un sujet à part dans le programme, mais doit être intégrée à l'étude des contenus d'apprentissage dont ces événements sont l'extension.

LA PLANIFICATION DES COURS DE FRANÇAIS DESTINÉS AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

Les enseignantes et enseignants sont les principaux intervenants en matière d'éducation des élèves en difficulté puisqu'il leur incombe d'aider tous les élèves à apprendre. À cette fin, ils travaillent en collaboration avec le personnel enseignant responsable de l'éducation de l'enfance en difficulté pour atteindre cet objectif. Le rapport intitulé *Transformation de l'éducation de l'enfance en difficulté : Rapport des coprésidentes avec les recommandations de la Table de concertation sur l'éducation de l'enfance en difficulté, 2006* a approuvé une série de principes sur lesquels devrait reposer l'ensemble de la planification des programmes

destinés aux élèves en difficulté. Ces principes directeurs sont repris du rapport intitulé L'éducation pour tous de la Table ronde des experts pour l'enseignement en matière de littératie et de numératie pour les élèves ayant des besoins particuliers de la maternelle à la 6^e année. Le personnel enseignant qui planifie les cours de français devrait y accorder une attention particulière.

La planification des programmes destinés aux élèves en difficulté devrait reposer sur les grands principes exposés dans le rapport précité; les sept énoncés suivants en précisent le contenu :

- Tous les élèves peuvent réussir.
- La conception universelle de l'apprentissage et la pédagogie différenciée sont des moyens pour répondre aux besoins d'apprentissage et de réussite de tout groupe d'élèves.
- Des pratiques réussies d'enseignement s'appuient sur les recherches et les expériences vécues.
- Les enseignantes et enseignants sont les acteurs clés du développement des compétences des élèves en littératie et en numératie.
- Chaque enfant possède son propre profil d'apprentissage.
- Le personnel enseignant a besoin de l'appui de la communauté pour créer un milieu d'apprentissage favorable aux élèves ayant des besoins particuliers.
- Chaque élève est unique.

Dans toute salle de classe, les élèves peuvent présenter toute une série de styles et de besoins d'apprentissage. Le personnel enseignant prévoit des programmes qui tiennent compte de cette diversité et confie aux élèves des tâches qui correspondent à leurs habiletés précises pour que tous les élèves profitent au maximum du processus d'enseignement et d'apprentissage. Le recours à des groupes souples dans le cadre de l'enseignement et l'évaluation continue constituent des composantes importantes des programmes qui tiennent compte de la diversité des besoins d'apprentissage.

Au moment de la planification du programme de français à l'intention de l'élève en difficulté, le personnel enseignant devrait commencer par examiner le niveau de rendement actuel de l'élève, ses points forts et ses besoins d'apprentissage, de même que les connaissances et les habiletés qui sont attendues de la part des élèves à la fin du cours, afin de déterminer laquelle des options suivantes est la plus appropriée :

- aucune adaptation⁵ ou modification;
- adaptations seulement;
- attentes modifiées et adaptations au besoin;
- attentes différentes qui ne découlent pas des attentes prescrites des cours de français faisant partie du présent programme-cadre.

Si l'élève requiert des adaptations ou des attentes modifiées, ou une combinaison des deux, il faut consigner, dans son plan d'enseignement individualisé (PEI), les renseignements pertinents qui figurent dans les paragraphes ci-dessous. On trouvera des renseignements plus détaillés sur la planification des programmes pour l'enfance en difficulté dans le

^{5.} Les adaptations désignent des stratégies d'enseignement et d'évaluation individualisées, un soutien fourni par du personnel ou par un équipement personnalisé.

document intitulé *Plan d'enseignement individualisé* – *Guide*, 2004 (appelé ci-après *Guide du PEI*, 2004). Pour en savoir davantage sur les exigences du ministère de l'Éducation sur les PEI, veuillez consulter le document intitulé *Plan d'enseignement individualisé* – *Normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre*, 2000 (appelé ci-après *Normes du PEI*, 2000). Ces deux documents sont affichés sur le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca.

L'élève en difficulté qui ne requiert que des adaptations. Certains élèves en difficulté peuvent suivre le curriculum prévu pour le cours et démontrer un apprentissage autonome si on leur fournit des adaptations. Les adaptations facilitent l'accès au cours sans avoir à modifier les connaissances et les habiletés que l'élève doit manifester. Les adaptations requises pour faciliter l'apprentissage de l'élève doivent être inscrites dans le PEI (voir page 11 des *Normes du PEI*, 2000). Les mêmes adaptations seront probablement inscrites dans le PEI pour plusieurs cours, voire tous les cours.

Offrir des adaptations aux élèves en difficulté devrait être la première option envisagée dans le cadre de la planification des programmes. Les élèves en difficulté peuvent réussir lorsqu'on leur offre des adaptations appropriées. L'enseignement axé sur la conception universelle et la pédagogie différenciée met l'accent sur la disponibilité des adaptations permettant de satisfaire les besoins divers des apprenantes et apprenants.

Il existe trois types d'adaptations :

- Les adaptations pédagogiques désignent les changements apportés aux stratégies d'enseignement tels que les styles de présentation, les méthodes d'organisation et l'utilisation d'outils technologiques et multimédias.
- Les adaptations environnementales désignent les changements apportés à la salle de classe ou au milieu scolaire tels que la désignation préférentielle d'une place ou le recours à un éclairage particulier.
- Les adaptations en matière d'évaluation désignent les changements apportés aux stratégies d'évaluation pour permettre à l'élève de démontrer son apprentissage. Par exemple, on pourrait lui donner plus de temps pour terminer les examens ou ses travaux scolaires, ou lui permettre de répondre oralement à des questions d'examen (pour d'autres exemples, voir page 33 du *Guide du PEI*, 2004).

Si seules des adaptations sont nécessaires dans les cours de français, le rendement de l'élève sera évalué par rapport aux attentes du cours et par rapport aux niveaux de rendement décrits dans le présent document. La case du PEI sur le bulletin scolaire de l'Ontario ne sera pas cochée et on n'inclura pas d'information sur l'offre d'adaptations.

L'élève en difficulté qui requiert des attentes modifiées. Certains élèves en difficulté auront besoin d'attentes et de tâches modifiées qui ne correspondent pas aux attentes et aux tâches prévues pour le cours. Dans la plupart des cas, ces attentes modifiées seront fondées sur la matière du cours, mais refléteront des changements en ce qui a trait à leur nombre et à leur complexité. Les attentes modifiées représentent des réalisations précises, réalistes, observables et mesurables, et décrivent les connaissances ou les habiletés précises que l'élève peut démontrer de façon autonome en utilisant, au besoin, des adaptations en matière d'évaluation.

Il est important de vérifier l'étendue des modifications apportées aux attentes et de les noter clairement dans le PEI. Tel qu'indiqué dans la section 7.12 du document de politique ministériel *Les écoles secondaires de l'Ontario, de la 9e à la 12e année – Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1999*, il reviendra à la directrice ou au directeur d'école de déterminer si la réalisation des attentes modifiées fondées sur le niveau de rendement actuel de l'élève signifie que l'élève a réussi le cours et si l'élève peut recevoir un crédit pour le cours. La directrice ou le directeur d'école informera les parents et l'élève de sa décision.

Lorsqu'on s'attend à ce qu'un élève satisfasse à la plupart des attentes d'un cours, les attentes modifiées devraient indiquer comment les connaissances, les habiletés et les tâches de l'élève différeront de celles des autres élèves suivant ce cours. Lorsque les modifications sont si étendues que la réalisation des attentes d'apprentissage (connaissances, habiletés, tâches) ne donnerait probablement pas droit à un crédit, les attentes devraient spécifier les exigences précises ou les tâches d'après lesquelles le rendement de l'élève sera évalué et en fonction desquelles une note pour le cours sera inscrite dans le bulletin scolaire de l'Ontario.

Les attentes modifiées indiquent les connaissances ou les habiletés que l'élève devrait pouvoir démontrer et qui seront évaluées lors de chaque période visée par le bulletin scolaire (voir pages 10 et 11 des *Normes du PEI*, 2000). Les attentes d'apprentissage de l'élève doivent être revues une fois au moins lors de chaque période visée par le bulletin scolaire et être mises à jour, au besoin, à la lumière des progrès accomplis par l'élève (voir page 11 des *Normes du PEI*, 2000).

Si l'élève requiert des attentes modifiées en français, l'évaluation de son rendement sera fondée sur les attentes d'apprentissage inscrites dans son PEI et sur les niveaux de rendement décrits dans le présent document. Si certaines des attentes d'apprentissage d'un élève pour un cours sont modifiées, mais que l'élève essaie d'obtenir un crédit pour ce cours, il suffit de cocher la case PEI sur le bulletin scolaire de l'Ontario. Cependant, si les attentes d'apprentissage de l'élève sont modifiées de telle façon que la directrice ou le directeur d'école estime qu'un crédit ne sera pas conféré pour le cours, la case PEI doit être cochée et on doit inscrire l'énoncé approprié du *Guide du bulletin scolaire de l'Ontario de la 9e à la 12e année, 1999* (voir page 7). Les commentaires de l'enseignante ou l'enseignant devraient comprendre des renseignements pertinents sur la capacité de l'élève à démontrer qu'elle ou il a satisfait aux attentes modifiées. Le personnel enseignant doit aussi indiquer les prochaines étapes de l'apprentissage de l'élève dans le cadre du cours.

L'ÉLÈVE DES PROGRAMMES D'ACTUALISATION LINGUISTIQUE EN FRANÇAIS ET DE PERFECTIONNEMENT DU FRANÇAIS

L'école tient compte des différences linguistiques, scolaires ou socioculturelles de ses élèves et répond à leurs besoins particuliers en leur offrant les programmes de soutien appropriés.

Le programme d'actualisation linguistique en français (ALF) s'adresse à l'élève qui a une connaissance limitée du français ou qui manque de familiarité avec la langue d'enseignement. Il lui permet d'acquérir les compétences linguistiques indispensables à la poursuite de ses études et d'enrichir son répertoire linguistique. Il favorise aussi le développement d'une attitude positive envers l'utilisation du français. Dans certains cas,

les élèves doivent se familiariser avec le français, les expressions et le vocabulaire couramment utilisés dans les écoles de langue française et dans les programmes d'études afin d'assurer leur réussite et leur intégration à l'école, à la communauté ou à l'espace francophone.

Le programme de perfectionnement du français (PDF) s'adresse à l'élève qui parle français, mais qui a connu une scolarisation très différente de celle que reçoivent les élèves des écoles de langue française de l'Ontario ou qui a subi des interruptions dans sa scolarité. Il lui permet d'acquérir et de perfectionner ses compétences de base en lecture, en écriture et en mathématiques et d'enrichir son répertoire linguistique afin d'intégrer et de suivre avec plus d'aisance le programme régulier. Il lui permet aussi de se familiariser avec les particularités du système d'enseignement de langue française et avec son nouveau milieu socioculturel.

Ces deux programmes permettent aux élèves d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la réussite de leurs études et à leur insertion dans le monde du travail. Ces programmes d'appui visent l'intégration rapide au programme d'études régulier.

L'enseignante ou l'enseignant doit porter une attention particulière à l'élève inscrit au programme d'ALF ou de PDF. Il lui faudra veiller en particulier à ce que l'élève comprenne et assimile la terminologie propre au français, acquière les compétences fondamentales requises dans ces matières et se familiarise avec les référents culturels propres à la francophonie. L'enseignante ou l'enseignant choisira des stratégies d'enseignement et des activités appropriées aux besoins de l'élève du programme d'ALF ou de PDF, en consultation avec l'enseignante ou l'enseignant de l'un et de l'autre de ces programmes, et adaptera le matériel d'apprentissage en conséquence.

L'enseignante ou l'enseignant doit créer un milieu sécurisant où l'élève constate l'acceptation de tous. L'élève se sentira plus à l'aise, ce qui lui permettra de prendre des risques, de s'exprimer et d'apprendre plus aisément. Pour faciliter l'apprentissage de l'élève, l'enseignante ou l'enseignant pourra recourir aux pratiques suivantes :

- partir du vécu de l'élève et de ses connaissances;
- · vérifier régulièrement si l'élève comprend;
- mettre l'accent sur les idées clés et communiquer avec l'élève dans un langage clair et précis;
- mettre l'accent sur les valeurs propres à la francophonie locale, nationale et internationale;
- utiliser des indices visuels et du matériel concret si l'élève est au niveau débutant dans l'apprentissage du français;
- ajuster les attentes en fonction du niveau de langue de l'élève et de sa date d'arrivée au Canada;
- présenter le vocabulaire utilisé dans la discipline pour aider l'élève à comprendre le contenu de la leçon;
- faciliter l'entraide entre les élèves;
- favoriser l'appropriation de référents culturels.

On peut consulter *Le curriculum de l'Ontario, de la 9e à la 12e année – Actualisation linguistique en français et Perfectionnement du français, 1999* sur le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca.

L'ÉDUCATION ANTIDISCRIMINATOIRE DANS LE PROGRAMME DE FRANÇAIS

Comme tous les programmes-cadres qui composent le curriculum de l'Ontario, le programme de français prépare l'élève à devenir une citoyenne ou un citoyen responsable, qui comprend la société complexe dans laquelle elle ou il vit et qui y participe pleinement. On s'attend donc à ce que l'élève comprenne bien en quoi consistent les droits, les privilèges et les responsabilités inhérents à la citoyenneté. On s'attend aussi à ce que, dans ses paroles et dans ses actes, elle ou il fasse preuve de respect, d'ouverture et de compréhension envers les individus, les groupes et les autres cultures. Pour ce faire, l'élève doit comprendre toute l'importance de protéger et de respecter les droits de la personne et de s'opposer au racisme et à toute autre forme de discrimination et d'expression de haine. De plus, la contribution des peuples autochtones à la richesse et à la diversité de la vie au Canada doit être valorisée et appréciée. En ce qui a trait tout particulièrement au présent programme-cadre, on amènera l'élève à reconnaître la contribution de personnalités francophones et francophiles de différentes cultures à l'avancement et à la diffusion de la langue et de la culture d'expression française au Canada et dans le monde.

Les activités d'apprentissage mises en place dans le cadre du programme devraient être de nature inclusive, refléter divers points de vue et expériences et sensibiliser l'élève aux expériences et à la perception des autres. Les habiletés de réflexion et de recherche acquises selon ce programme apprendront à l'élève à reconnaître les partis pris, les stéréotypes et les représentations fondées sur des préjugés et à comprendre comment les relations interpersonnelles sont réellement gérées dans un contexte de mondialisation.

L'éducation inclusive vise à fournir à tous les élèves de la province une chance égale d'atteindre leur plein potentiel en leur permettant d'évoluer dans un environnement sain et sécuritaire. En effet, les élèves ont besoin d'un climat de classe sécurisant et propice à l'apprentissage pour s'épanouir et développer leurs connaissances et leurs compétences, y compris leurs habiletés intellectuelles de niveau supérieur. À cet égard, l'enseignante ou l'enseignant joue un rôle primordial, entre autres, en fixant des attentes élevées pour tous ses élèves et en donnant à chacune et à chacun une attention particulière.

C'est en planifiant des activités enrichissantes permettant d'établir des liens entre des idées contenues dans les textes étudiés et des situations concrètes de la vie que l'enseignante ou l'enseignant fournira à ses élèves des occasions de consolider les connaissances et les habiletés rattachées à l'éducation inclusive qui consiste notamment à sensibiliser les élèves à divers problèmes sociaux. En proposant aux élèves des activités qui mettent en valeur le rôle et l'utilité du français et du bilinguisme dans la vie socioéconomique et culturelle, l'enseignante ou l'enseignant contribue à accroître l'intérêt et la motivation des élèves, tout en les préparant à devenir des citoyens responsables.

Le choix des ressources documentaires et médiatiques proposées aux élèves revêt une importance primordiale dans les cours de français. Ces ressources doivent non seulement refléter la diversité ethnoculturelle de la société canadienne, mais aussi présenter un intérêt pour les garçons et les filles. Des recherches récentes démontrent en effet que les garçons s'intéressent davantage aux textes documentaires comme les manuels et les livres qui présentent une abondance d'éléments visuels, alors que les ouvrages de fiction plaisent davantage aux filles. Le guide *Moi lire? Tu blagues!* affiché sur le site Web du Ministère propose diverses stratégies pour susciter et soutenir l'intérêt des garçons pour la lecture et l'écriture et pour favoriser la création d'un milieu d'apprentissage stimulant autant pour les filles que les garçons.

LA LITTÉRATIE ET LA NUMÉRATIE

Les compétences liées à la littératie et à la numératie sont essentielles à tous les apprentissages, dans toutes les disciplines. On définit la littératie comme la maîtrise des savoirs qui permettent à l'élève de s'exprimer, d'écrire, de lire, de chercher des renseignements, d'utiliser les technologies de l'information et de la communication et d'exercer une pensée critique à un niveau fonctionnel dans ses apprentissages actuels et futurs. Quant à la numératie, elle comprend l'ensemble des compétences essentielles basées sur des concepts mathématiques et des compétences connexes, qui permettent à l'élève d'utiliser la mesure et les propriétés des nombres et des objets géométriques, de résoudre des problèmes, de développer sa pensée critique, de lire et d'interpréter les renseignements faisant appel aux concepts mathématiques et de communiquer des données mathématiques.

La littératie et la numératie permettront à l'élève d'apprendre, sa vie durant, dans toutes les disciplines et d'accéder aux niveaux supérieurs de la pensée. Il incombe au personnel enseignant de toutes les disciplines de veiller à ce que l'élève progresse dans l'acquisition des compétences liées à la littératie et à la numératie. L'enseignante ou l'enseignant qui remarque que l'élève accuse un retard dans l'acquisition des compétences liées à la littératie et à la numératie devra prendre des dispositions particulières pour l'aider en s'inspirant des initiatives de littératie et de numératie élaborées par son conseil scolaire et son école.

Le ministère de l'Éducation facilite l'élaboration de ressources pour appuyer le développement de compétences liées à la littératie et la numératie dans tout le curriculum. Des stratégies pratiques applicables à tous les cours sont fournies dans les documents suivants :

- La littératie en tête de la 7^e à la 12^e année : Rapport du groupe d'experts sur les élèves à risque, 2003
- La numératie en tête de la 7^e à la 12^e année : Rapport du groupe d'experts sur les élèves à risque, 2004
- La littératie en tête : Stratégies pour toutes les matières de la 7^e à la 12^e année, 2005
- Moi, lire? Tu blagues! Guide pratique pour les garçons en matière de littératie, 2005

Ces ressources sont affichées sur le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca.

LE RÔLE DU CENTRE DE RESSOURCES DANS LE PROGRAMME DE FRANÇAIS

Le centre de ressources de l'école joue un rôle primordial dans l'apprentissage et la réussite des élèves, tout particulièrement dans le contexte du programme-cadre de français. En proposant une abondance de ressources documentaires et médiatiques, le centre favorise chez les élèves l'acquisition de connaissances, d'habiletés et d'habitudes essentielles dans une société du savoir et dont ils se serviront toute leur vie.

Le centre de ressources permet, entre autres, aux élèves :

- de développer le goût de la lecture, autant pour le plaisir que pour apprendre;
- de découvrir la richesse et la diversité de la production littéraire et médiatique en langue française, au Canada et ailleurs dans le monde;
- d'accéder à des ressources dans toutes les disciplines du curriculum;

- de faire des recherches et de se documenter sur divers sujets;
- de découvrir la richesse du réseau des bibliothèques publiques municipales ou régionales et d'acquérir l'habitude de les fréquenter.

LA PLACE DES TECHNOLOGIES DANS LE PROGRAMME DE FRANÇAIS

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) offrent une gamme d'outils qui peuvent grandement élargir et enrichir les stratégies d'enseignement du personnel enseignant et appuyer l'apprentissage des élèves en français. Ces outils comprennent, entre autres, des logiciels de production (p. ex., traitement de texte, logiciel de dessin, multimédia, dictionnaire, correcteur grammatical, orthographique et syntaxique), des outils numériques (p. ex., appareil photo numérique, scanneur, table de mixage) et des jeux éducatifs (p. ex., modules d'enseignement assisté par ordinateur). Le personnel enseignant peut utiliser les outils et les ressources des TIC dans son enseignement en salle de classe et concevoir des programmes qui répondent aux divers besoins des élèves. Par exemple, rédiger l'ébauche d'un texte à l'ordinateur permet, avec vitesse et souplesse, de réviser et de vérifier, à l'écran et sur papier, les ratures et les changements apportés au texte, d'apporter d'autres changements, de corriger et d'imprimer une copie finale; enregistrer un cercle de lecture sur vidéo peut amener les élèves à mieux comprendre l'art de la discussion; et utiliser des émissions radiophoniques peut leur servir à mieux saisir les concepts de prosodie. Les TIC peuvent aussi être utilisées pour permettre aux élèves de communiquer avec des élèves d'autres écoles et pour faire entrer la communauté mondiale dans la salle de classe.

Grâce aux sites Web et à divers supports numériques, l'élève peut maintenant accéder à des ressources en français offertes par des archives et des institutions publiques à travers le pays et autour du monde, ce qui lui permet de trouver les renseignements les plus récents portant sur des sujets d'actualité. Les TIC permettent à l'élève du palier secondaire de mener des recherches plus étendues et plus authentiques que jamais auparavant.

Il faut encourager l'élève à utiliser les TIC chaque fois que cela est approprié. En outre, il est important que l'élève puisse disposer (dans une version imprimée, électronique ou numérique) de toute une gamme d'outils pour lire ou interpréter des documents sous toutes leurs formes et en tirer tous les renseignements. L'élève pourra ainsi développer les habiletés nécessaires à l'utilisation des innovations technologiques et médiatiques et des applications numériques informatisées, à des fins de collecte de données, de simulation, de production, de présentation ou de communication.

LA MAJEURE HAUTE SPÉCIALISATION

La majeure haute spécialisation est un type de programme spécialisé approuvé par le ministère de l'Éducation qui permet aux élèves de se concentrer sur les connaissances et les habiletés importantes de certains secteurs économiques et d'obtenir des certifications reconnues dans ces secteurs, tout en étudiant en vue du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO). La majeure a été conçue pour permettre aux élèves de personnaliser leur expérience au palier secondaire en fonction de leurs talents et de leurs champs d'intérêt et pour leur permettre de faire des apprentissages spécifiques et d'acquérir des

compétences qui favoriseront leur réussite dans toutes les destinations postsecondaires : formation en apprentissage, collège, université et marché du travail. Chaque majeure cible un domaine particulier afin de préparer les élèves à des études postsecondaires ou à un emploi dans un secteur de l'économie.

Chaque majeure haute spécialisation doit comprendre les cinq composantes énumérées ci-après et définies dans les cadres de référence approuvés par le Ministère pour chaque domaine de spécialisation :

- Ensemble de 9, 10 ou 11 crédits requis (en grande partie provenant de cours de 11^e et 12^e année) qui trace un itinéraire d'études vers l'une des quatre destinations possibles, soit :
 - quatre crédits de spécialisation,
 - trois ou quatre crédits d'appui à la majeure en français et dans d'autres disciplines pertinentes (p. ex., sciences, mathématiques, affaires et commerce),
 - deux crédits d'éducation coopérative,
 - deux demi-crédits obligatoires Éducation à la citoyenneté et Exploration de carrière (ou si on effectue une substitution Découvrir le milieu de travail);
- Certifications obligatoires précisées dans chaque cadre de référence;
- Possibilités d'apprentissage par l'expérience;
- Utilisation du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO);
- Possibilités d'expérience d'anticipation qui permettent aux élèves de réaliser des apprentissages dans la destination postsecondaire envisagée.

Les cours de français s'inscrivent dans l'ensemble des crédits requis dans les programmes menant à la majeure haute spécialisation ou dans les programmes conçus pour offrir aux élèves des itinéraires d'études spécialisés. Ils permettent à l'élève d'acquérir des connaissances et des compétences qui sont importantes dans des secteurs économiques et qui sont nécessaires pour réussir sur le marché du travail ou pour poursuivre des études postsecondaires, y compris les programmes d'apprentissage. Les cours de français peuvent être combinés aux crédits d'éducation coopérative pour fournir à l'élève l'expérience en milieu de travail exigée par des programmes de majeure et par différents itinéraires d'études spécialisés. Les programmes de majeure haute spécialisation pourraient fournir des possibilités d'apprentissage dans des secteurs spécifiques, qu'elles soient offertes par des employeurs, des centres de formation professionnelle, des collèges ou des organismes communautaires.

LA PLANIFICATION DE CARRIÈRE

Les attentes et les contenus d'apprentissage du programme de français offrent à l'élève la possibilité d'appliquer ses habiletés langagières dans de nombreuses situations liées au monde du travail, d'explorer des possibilités d'études postsecondaires, de formation, de métiers et de profession, et devenir autodidacte. Les cours de français permettent aussi à l'élève de développer ses habiletés en recherche, de développer des techniques de présentation orale et visuelle et de maîtriser des stratégies de lecture. Peu importe leur destination postsecondaire, tous les élèves ont besoin de réaliser que les habiletés acquises en matière de littératie constituent aussi des habiletés essentielles d'employabilité. Les élèves qui ont développé des habiletés en littératie savent mieux exploiter les technologies de l'information et de la communication pour communiquer efficacement dans diverses situations et pour accomplir des tâches spécifiques.

LE PASSEPORT-COMPÉTENCES DE L'ONTARIO ET LES COMPÉTENCES ESSENTIELLES

Le personnel enseignant qui planifie les cours de français doit encourager la connaissance, la compréhension et le développement des compétences essentielles et des habitudes de travail nécessaires pour réussir au travail. Le Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) est une ressource Web bilingue qui aide les enseignantes et enseignants à tenir compte du milieu de travail en salle de classe. Le PCO offre une description claire des compétences essentielles telles que la lecture des textes, la rédaction, l'utilisation des documents, l'informatique, le calcul et la capacité de raisonnement. On se sert de compétences essentielles dans notre vie de tous les jours et elles sont transférables de l'école au travail, d'un emploi à l'autre et d'un secteur à l'autre. Le PCO inclut une base de données portant sur des tâches en milieu de travail et des descriptions d'importantes habitudes de travail telles que la fiabilité, la sécurité au travail et le service à la clientèle. Il offre aussi aux employeuses et employeurs une méthode cohérente pour évaluer et consigner la démonstration de ces compétences et de ces habitudes de travail par les élèves dans le cadre de leur stage d'éducation coopérative. Les élèves peuvent se servir du PCO pour préciser les compétences et les habitudes de travail déjà acquises, planifier le développement de nouvelles compétences ou montrer aux employeuses et employeurs ce qu'ils peuvent faire.

Les compétences décrites dans le PCO sont les compétences essentielles que le gouvernement du Canada et des agences nationales et internationales ont déterminées à la suite de recherches considérables comme étant les compétences requises pour travailler, apprendre et vivre. Les compétences essentielles constituent la base de l'apprentissage de toute autre habileté et permettent aux personnes de progresser dans leur emploi et de s'adapter au changement en milieu de travail. Pour des précisions sur le PCO et les compétences essentielles, consulter le site http://skills.edu.gov.on.ca.

L'ÉDUCATION COOPÉRATIVE ET LES AUTRES FORMES D'APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE

L'éducation coopérative et les autres formes d'apprentissage par l'expérience permettent à l'élève d'appliquer les habiletés acquises en salle de classe dans les contextes authentiques au sein de la communauté du monde des affaires et des services publics. L'éducation coopérative et les autres expériences en milieu de travail aident l'élève à approfondir sa connaissance des possibilités d'emploi dans de nombreux domaines, y compris le milieu de l'édition et de la publicité, ainsi que les entreprises médiatiques. De plus, l'élève élargit sa compréhension des pratiques du monde du travail, des certifications et de la nature des relations employeurs-employés. En outre, en se basant sur ses expériences, l'élève reconnaît l'apport de la connaissance des deux langues officielles du Canada. Il s'avère important que les enseignantes et enseignants des cours de français entretiennent des liens avec les entreprises locales, notamment celles de la communauté francophone afin d'assurer à l'élève des expériences pratiques qui viendront renforcer les connaissances et les habiletés acquises à l'école.

La préparation aux expériences pratiques en milieu de travail doit comprendre un enseignement sur les mesures liées à la santé et la sécurité en milieu de travail. Le personnel enseignant appuyant l'élève en situation d'apprentissage en milieu de travail doit évaluer les conditions relatives à la santé et à la sécurité dans le milieu de travail. Avant de participer à une expérience en milieu de travail, l'élève doit acquérir les

connaissances et les compétences nécessaires pour assurer sa sécurité physique et son bien-être personnel. L'élève doit comprendre les questions relatives à la confidentialité et au respect de la vie privée, comme il est énoncé dans la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Elle ou il a le droit de travailler dans un milieu exempt de mauvais traitements et de harcèlement et doit être sensible aux enjeux portant sur sa sécurité personnelle. L'élève doit être renseigné quant aux ressources scolaires et communautaires, aux politiques de l'école et à la marche à suivre pour signaler toutes formes d'abus et de harcèlement.

La note Politique/Programme nº 76A intitulée *Assurance contre les accidents du travail pour les élèves des programmes de formation pratique* (Septembre 2000) trace les grandes lignes des procédures à suivre pour assurer le respect des dispositions de la *Loi sur la sécurité professionnelle et les assurances contre les accidents du travail* (1997) aux élèves âgés d'au moins 14 ans inscrits à un stage de plus d'une journée en milieu de travail. L'observation au poste de travail et le jumelage sont considérés comme une sortie éducative. Le personnel enseignant doit connaître l'âge minimum requis selon la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (1990) pour trouver un milieu de travail où l'élève peut travailler. Tous les stages d'éducation coopérative et les autres expériences en milieu de travail sont dispensés selon les prescriptions énoncées dans *Éducation coopérative et autres formes d'apprentissage par l'expérience : Lignes directrices pour les écoles secondaires de l'Ontario*, 2000.

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

Malgré le fait que les questions relatives à la santé et à la sécurité ne sont pas généralement liées à l'enseignement d'une langue, elles peuvent s'avérer importantes lorsque l'apprentissage fait appel à des activités pratiques, en particulier celles qui se déroulent à l'extérieur de l'école. Ces activités offrent une dimension authentique et motivante en ce qui a trait aux expériences d'apprentissage de l'élève. Les enseignantes et enseignants planifieront avec soin ces activités afin de prévoir les problèmes et de prévenir les risques pour la santé et la sécurité de l'élève.

COURS

Français, 9^e année

Cours théorique

FRA₁D

Ce cours permet à l'élève de développer ses compétences langagières en communication orale, en lecture et en écriture. L'élève devra étudier diverses productions médiatiques ainsi qu'interpréter et produire divers textes courants et littéraires, ce qui l'amène à réfléchir sur les valeurs qui caractérisent la communauté francophone et lui permet de développer son esprit critique et son sens d'appartenance à la francophonie. Dans ses productions, l'élève utilise les technologies de l'information et de la communication et applique des stratégies diverses pour communiquer correctement et efficacement. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à suivre le cours théorique de français de $10^{\rm e}$ année qui donne accès aux cours des filières préuniversitaire ou précollégiale en $11^{\rm e}$ et $12^{\rm e}$ année.

Préalable: Aucun

TEXTES À L'ÉTUDE

	Communication orale ¹		Lastonia	é. u
	Interprétation	Présentation ²	Lecture	Écriture
TEXTES LITTÉRAIRES ³				
Textes narratifs		Dramatisation d'un extrait significatif d'une pièce de théâtre ou lecture expressive d'un texte poétique ou de tout autre extrait significatif d'une œuvre littéraire	 Roman Pièce de théâtre Bande dessinée 	Dialogue ou texte dramatique
Textes poétiques	• Chanson ou poème ⁴		• Poème du Moyen Âge et de la Renaissance ⁴	
TEXTES COURANTS				
Textes descriptifs ou explicatifs	Bulletin de nouvelles	• Exposé	 Nouvelle journalistique Article de revue Textes techniques et administratifs 	Résumé Nouvelle journalistique Textes personnels et utilitaires
Textes argumentatifs ou incitatifs	Tribune téléphonique ou forum de discussion provenant des médias	Commentaire critique d'une nouvelle journalistique	Texte d'opinion Texte publicitaire	Texte d'opinion Texte publicitaire

Remarques

- 1. Les habiletés en communication orale spontanée s'apprennent dans le quotidien de la salle de classe. À cette fin, il faut tenir compte de l'attente formulée dans le domaine Communication orale.
- 2. En fonction du nombre d'élèves dans le cours et de l'envergure des présentations orales, on pourra n'exiger que deux présentations portant sur des textes différents.
- 3. Parmi les textes littéraires qui lui sont proposés, l'élève doit interpréter, avant la fin de sa 10^e année, un minimum de trois œuvres d'auteurs de l'Ontario français dont un roman et, au choix, une pièce de théâtre, une bande dessinée ou un recueil (contes, légendes, poèmes, chansons).
- 4. Les poèmes et les chansons peuvent être soit écoutés, soit lus ou les deux simultanément.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES ET TEXTUELLES

Connaissances faisant l'objet d'un apprentissage planifié et évalué

Dans le contexte d'activités de communication orale, de lecture et d'écriture, l'élève apprend à mettre à contribution ses connaissances linguistiques et textuelles pour mieux comprendre et interpréter les textes à l'étude ainsi que pour mieux évaluer ses propres textes dans le but de les améliorer. Pour ce faire, on l'amène à faire des observations, à dégager des constatations et à faire des généralisations sur la langue orale et écrite et sur son fonctionnement en s'inspirant des principes pédagogiques et des exemples d'activités d'apprentissage proposés en annexe.

GRAMMAIRE DE LA PHRASE / SYNTAXE

- 1. La phrase de base et ses constituants
 - 1.1 Le groupe nominal :

groupe participe complément du nom subordonnée relative complément du nom (dont, où, quoi, lequel...) subordonnée relative avec un pronom précédé d'une préposition groupe du nom complément du nom

1.2 Le groupe verbal :

complément du verbe passif groupe adverbial modificateur du verbe

- 1.4 Le groupe adverbial complément de phrase
- 2. Les subordonnées
 - 2.1 Relatives : choix du pronom relatif (dont, où, quoi, lequel. . .); pronom précédé d'une préposition
 - 2.2 Complétives : compléments du verbe, mode et temps de la subordonnée
 - 2.4 Circonstancielles : de conséquence à l'indicatif; de concession/d'opposition et de but au subjonctif; de comparaison à l'indicatif
- 3. Les types et les formes de phrases
 - 3.2 Formes:

phrase négative (*nul... ne*; *aucun... ne*) phrase emphatique phrase infinitive

phrase passive phrase à présentatif

GRAMMAIRE DU TEXTE / COHÉRENCE

- 4. Le texte
 - 4.1 Principes de base : unité du sujet; reprise de l'information; progression; point de vue/point de vue de la narration
 - 4.2 Autres procédés : division en paragraphes, structure et caractéristiques du texte, organisation logique; marqueurs de relation; organisateurs textuels; temps et modes des verbes; nuance et relation de temps; discours rapporté direct et indirect

ORTHOGRAPHE D'ACCORD ET PONCTUATION

- 5. La morphologie des mots variables
 - 5.2 Pronoms relatifs, démonstratifs, possessifs, interrogatifs
 - 5.3 Déterminants indéfinis, quantitatifs, partitifs
 - 5.6 Participes passés avec être, avec avoir; participes passés des verbes pronominaux

STYLE

- 8. Les figures
 - 8.1 Figures de construction
 - 8.2 Figures de pensée
 - 8.3 Figures de mots

MORPHOLOGIE VERBALE

- 9. Les modes et les temps des verbes; la conjugaison
 - 9.1 Modes et temps : valeur, durée, aspects; mode indicatif, subjonctif, impératif, infinitif et participe aux temps usuels
 - 9.2 Conjugaison : verbes du 2^e groupe autres que ceux du modèle *ir-issant* (finir) aux temps et aux modes usuels

ÉLÉMENTS PROSODIQUES

- 10. La phonétique et la prosodie
 - 10.1 Phonétique : prononciation et articulation; liaisons
 - 10.2 Prosodie: rythme ou débit, pauses, intonation, accent tonique

COMMUNICATION ORALE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- s'exprimer spontanément, en temps opportun, dans le contexte de diverses situations de communication.
- interpréter diverses communications orales de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- présenter diverses communications orales préparées en utilisant les connaissances linguistiques et textuelles appropriées et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses communications orales les apprentissages réalisés en lecture, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale spontanée

- ▶ prendre la parole spontanément dans divers contextes pour interagir, informer et s'informer, présenter et défendre ses prises de position, préciser sa pensée (p. ex., participer à un travail d'équipe, à un remue-méninges).
- ▶ échanger avec ses pairs dans divers contextes pour mieux se connaître, faire connaître ses valeurs et apprendre à respecter celles des autres (p. ex., préciser ses goûts personnels, son engagement communautaire).
- ▶ prendre la parole dans divers contextes pour manifester son engagement envers la langue et la culture d'expression française (p. ex., présenter des annonces au micro, un produit dans un kiosque).

Interprétation

- recourir au processus de communication orale pour interpréter une variété de communications orales.
- ▶ relever l'information exprimée de façon explicite (p. ex., renseignements précis dans un bulletin de nouvelles) et implicite (p. ex., sentiments ou perceptions d'une auteure ou d'un auteur).

- ▶ reconnaître les causes des bris de compréhension (p. ex., chute d'attention, difficulté d'envisager un autre point de vue) et les stratégies à appliquer pour corriger la situation (p. ex., se concentrer sur ce qui se dit et se passe, demander de répéter).
- comparer des référents culturels dans diverses communications orales pour se donner des repères culturels (p. ex., tolérance, justice).
- réagir avec un esprit critique à diverses présentations orales, par rapport notamment :
 - au contenu (p. ex., pertinence de l'information, respect des caractéristiques des textes à l'étude);
 - aux référents culturels (p. ex., manifestation artistique, comportement social);
 - aux valeurs (p. ex., éthique professionnelle, engagement social);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur ou le locuteur (p. ex., point de vue tendancieux, affirmations non fondées, préjugés).
- ▶ recourir à des connaissances linguistiques d'ordre lexical, syntaxique, morphologique et prosodique et à des connaissances textuelles (p. ex., organisateurs textuels, prononciation) pour analyser des communications orales.

- ▶ interpréter des chansons ou des poèmes en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le développement du thème (p. ex., images, champ lexical);
 - les procédés stylistiques (p. ex., registre de langue, tournures de phrases, choix et agencement des mots, figures de style);
 - la versification (p. ex., rimes, sonorités, rythme);
 - les éléments sonores et visuels (p. ex., fond sonore, illustrations);
 - la prosodie (p. ex., débit, intonation).
- interpréter des bulletins de nouvelles en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la structure habituelle (p. ex., réponse aux questions Qui?, Quoi?, Quand?, Où?);
 - la pertinence et la quantité des renseignements;
 - le point de vue et le ton (p. ex., phrases impersonnelles, point de vue neutre, ton objectif);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., reportages, tableaux, illustrations) et leur rôle (p. ex., précision, renseignements essentiels à la compréhension);
 - l'ordre de présentation des informations (p. ex., préambule aux nouvelles, du plus important aux informations mineures);
 - la prosodie (p. ex., articulation, pauses);
 - les éléments sonores et visuels (p. ex., indicatif musical, séquences filmées).
- ▶ interpréter des tribunes téléphoniques ou des forums de discussion provenant des médias en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le développement des sujets traités (p. ex., conservation de l'énergie, écologie, solution à des problèmes d'ordre scientifique, changement d'ordre social, valeur des jeux vidéo, manifestation artistique);
 - le rôle des participantes et participants (p. ex., animatrice ou animateur, invités, intervenants);
 - l'ordre de présentation des aspects discutés et les moyens utilisés pour soutenir la discussion (p. ex., faits, références, citations, statistiques);
 - la pertinence des interventions, la qualité de l'argumentation et la progression de la discussion en cours;

- les stratégies d'écoute active utilisées pour maintenir une interaction soutenue entre les participantes et participants (p. ex., contact visuel, reformulations, questions de clarification, reprise de l'information à partir de la dernière idée émise);
- les moyens employés par les participantes et participants pour soutenir leur prise de position (p. ex., ton de la voix, témoignages, répétitions);
- le registre de langue, le ton et le vocabulaire appropriés.

Communication orale préparée

- suivre les étapes du processus de communication orale pour présenter diverses communications orales.
- respecter les caractéristiques des textes à présenter oralement.
- utiliser les éléments linguistiques appropriés d'ordre syntaxique, lexical, morphologique et prosodique de même que les éléments textuels pour assurer la qualité de ses présentations.
- exercer son esprit critique pour présenter des communications orales d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- tenir compte de ses repères culturels, de ses valeurs et des valeurs du milieu pour produire ses communications orales.
- ▶ présenter la dramatisation d'un extrait significatif d'une pièce de théâtre ou faire la lecture expressive d'un texte poétique ou de tout autre extrait significatif d'une œuvre littéraire en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la connaissance et la compréhension du texte (p. ex., intensité dramatique d'un extrait, humour d'une scène);
 - les éléments de mise en scène (p. ex., déplacements des personnages, décors);
 - les costumes, les accessoires, les appuis sonores et visuels (p. ex., extrait musical, éclairage, bruitage);
 - les éléments prosodiques et extralinguistiques (p. ex., articulation, volume, gestuelle).

- faire un exposé en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le sujet (p. ex., sujet lié à l'identité personnelle, aux goûts, au choix de carrière, aux champs d'intérêt);
 - le choix de la stratégie de communication (p. ex., recours à un média) et des supports techniques appropriés (p. ex., logiciel de présentation, schémas, illustrations);
 - la structure (p. ex., introduction, développement, conclusion);
 - la clarté du point de vue (p. ex., objectif, subjectif);
 - les procédés descriptifs, explicatifs et argumentatifs (p. ex., appel aux sens, recours aux diagrammes, statistiques) et leur apport à la qualité du texte (p. ex., précision, démonstration, incitation);
 - la qualité de la langue (p. ex., vocabulaire, accord des verbes);
 - le registre de langue et sa pertinence (p. ex., emploi de termes spécialisés pour la présentation d'un sujet technique et de formules incitatives pour convaincre);
 - les éléments prosodiques (p. ex., volume, intonation, pauses).
- présenter un commentaire critique d'une nouvelle journalistique en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la sélection des informations pertinentes auxquelles réagir;
 - le choix du point de vue (p. ex., subjectif) et le ton approprié (p. ex., ton engagé);
 - la sélection des arguments et des appuis (p. ex., exemples, témoignages, statistiques);
 - le choix de la stratégie de communication (p. ex., recours à un média) et des supports techniques appropriés (p. ex., logiciel de présentation, schémas, illustrations).

- utiliser en communication orale, à des fins d'interprétation et de présentation, les connaissances linguistiques et textuelles acquises en lecture, en écriture et en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication :
 - lecture (p. ex., respect des caractéristiques d'un texte poétique, emploi d'organisateurs textuels);

- écriture (p. ex., emploi de structures syntaxiques complexes, accord du verbe avec son sujet);
- technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à la musique comme fond sonore, photos numérisées comme arrière-plan).
- porter un regard critique sur sa performance en communication orale en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en communication orale (p. ex., aspects réussis, pistes d'amélioration, moyens à adopter).

LECTURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter une variété de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- analyser une variété de textes de manière critique pour mieux comprendre les moyens d'ordre linguistique et textuel qui servent à véhiculer le sens.
- réinvestir en lecture les apprentissages réalisés en communication orale, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interprétation

- recourir au processus de lecture pour interpréter une variété de textes littéraires et courants.
- ▶ relever dans les textes à l'étude l'information exprimée de façon explicite (p. ex., renseignements dans une nouvelle journalistique) et implicite (p. ex., atmosphère créée dans un poème).
- ▶ comparer les référents culturels des œuvres étudiées avec ceux du monde d'aujourd'hui pour se donner des repères culturels (p. ex., valeurs familiales, religieuses et culturelles dans les romans et les pièces de théâtre à l'étude).
- ▶ établir un parallèle entre ses champs d'intérêt et ses connaissances d'une part et les thèmes des textes lus d'autre part (p. ex., caractéristiques des personnes de son entourage et celles des personnages dans les textes).
- interpréter un roman en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la progression de l'intrigue (p. ex., succession des péripéties);
 - les personnages (p. ex., traits physiques et psychologiques, motivation des personnages);
 - l'évolution des personnages;
 - les éléments permettant de créer un univers narratif (p. ex., voyage dans l'imaginaire d'un personnage);

- les éléments fictifs (p. ex., réalisme, invraisemblance);
- l'ordre de présentation de séquences descriptives, explicatives ou dialogales;
- les procédés linguistiques (p. ex., variété des structures syntaxiques, figures de style);
- le point de vue de la narration;
- les procédés narratifs (p. ex., écart entre la durée réelle et la durée narrative, retour en arrière, discours rapporté direct et indirect).
- interpréter une pièce de théâtre en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la progression de l'intrigue (p. ex., coup de théâtre, rôle des différents personnages dans la progression de l'action);
 - le temps, le lieu et l'atmosphère;
 - la description du personnage principal et des personnages secondaires (p. ex., nom, âge, milieu socioéconomique, caractéristiques physiques, traits psychologiques, qualités, défauts, goûts, préoccupations, aspirations, habillement);
 - la vraisemblance des personnages et de leurs réactions;
 - le registre de langue des personnages selon leur rôle et l'époque;
 - les didascalies et les indications scéniques concernant notamment les décors, les accessoires, les costumes, les effets sonores, la musique, l'éclairage.

- interpréter des bandes dessinées en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la progression de l'action (p. ex., succession des péripéties, rôle des différents personnages dans la progression de l'action);
 - les personnages (p. ex., traits physiques et psychologiques, relation entre les personnages);
 - les éléments permettant de créer un univers narratif (p. ex., descriptions imagées permettant de se situer dans le temps et le lieu);
 - l'imaginaire et le degré de vraisemblance;
 - le point de vue de la narration (p. ex., narrateur participant, narrateur témoin);
 - les procédés narratifs (p. ex., écart entre la durée réelle et la durée narrative, personnage archétype);
 - les éléments linguistiques (p. ex., variété des phrases, figures de style).
- ▶ interpréter des poèmes du Moyen Âge et de la Renaissance en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le développement du thème;
 - les caractéristiques des œuvres poétiques du Moyen Âge et de la Renaissance;
 - la forme poétique (p. ex., disposition en vers des poèmes à forme fixe tels que le sonnet, la ballade ou l'ode);
 - l'univers poétique créé par les mots, les images et les descriptions;
 - les procédés linguistiques (p. ex., structures syntaxiques, figures de pensée);
 - les procédés poétiques (p. ex., rimes, sonorités, rythme).
- interpréter des nouvelles journalistiques et des articles de revue en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les renseignements et l'ordre de leur présentation (p. ex., réponse aux questions Qui?,
 Quoi?, Quand?, Où?, Comment?, Pourquoi?
 dans une nouvelle journalistique; ordre des
 explications dans un article de revue);
 - le registre de langue;
 - le point de vue et le ton (p. ex., point de vue distancié ou engagé; ton neutre, didactique ou objectif);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (*p. ex.*, *résultats d'enquêtes, citations, statistiques*) et leur rôle (*p. ex.*, *précision selon les destinataires, renseignements essentiels à la compréhension*);
 - les éléments visuels et la mise en page (p. ex., photos, illustrations, typographie).

- ▶ interpréter divers textes techniques et administratifs (p. ex., feuillets d'information, dépliants, horaires, guides d'utilisation) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la présentation du contenu (p. ex., préambule, avant-propos, explications);
 - le sens des mots et des expressions techniques;
 - le recours aux procédés utilisés pour présenter les renseignements :
 - table des matières, index, bibliographie, notes en bas de page,
 - tableaux,
 - horaires, calendriers de tous genres,
 - graphiques de tous genres,
 - légendes;
 - la mise en page (p. ex., disposition du texte en colonnes, taille et police des caractères, utilisation de la couleur).
- ▶ interpréter des **textes d'opinion** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la prise de position et les aspects traités;
 - la distinction entre faits et opinions;
 - le point de vue (p. ex., objectif, subjectif, tendancieux);
 - les procédés descriptifs et argumentatifs (p. ex., faits, statistiques, citations, témoignages);
 - les mots et expressions servant à exprimer une opinion (*p. ex.*, penser, croire, juger, prétendre, à leur avis, selon les experts);
 - la qualité de la langue (p. ex., variété des tournures, figures de style);
 - la qualité de l'organisation (p. ex., progression, structure parallèle).
- ▶ interpréter des **textes publicitaires** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la situation de communication;
 - le format et la mise en page (p. ex., proportion et disposition des illustrations et du texte);
 - le point de vue (p. ex., termes mélioratifs, témoignages d'experts);
 - les procédés incitatifs (p. ex., faits, justifications, appuis, interpellations);
 - les types d'appuis pour convaincre ou persuader (p. ex., appel aux sentiments, slogans, néologismes, figures de style);
 - les éléments visuels et la mise en page (p. ex., couleur, illustrations, taille et police des caractères).

Analyse / Littératie critique

- ▶ recourir à des connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue pour construire le sens des textes lus (p. ex., reprise de l'information, modes et temps des verbes, champ lexical).
- ▶ recourir à la manipulation linguistique pour construire le sens des textes lus (p. ex., sens des subordonnées et des phrases complexes).
- expliquer le rôle des marqueurs de relation et des organisateurs textuels.
- réagir avec un esprit critique à divers textes lus, par rapport notamment :
 - aux renseignements (p. ex., quantité, pertinence);
 - aux référents culturels (p. ex., façon de penser, mode de vie);
 - aux valeurs (p. ex., franchise, sens des responsabilités);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur (*p. ex., point de vue, stéréotype*).
- expliquer les éléments contribuant à la cohérence du texte (p. ex., unité et progression du texte).
- ▶ réagir aux choix stylistiques et lexicaux pour en commenter l'efficacité (p. ex., caractéristiques lexicales d'un poème).

- utiliser en lecture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., effet créé par les rimes et les sonorités);
 - écriture (p. ex., organisation des idées en paragraphes);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recherche d'information sur un sujet).
- ▶ porter un regard critique sur ses textes lus en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en lecture (p. ex., habileté à dégager l'essentiel d'un texte, prise en compte du but d'un texte, pistes d'amélioration).

FRA1D

ÉCRITURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- produire une variété de textes littéraires et courants en s'appuyant sur ses repères culturels et en tenant compte des caractéristiques propres à chaque texte.
- améliorer ses textes en mettant à contribution ses connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses écrits les apprentissages réalisés en communication orale, en lecture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production de textes

- la écrire régulièrement, de façon spontanée, de courts textes pour exprimer une opinion, une réaction, des sentiments, son imaginaire (p. ex., sur un nouveau règlement municipal, un match, un spectacle à l'école, une émission de télévision).
- recourir au processus d'écriture pour rédiger une variété de textes littéraires et courants.
- recourir à l'écrit pour exprimer ses idées et ses valeurs et les faire connaître à des francophones d'ici et d'ailleurs (p. ex., courriels, lettres à des correspondantes et correspondants).
- tenir compte au moment de la collecte de renseignements de ses champs d'intérêt et de ses connaissances pour traiter certains aspects dans ses productions écrites.
- rédiger des dialogues ou des textes dramatiques en tenant compte, entre autres, des éléments suivants:
 - la progression de l'intrigue (p. ex., enchaînement des péripéties);
 - le temps, le lieu et les personnages principaux et secondaires;
 - le registre de langue des personnages;
 - le discours rapporté direct et indirect;
 - les didascalies et les indications scéniques dans un texte dramatique (p. ex., mimiques, déplacements des personnages, décors).

- rédiger des **résumés** de textes descriptifs ou explicatifs en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la structure du texte d'origine;
 - les idées principales et les idées secondaires du texte d'origine;
 - la proportion de chacune des parties du texte d'origine;
 - les techniques propres au résumé (p. ex., relever les mots clés et les expressions clés);
 - la cohérence (p. ex., marqueurs de relation, substituts lexicaux).
- rédiger des **nouvelles journalistiques** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le choix des renseignements (p. ex., réponse aux questions Qui?, Quoi?, Quand?, Où? dans les premières phrases du texte);
 - l'ordre de présentation des événements et des explications;
 - un titre accrocheur et approprié au sujet du texte;
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., recours à des exemples, reformulations, énumérations);
 - le point de vue (p. ex., absence d'interpellation, emploi de pronoms à la 3^e personne);
 - des faits et des citations;
 - les appuis visuels et la mise en page (p. ex., photos, colonnes, paragraphes).

- rédiger divers textes personnels et utilitaires en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la nature du texte (p. ex., note explicative, lettre d'opinion);
 - le choix des renseignements à communiquer;
 - l'organisation des renseignements;
 - le recours à des éléments linguistiques (p. ex., adjectifs, adverbes, tournures elliptiques).
- rédiger des **textes d'opinion** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la prise de position;
 - le choix et l'ordre des renseignements qui appuient l'opinion;
 - les éléments linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., emploi de verbes qui expriment un jugement comme je pense que; mode des verbes);
 - les procédés argumentatifs (p. ex., faits, justifications, appuis);
 - les appuis visuels et les conventions d'écriture (p. ex., mise en page, formules usuelles d'une lettre à l'éditeur).
- rédiger des textes publicitaires en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - un format approprié;
 - les procédés incitatifs (p. ex., statistiques, témoignages);
 - les procédés linguistiques (p. ex., mots mélioratifs, jeux de mots, figures de style);
 - des appuis visuels efficaces;
 - des illustrations pertinentes au contenu.

Amélioration de textes

- écrire ses textes en tenant compte de certains principes de base de la grammaire du texte (p. ex., unité du sujet, reprise de l'information, progression).
- assurer la cohérence du texte par l'emploi de marqueurs de relation et d'organisateurs textuels.
- recourir à des choix lexicaux et stylistiques pour modifier ses textes en fonction de la situation de communication.
- exercer son esprit critique pour produire des textes d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- respecter les conventions d'usage dans ses textes en tenant compte en particulier des contenus prescrits dans le tableau des connaissances linguistiques et textuelles (p. ex., accord, orthographe d'usage).

- utiliser en écriture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., utilisation d'un registre de langue approprié);
 - lecture (p. ex., emploi d'une structure de texte appropriée);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à un traitement de texte pour la mise en page et les illustrations).
- ▶ porter un regard critique sur ses productions écrites en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en écriture (p. ex., aspects réussis, pistes d'amélioration, moyens à adopter).

Français, 9^e année

Cours appliqué

FRA1P

Ce cours permet à l'élève de développer ses compétences langagières en communication orale, en lecture et en écriture. À l'oral, l'élève a la possibilité de se familiariser avec diverses productions médiatiques, de les interpréter et de les présenter. En lecture et en écriture, le cours propose une variété de textes courants et littéraires dont un roman, une pièce de théâtre et, au choix, une bande dessinée, un récit ou une énigme. L'élève est amené à réfléchir sur les valeurs qui caractérisent la communauté francophone ainsi qu'à développer son esprit critique et son sens d'appartenance à la francophonie. Dans ses productions, l'élève utilise les technologies de l'information et de la communication et applique des stratégies pour communiquer correctement et efficacement. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à suivre le cours appliqué de français de $10^{\rm e}$ année qui donne accès aux cours des filières précollégiale ou préemploi en $11^{\rm e}$ et $12^{\rm e}$ année.

Préalable : Aucun

TEXTES À L'ÉTUDE

	Communication orale ¹		Lastone	Écriture	
	Interprétation	Présentation	Lecture	Ecriture	
TEXTES LITTÉRAIRES ²					
Textes narratifs			RomanPièce de théâtreBande dessinée ou récit ou énigme	Récit autobiographique ou biographique	
Textes poétiques	• Chanson ou poème ³		• Chanson ou poème ³		
TEXTES COURANTS					
Textes descriptifs ou explicatifs	Bulletin de nouvelles	Exposé portant sur un poème ou une chanson	Nouvelle journalistique Article de revue Textes techniques et administratifs	 Compte rendu d'un événement Résumé Textes personnels et utilitaires 	
Textes argumentatifs ou incitatifs	Commentaire ou table ronde provenant des médias	Commentaire critique d'une nouvelle journalistique	Texte d'opinion	Texte d'opinion Invitation	

Remarques:

- 1. Les habiletés en communication orale spontanée s'apprennent dans le quotidien de la salle de classe. À cette fin, il faut tenir compte de l'attente formulée dans le domaine Communication orale.
- 2. Parmi les textes littéraires qui lui sont proposés, l'élève doit interpréter, avant la fin de sa 10e année, un minimum de trois œuvres d'auteurs de l'Ontario français dont un roman et, au choix, une pièce de théâtre, une bande dessinée ou un recueil (contes, légendes, poèmes, chansons).
- 3. Les poèmes et les chansons peuvent être soit écoutés, soit lus ou les deux simultanément.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES ET TEXTUELLES

Connaissances faisant l'objet d'un apprentissage planifié et évalué

Dans le contexte d'activités de communication orale, de lecture et d'écriture, l'élève apprend à mettre à contribution ses connaissances linguistiques et textuelles pour mieux comprendre et interpréter les textes à l'étude ainsi que pour mieux évaluer ses propres textes dans le but de les améliorer. Pour ce faire, on l'amène à faire des observations, à dégager des constatations et à faire des généralisations sur la langue orale et écrite et sur son fonctionnement en s'inspirant des principes pédagogiques et des exemples d'activités d'apprentissage proposés en annexe.

GRAMMAIRE DE LA PHRASE / SYNTAXE

- 1. La phrase de base et ses constituants
 - 1.1 Le groupe nominal :

groupe prépositionnel complément du nom subordonnée relative (*qui, que*) pronom : antécédent, genre et nombre

1.2 Le groupe verbal :

complément direct et indirect, choix de la préposition; anglicismes syntaxiques attribut du sujet groupe prépositionnel complément du verbe

- 2. Les subordonnées
 - 2.1 Relatives : compléments du nom avec qui, que
 - 2.4 Circonstancielles : de temps, de cause, de supposition/d'hypothèse à l'indicatif
- 3. Les types et les formes de phrases
 - 3.2 Forme: phrase négative (ne... pas; ne... jamais; ne... rien)

GRAMMAIRE DU TEXTE / COHÉRENCE

- 4. Le texte
 - 4.1 Principes de base : unité du sujet, reprise de l'information; progression; point de vue/point de vue de la narration
 - 4.2 Autres procédés : division en paragraphes, structure et caractéristiques du texte, organisation logique; marqueurs de relation; organisateurs textuels; discours rapporté direct et indirect

ORTHOGRAPHE D'ACCORD ET PONCTUATION

- 5. La morphologie des mots variables
 - 5.1 Noms : cas fréquents et réguliers, exceptions usuelles
 - 5.2 Pronoms personnels possessifs, interrogatifs
 - 5.3 Déterminants indéfinis, quantitatifs, partitifs
 - 5.4 Adjectifs : cas fréquents et réguliers
 - 5.5 Verbes: accord avec deux sujets ou plus
 - 5.6 Participes passés avec être
- 6. La ponctuation: virgule, point-virgule, deux-points, guillemets

LEXIQUE ET ORTHOGRAPHE D'USAGE

- 7. Le vocabulaire et l'usage
 - 7.3 Homophones fréquents (*mon, mais, son...*)

STYLE

- 8. Les figures
 - 8.2 Figures de pensée

MORPHOLOGIE VERBALE

- 9. Les modes et les temps des verbes; la conjugaison
 - 9.1 Modes et temps : valeur, durée, aspects; mode indicatif, subjonctif, impératif, infinitif et participe aux temps usuels
 - 9.2 Conjugaison: verbes du 2^e groupe en *ir-issant* (finir) et les autres aux temps et aux modes usuels

ÉLÉMENTS PROSODIQUES

- 10. La phonétique et la prosodie
 - 10.1 Phonétique : prononciation et articulation; liaisons
 - 10.2 Prosodie: rythme ou débit, pauses, intonation, accent tonique

COMMUNICATION ORALE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- s'exprimer spontanément, en temps opportun, dans le contexte de diverses situations de communication.
- interpréter diverses communications orales de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- présenter diverses communications orales préparées en utilisant les connaissances linguistiques et textuelles appropriées et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses communications orales les apprentissages réalisés en lecture, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale spontanée

- ▶ prendre la parole spontanément dans divers contextes pour interagir, informer et s'informer, présenter et défendre ses prises de position, préciser sa pensée (p. ex., participer à un remueméninges, poser des questions de clarification).
- ▶ échanger avec ses pairs dans divers contextes pour mieux se connaître, faire connaître ses valeurs et apprendre à respecter celles des autres (p. ex., préciser ses goûts personnels, son engagement communautaire).
- ▶ prendre la parole dans divers contextes pour manifester son engagement envers la langue et la culture d'expression française (p. ex., converser en français avec ses amis, accueillir les invités à l'occasion d'un spectacle à l'école).

Interprétation

- recourir au processus de communication orale pour interpréter une variété de communications orales.
- ▶ relever l'information exprimée de façon explicite (p. ex., données précises dans un bulletin de nouvelles) et implicite (p. ex., sens figuré des mots dans un poème).

- ▶ reconnaître les causes des bris de compréhension (p. ex., abondance d'information, manque de concentration) et les stratégies à appliquer pour corriger la situation (p. ex., relever des idées principales, demander de répéter).
- comparer des référents culturels dans diverses communications orales pour se donner des repères culturels (p. ex., honnêteté, respect).
- ▶ réagir avec un esprit critique à diverses présentations orales, par rapport notamment :
 - au contenu (p. ex., pertinence de l'information, respect des caractéristiques des textes à l'étude);
 - aux référents culturels (p. ex., manifestation artistique, comportement social);
 - aux valeurs (p. ex., éthique professionnelle, engagement social);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur ou le locuteur (p. ex., préjugés, stéréotypes, discrimination, absence de tolérance).
- ▶ recourir à des connaissances linguistiques d'ordre lexical, syntaxique, morphologique et prosodique et à des connaissances textuelles (p. ex., registre de langue, prononciation) pour analyser des communications orales.

- interpréter des chansons ou des poèmes en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le développement du thème (p. ex., aspect traité, champ lexical);
 - les procédés stylistiques (p. ex., figures de style, agencement des mots);
 - la versification (p. ex., rimes, sonorités);
 - les éléments sonores et visuels (p. ex., musique qui accompagne un poème, diapositives pour illustrer une chanson).
- interpréter des bulletins de nouvelles en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la structure habituelle (p. ex., réponse aux questions Qui?, Quoi?, Quand?, Où?);
 - le point de vue et le ton (p. ex., absence de verbes à la 1^{re} personne, objectivité);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (*p. ex., recours aux citations de témoins*) et leur rôle (*p. ex., ajout de précision*);
 - l'ordre de présentation des informations (p. ex., nouvelles internationales, nationales, provinciales, régionales);
 - les éléments prosodiques (p. ex., articulation, pauses);
 - les éléments sonores et visuels (p. ex., indicatif musical, séquence filmée).
- ▶ interpréter des commentaires ou des tables rondes provenant des médias en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le développement des sujets traités (p. ex., conservation de l'énergie, écologie, valeur des jeux vidéo, manifestation artistique);
 - le rôle des participantes et participants (p. ex., animatrice ou animateur, invités, intervenants);
 - l'ordre des présentations des aspects discutés et les moyens utilisés pour soutenir la discussion (p. ex., faits, références, citations, statistiques);
 - les stratégies d'écoute active utilisées pour maintenir une interaction soutenue entre les participantes et participants (p. ex., contact visuel, reformulation de questions de clarification, reprise de l'information à partir de la dernière idée émise);
 - les moyens employés par les participantes et participants pour soutenir leur prise de position (p. ex., ton de la voix, témoignages, répétitions);
 - le registre de langue, le ton et le vocabulaire appropriés.

Communication orale préparée

- suivre les étapes du processus de communication orale pour présenter diverses communications orales.
- ▶ respecter les caractéristiques des textes à présenter oralement.
- utiliser les éléments linguistiques appropriés d'ordre syntaxique, lexical, morphologique et prosodique de même que les éléments textuels pour assurer la qualité de ses présentations.
- exercer son esprit critique pour présenter des communications orales d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations non fondées, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- ▶ tenir compte de ses repères culturels, de ses valeurs et des valeurs du milieu pour produire ses communications orales.
- ▶ faire un exposé portant sur un poème ou une chanson en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la structure (p. ex., introduction, développement, conclusion);
 - le choix des renseignements pour la présentation du poème ou de la chanson (p. ex., auteure ou auteur, caractéristiques du texte présenté, musicalité);
 - le choix de la stratégie de communication (p. ex., recours à un média) et des supports techniques appropriés (p. ex., logiciel de présentation, schémas, illustrations);
 - la clarté du point de vue (p. ex., objectif, subjectif);
 - les procédés descriptifs, explicatifs et argumentatifs (p. ex., appel aux sens, recours aux diagrammes) et leur apport à la qualité du texte (p. ex., précision, démonstration, incitation);
 - la qualité de la langue (p. ex., vocabulaire, accord des verbes);
 - le registre de langue et sa pertinence (p. ex., emploi de termes spécialisés pour l'analyse du poème ou de la chanson);
 - les éléments prosodiques (p. ex., volume, intonation, pauses).

- présenter un commentaire critique d'une nouvelle journalistique en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la sélection des informations pertinentes auxquelles réagir (p. ex., opinion sur certains détails de l'information transmise);
 - le choix du point de vue (p. ex., choix de la 1^{re} personne, ton subjectif);
 - la sélection des arguments et des appuis (p. ex., exemples, témoignages, statistiques);
 - le choix de la stratégie de communication (p. ex., recours à des fiches aide-mémoire) et des supports techniques appropriés (p. ex., logiciel de présentation, illustrations).

- utiliser en communication orale, à des fins d'interprétation et de présentation, les connaissances linguistiques et textuelles acquises en lecture, en écriture et en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication :
 - lecture (p. ex., recours à la structure observée dans un texte lu, emploi d'organisateurs textuels);
 - écriture (p. ex., emploi de structures syntaxiques complexes, accord du verbe à l'oral, liaisons);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., projection d'images pour accompagner la présentation d'un exposé, utilisation d'un logiciel multimédia).
- ▶ porter un regard critique sur sa performance en communication orale en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en communication orale (p. ex., aspects réussis, pistes d'amélioration, moyens à adopter).

LECTURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter une variété de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- analyser une variété de textes de manière critique pour mieux comprendre les moyens d'ordre linguistique et textuel qui servent à véhiculer le sens.
- réinvestir en lecture les apprentissages réalisés en communication orale, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interprétation

- recourir au processus de lecture pour interpréter une variété de textes littéraires et courants.
- ▶ relever dans les textes à l'étude l'information exprimée de façon explicite (p. ex., sujet d'une nouvelle journalistique) et implicite (p. ex., sentiments d'une auteure ou d'un auteur).
- comparer les référents culturels des œuvres étudiées avec ceux du monde d'aujourd'hui pour se donner des repères culturels (p. ex., valeurs dans les bandes dessinées, comportements dans diverses situations).
- ▶ établir un parallèle entre ses champs d'intérêt et ses connaissances d'une part et les thèmes des textes lus d'autre part (p. ex., caractéristiques des personnes de son entourage et celles des personnages dans les textes).
- interpréter un roman en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le schéma narratif;
 - les personnages (p. ex., traits physiques et psychologiques);
 - les éléments permettant de créer un univers narratif (p. ex., degré de vraisemblance des référents);
 - le point de vue de la narration (p. ex., narrateur omniscient, narrateur témoin);

- les procédés narratifs (p. ex., ordre des péripéties, retour en arrière, discours rapporté direct et indirect);
- les éléments linguistiques (p. ex., variété des phrases, figures de style).
- ▶ interpréter une pièce de théâtre en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les éléments essentiels de l'intrigue (p. ex., situation initiale, événement déclencheur, péripéties, point culminant, dénouement);
 - les traits de caractère du personnage principal et des personnages secondaires (*p. ex., qualités, défauts, préoccupations*);
 - le registre de langue des personnages selon leur rôle et l'époque;
 - les didascalies et les indications scéniques concernant notamment les décors, les accessoires, les costumes, les effets sonores.
- interpréter des bandes dessinées ou des récits ou des énigmes en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le schéma narratif;
 - les personnages (p. ex., traits physiques et psychologiques);
 - les éléments permettant de créer un univers narratif (p. ex., descriptions permettant de se situer dans le temps et le lieu);
 - le point de vue de la narration (p. ex., narrateur omniscient, narrateur témoin);

- les procédés narratifs (p. ex., ordre des péripéties, retour en arrière, discours rapporté direct et indirect);
- les éléments linguistiques (p. ex., variété des *phrases, figures de style*).
- interpréter des chansons ou des poèmes en tenant compte, entre autres, des éléments suivants:
 - le développement du thème;
 - la forme poétique (p. ex., vers et strophes plutôt que phrases et paragraphes);
 - les procédés poétiques (p. ex., rimes, sonorités, répétitions, inversions);
 - le lexique (p. ex., champ lexical évocateur du thème d'une chanson ou d'un poème);
 - les éléments visuels (p. ex., illustrations) et les conventions d'écriture (p. ex., lettre majuscule en début de vers, absence de ponctuation).
- interpréter des nouvelles journalistiques et des articles de revue en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les renseignements et l'ordre de leur présentation (p. ex., réponse aux questions Qui?, Quoi?, Quand?, Où?, Comment?, Pourquoi? dans une nouvelle journalistique; ordre des explications dans un article de revue);
 - le point de vue et le ton (p. ex., absence de pronoms à la 1^{re} personne, ton neutre);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., citations, statistiques) et leur rôle (p. ex., ajout de précision, renseignements essentiels à la compréhension);
 - les éléments visuels et la mise en page (p. ex., photos, illustrations, intertitres).
- interpréter divers textes techniques et **administratifs** (p. ex., horaires, tableaux, diagrammes) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la présentation du contenu (p. ex., préambule, avant-propos, explications);
 - le sens des mots et des expressions techniques;
 - le recours aux procédés utilisés pour présenter les renseignements :
 - table des matières, index, bibliographie, notes en bas de page,
 - tableaux,
 - horaires, calendriers de tous genres,
 - graphiques de tous genres,
 - légendes;

- la mise en page (p. ex., disposition du texte en colonnes, taille et police des caractères, utilisation de la couleur).
- interpréter des textes d'opinion en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la distinction entre faits et opinions;
 - le point de vue (p. ex., expressions telles que à mon avis, j'affirme, c'est inacceptable pour exprimer la subjectivité);
 - les procédés argumentatifs (p. ex., faits, statistiques, citations, témoignages);
 - les mots et les expressions servant à exprimer une opinion (p. ex., penser, croire, juger, prétendre, à leur avis, selon les experts).

Analyse / Littératie critique

- recourir à des connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue pour construire le sens des textes lus (p. ex., reprise de l'information, sens des images poétiques).
- recourir à la manipulation linguistique pour construire le sens des textes lus (p. ex., sens des subordonnées et des phrases complexes).
- expliquer le rôle des marqueurs de relation et des organisateurs textuels.
- réagir avec un esprit critique à divers textes lus, par rapport notamment :
 - aux renseignements (p. ex., quantité, pertinence);
 - aux référents culturels (p. ex., façon de penser, mode de vie);
 - aux valeurs (p. ex., franchise, sens des responsabilités);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur (p. ex., point de vue, stéréotype).
- expliquer les éléments contribuant à la cohérence du texte (p. ex., unité et progression du texte).
- réagir aux choix stylistiques et lexicaux pour en commenter l'efficacité (p. ex., choix des figures de style, choix de mots dénotatifs, ton neutre).

- utiliser en lecture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., effet créé par les rimes et les sonorités);
 - écriture (p. ex., sens des subordonnées au moyen de manipulations);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recherche d'information à l'aide de mots clés).
- ▶ porter un regard critique sur ses textes lus en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en lecture (p. ex., habileté à dégager l'idée principale d'un texte, pistes d'amélioration).

FKAIP

ÉCRITURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- produire une variété de textes littéraires et courants en s'appuyant sur ses repères culturels et en tenant compte des caractéristiques propres à chaque texte.
- améliorer ses textes en mettant à contribution ses connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses écrits les apprentissages réalisés en communication orale, en lecture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production de textes

- écrire régulièrement, de façon spontanée, de courts textes pour exprimer une opinion, une réaction, des sentiments, son imaginaire (p. ex., sur un nouveau règlement à l'école, un nouveau film à l'affiche).
- recourir au processus d'écriture pour rédiger une variété de textes littéraires et courants.
- ▶ recourir à l'écrit pour exprimer ses idées et ses valeurs et les faire connaître à des francophones d'ici et d'ailleurs (p. ex., courriels, lettres à des correspondantes et correspondants).
- ▶ tenir compte au moment de la collecte de renseignements de ses champs d'intérêt et de ses connaissances pour traiter certains aspects dans ses productions écrites.
- rédiger un récit autobiographique ou biographique en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le choix des renseignements pertinents (p. ex., fait marquant, rencontre importante);
 - le ton approprié;
 - le discours rapporté direct et indirect;
 - les procédés descriptifs et narratifs (p. ex., énumération de caractéristiques, ordre chronologique, anecdote);
 - les appuis visuels (p. ex., photos, tableaux, arbre généalogique).

- ▶ rédiger des comptes rendus d'événements en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le choix des renseignements;
 - l'ordre des renseignements (p. ex. réponse aux questions Qui?, Quoi?, Quand?, Où?, Comment?, Pourquoi?);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., citations, témoignages, énumérations, lien de cause à effet);
 - le point de vue objectif (p. ex., verbes à la 3^e personne);
 - les appuis visuels (p. ex., photos, tableaux).
- rédiger des résumés de textes descriptifs ou explicatifs en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la structure du texte d'origine;
 - les idées principales et les idées secondaires du texte d'origine;
 - la proportion de chacune des parties du texte d'origine;
 - les techniques propres au résumé (p. ex., relever les mots clés et les expressions clés);
 - la cohérence (p. ex., emploi de pronoms, organisateurs textuels).
- ▶ rédiger divers textes personnels et utilitaires en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la nature du texte (p. ex., note explicative, inscription au calendrier);

- le choix des renseignements à communiquer;
- l'organisation des renseignements;
- le recours à des procédés linguistiques (p. ex., tournures elliptiques, abréviations).
- rédiger des textes d'opinion en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la présentation du sujet et de ses aspects;
 - la prise de position appuyée sur des faits et des observations;
 - les procédés pour appuyer l'opinion (*p. ex.*, *faits, exemples, explications, témoignages*);
 - l'organisation du texte en au moins trois paragraphes;
 - le registre de langue approprié.
- rédiger des invitations en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'objet de l'invitation (p. ex., sortie sociale, célébration d'un anniversaire);
 - le choix du média (p. ex., communication manuscrite, électronique);
 - les éléments linguistiques (p. ex., vocabulaire mélioratif, jeux de mots, association d'idées, figures de style, temps et modes de verbes appropriés);
 - les appuis visuels et les conventions d'écriture (p. ex., photos, illustrations, signature).

Amélioration de textes

- ▶ écrire ses textes en tenant compte de certains principes de base de la grammaire du texte (p. ex., unité du sujet, reprise de l'information, progression).
- assurer la cohérence du texte par l'emploi de marqueurs de relation et d'organisateurs textuels.
- ▶ recourir à des choix lexicaux et stylistiques pour modifier ses textes en fonction de la situation de communication.
- exercer son esprit critique pour produire des textes d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations non fondées, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- ▶ respecter les conventions d'usage dans ses textes en tenant compte en particulier des contenus prescrits dans le tableau des connaissances linguistiques et textuelles (p. ex., accord, orthographe d'usage).

- utiliser en écriture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., utilisation d'un registre de langue approprié);
 - lecture (p. ex., organisation de son texte selon un modèle observé en lecture);
 - technologies de l'information et de la communication (*p. ex., recours à un correcteur électronique*).
- ▶ porter un regard critique sur ses productions écrites en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en écriture (p. ex., aspects réussis, pistes d'amélioration, moyens à adopter).

Français, 10^e année

Cours théorique

FRA2D

Ce cours permet à l'élève de développer ses compétences langagières en communication orale, en lecture et en écriture. L'élève devra étudier diverses productions médiatiques ainsi qu'interpréter et produire divers textes littéraires et courants. En littérature, l'élève développe sa capacité à apprécier des textes littéraires dont un roman, une pièce de théâtre et, au choix, un récit, un conte ou une nouvelle littéraire, ce qui l'amène à réfléchir sur les valeurs qui caractérisent la communauté francophone et lui permet de développer son esprit critique et son sens d'appartenance à la francophonie. Dans ses productions, l'élève utilise les technologies de l'information et de la communication et applique des stratégies diverses pour communiquer correctement et efficacement. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à suivre un cours obligatoire des filières préuniversitaire ou précollégiale en $11^{\rm e}$ année.

Préalable: Français, 9e année, cours théorique ou appliqué

TEXTES À L'ÉTUDE

	Communication orale ¹		Lastona	É 14
	Interprétation	Présentation ²	Lecture	Écriture
TEXTES LITTÉRAIRES ³				
Textes narratifs	Œuvre de fiction : téléroman ou court métrage ou dramatique	Scène de théâtre	 Roman Pièce de théâtre du XVII^e siècle Récit ou conte ou nouvelle littéraire 	Scène de théâtre
Textes poétiques			• Fable	
TEXTES COURANTS	•		·	<u>'</u>
Textes descriptifs ou explicatifs	Documentaire	Résumé d'un documentaire ou d'un article de revue ou d'un reportage	 Article de revue Textes techniques et administratifs 	ReportageRésuméTextes personnels et utilitaires
Textes argumentatifs ou incitatifs		• Critique	• Critique • Consigne	• Critique • Consigne

Remarques

- 1. Les habiletés en communication orale spontanée s'apprennent dans le quotidien de la salle de classe. À cette fin, il faut tenir compte de l'attente formulée dans le domaine Communication orale.
- 2. En fonction du nombre d'élèves dans le cours et de l'envergure des présentations orales, on pourra n'exiger que deux présentations portant sur des textes différents.
- 3. Parmi les textes littéraires qui lui sont proposés, l'élève doit interpréter, avant la fin de sa 10^e année, un minimum de trois œuvres d'auteurs de l'Ontario français dont un roman et, au choix, une pièce de théâtre, une bande dessinée ou un recueil (contes, légendes, poèmes, chansons).

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES ET TEXTUELLES

Connaissances faisant l'objet d'un apprentissage planifié et évalué

Dans le contexte d'activités de communication orale, de lecture et d'écriture, l'élève apprend à mettre à contribution ses connaissances linguistiques et textuelles pour mieux comprendre et interpréter les textes à l'étude ainsi que pour mieux évaluer ses propres textes dans le but de les améliorer. Pour ce faire, on l'amène à faire des observations, à dégager des constatations et à faire des généralisations sur la langue orale et écrite, et sur son fonctionnement en s'inspirant des principes pédagogiques et des exemples d'activités d'apprentissage proposés en annexe.

GRAMMAIRE DE LA PHRASE / SYNTAXE

- 1. La phrase de base et ses constituants
 - 1.1 Le groupe nominal :

subordonnée relative avec un pronom précédé d'une préposition groupe du nom complément du nom

1.2 Le groupe verbal :

complément du verbe passif

groupe adverbial modificateur du verbe

- 1.3 Le groupe adjectival : la place de l'adjectif
- 1.4 Le groupe adverbial complément de phrase
- 2. Les subordonnées
 - 2.2 Complétives : compléments du verbe, temps et mode de la subordonnée
 - 2.4 Circonstancielles : de conséquence à l'indicatif; de concession/d'opposition, de but au subjonctif; de comparaison
- 3. Les types et les formes de phrases
 - 3.2 Formes:

phrase négative (*nul... ne*; *aucun... ne*) phrase passive phrase emphatique

GRAMMAIRE DU TEXTE / COHÉRENCE

- 4. Le texte
 - 4.1 Principes de base : unité du sujet; reprise de l'information; progression
 - 4.2 Autres procédés : division en paragraphes, structure et caractéristiques du texte, organisation logique; marqueurs de relation; temps et modes des verbes; nuance et relation de temps

ORTHOGRAPHE D'ACCORD ET PONCTUATION

- 5. La morphologie des mots variables
 - 5.2 Pronoms relatifs, démonstratifs, possessifs, interrogatifs
 - 5.3 Déterminants indéfinis, quantitatifs, partitifs
 - 5.6 Participes passés avec *avoir*; participes passés des verbes pronominaux

STYLE

- 8. Les figures
 - 8.3 Figures de mots

MORPHOLOGIE VERBALE

- 9. Les modes et les temps des verbes; la conjugaison
 - 9.1 Modes et temps: valeur, durée, aspects; mode indicatif, subjonctif, impératif, infinitif et participe aux temps usuels
 - 9.2 Conjugaison : verbes du 2^e groupe autres que ceux du modèle *ir-issant* (finir) aux temps et aux modes usuels

COMMUNICATION ORALE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- s'exprimer spontanément, en temps opportun, dans le contexte de diverses situations de communication.
- interpréter diverses communications orales pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- présenter diverses communications orales préparées en utilisant des connaissances linguistiques et textuelles appropriées et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses communications orales les apprentissages réalisés en lecture, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale spontanée

- ▶ prendre la parole spontanément dans divers contextes pour interagir, informer et s'informer, présenter et défendre ses prises de position, préciser sa pensée (p. ex., gérer adéquatement les conflits et les différences d'opinions à l'occasion d'un travail d'équipe).
- ▶ échanger avec ses pairs dans divers contextes pour mieux se connaître, faire connaître ses valeurs et apprendre à respecter celles des autres (p. ex., participer aux événements de la vie culturelle de l'école et de la communauté, défendre son point de vue).
- ▶ prendre la parole dans divers contextes pour manifester son engagement envers la langue et la culture d'expression française (p. ex., réagir à la suite de la présentation d'une scène de théâtre, réagir spontanément à la suite du visionnement d'un téléroman).

Interprétation

- recourir au processus de communication orale pour interpréter une variété de communications orales.
- ▶ relever l'information exprimée de façon explicite (p. ex., sujet d'un documentaire) et implicite (p. ex., valeurs véhiculées, motivation d'un personnage).

- ▶ reconnaître les causes des bris de compréhension (p. ex., mot inconnu, opinion différente de la sienne) et les stratégies à appliquer pour corriger la situation (p. ex., recourir au contexte, accueillir un point de vue différent).
- comparer des référents culturels dans diverses communications orales pour se donner des repères culturels (p. ex., justice, tolérance).
- réagir avec un esprit critique à diverses présentations orales, par rapport notamment :
 - au contenu (p. ex., pertinence de l'information, respect des caractéristiques des textes à l'étude);
 - aux référents culturels (p. ex., manifestation artistique, comportement social);
 - aux valeurs (p. ex., éthique professionnelle, engagement social);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur ou le locuteur (*p. ex., absence de tolérance, préjugés*).
- ▶ recourir à des connaissances linguistiques d'ordre lexical, syntaxique, morphologique et prosodique et à des connaissances textuelles (p. ex., reprise de l'information, articulation) pour analyser des communications orales.

- interpréter un téléroman ou un court métrage narratif ou une dramatique en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la progression dramatique (p. ex., enchaînement des péripéties, point culminant);
 - l'évolution des personnages principaux et secondaires (p. ex., à travers leurs paroles, leurs gestes, leurs réactions et les rapports entre eux);
 - le jeu des comédiens;
 - les éléments visuels (p. ex., techniques cinématographiques, accessoires, décors);
 - le registre de langue;
 - le ton (p. ex., sérieux, humoristique, sarcastique);
 - la trame sonore (p. ex., atmosphère créée, émotions suscitées);
 - la version filmée et la version écrite (p. ex., comparaison du traitement du sujet, de la mise en scène).
- interpréter un **documentaire** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la situation de communication;
 - le contenu (p. ex., thème abordé, phénomène expliqué, événement décrit, faits présentés, idées principales et secondaires);
 - la structure (p. ex., introduction, développement, conclusion);
 - l'ordre de présentation des éléments de l'explication (p. ex., progression du simple au complexe, selon l'ordre chronologique, selon les étapes de la méthode scientifique);
 - la pertinence et la quantité des renseignements en fonction des besoins de l'auditoire (p. ex., temps consacré à certains éléments, répétitions);
 - le point de vue et le ton (p. ex., mots mélioratifs ou péjoratifs; mots ou expressions qui expriment un jugement; intonation; insistance);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., statistiques, définitions, reformulations ou périphrases, simulation d'un phénomène) et leur apport à la qualité de l'information (p. ex., précision des messages véhiculés, défense des valeurs endossées);
 - les aspects cinématographiques (p. ex., images, mouvements de la caméra, narration);
 - les éléments sonores et visuels (p. ex., trame sonore dans une dramatique, présentation de données sous forme de tableaux ou de séquences visuelles).

Communication orale préparée

- suivre les étapes du processus de communication orale pour présenter diverses communications orales.
- respecter les caractéristiques des textes à présenter oralement.
- utiliser les éléments linguistiques appropriés d'ordre syntaxique, lexical, morphologique et prosodique de même que les éléments textuels pour assurer la qualité de ses présentations.
- exercer son esprit critique pour présenter des communications orales d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- ▶ tenir compte de ses repères culturels, de ses valeurs et des valeurs du milieu pour produire ses communications orales.
- présenter sa scène de théâtre (p. ex., celle rédigée en Écriture) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la connaissance et la compréhension du texte (p. ex., intensité dramatique d'un extrait, humour d'une scène);
 - le choix du ton en fonction du sujet, des personnages et de la situation (p. ex., comique, sérieux, mélodramatique);
 - les éléments de mise en scène (p. ex., déplacements des personnages, décors);
 - les costumes, les accessoires, les appuis sonores et visuels (p. ex., extrait musical, éclairage, bruitage);
 - les éléments prosodiques et extralinguistiques (p. ex., articulation, volume, gestuelle).
- présenter le résumé d'un documentaire ou d'un article de revue ou d'un reportage en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la sélection des renseignements pertinents (p. ex., idées principales et secondaires, témoignages, statistiques);
 - l'objectivité du point de vue;
 - la mention du point de vue du discours d'origine;
 - le choix de la stratégie de communication (p. ex., recours à des fiches aide-mémoire) et des supports techniques appropriés (p. ex., logiciel de présentation, illustrations);
 - les éléments extralinguistiques (p. ex., maîtrise de soi, contact visuel, gestuelle).

- ▶ présenter sa critique (p. ex., celle rédigée en Écriture) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'adaptation de la présentation selon la situation de communication (*p. ex., destinataire, message*);
 - la présentation de l'objet de sa critique (p. ex., utilité d'un bien de consommation, stéréotype relevé dans une publicité, rêve suscité par un produit, valeur proposée, identification personnelle ou non à un produit);
 - la structure (p. ex., présentation du sujet et de la prise de position dès le début, présentation des appuis, réaffirmation du point de vue et expression d'un souhait en conclusion);
 - le choix du point de vue (p. ex., subjectif) et du ton approprié selon la forme du discours argumentatif (p. ex., engagé);
 - le choix de la stratégie de communication (p. ex., recours à un média, présentation formelle) et des supports techniques appropriés (p. ex., logiciel de présentation, schémas, illustrations);
 - les éléments prosodiques et extralinguistiques (p. ex., intonation adaptée au sujet, contact avec l'auditoire).

- ▶ utiliser en communication orale, à des fins d'interprétation et de présentation, les connaissances linguistiques et textuelles acquises en lecture, en écriture et en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication :
 - lecture (p. ex., recours à la concision et à la cohérence dans un résumé, reprise de l'information);
 - écriture (p. ex., emploi de divers types et formes de phrases, accord des adjectifs);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à des images numérisées comme arrière-plan, à des effets spéciaux sonores ou visuels pour la présentation de la scène de théâtre).
- ▶ porter un regard critique sur sa performance en communication orale en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en communication orale (p. ex., aspects réussis, pistes pour améliorer les aspects prosodiques).

LECTURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter une variété de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- analyser une variété de textes de manière critique pour mieux comprendre les moyens d'ordre linguistique et textuel qui servent à véhiculer le sens.
- réinvestir en lecture les apprentissages réalisés en communication orale, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interprétation

- recourir au processus de lecture pour interpréter une variété de textes littéraires et courants.
- ▶ relever dans les textes à l'étude l'information exprimée de façon explicite (p. ex., données scientifiques dans un article de revue) et implicite (p. ex., valeurs véhiculées dans une pièce de théâtre).
- ▶ comparer les référents culturels des œuvres étudiées avec ceux du monde d'aujourd'hui pour se donner des repères culturels (p. ex., valeurs culturelles et sociales qui se dégagent de l'analyse d'un texte poétique).
- ▶ établir un parallèle entre ses champs d'intérêt et ses connaissances d'une part et les thèmes des textes lus d'autre part (p. ex., importance des études pour son épanouissement personnel).
- interpréter un roman en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la progression de l'action (p. ex., succession des péripéties, rôle des éléments descriptifs);
 - les personnages (p. ex., évolution et motivation des personnages);
 - les éléments permettant de créer un univers narratif (p. ex., voyage dans l'imaginaire d'un personnage);
 - l'ordre de présentation de séquences descriptives, explicatives ou dialogales;

- les procédés linguistiques (p. ex., variété des structures syntaxiques, figures de style);
- le point de vue de la narration;
- les procédés narratifs (p. ex., écart entre la durée réelle et la durée narrative, retour en arrière, discours rapporté direct et indirect).
- ▶ interpréter une pièce de théâtre du XVII^e siècle en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la progression de l'intrigue (p. ex., coup de théâtre, rôle des différents personnages);
 - les caractéristiques des œuvres littéraires du XVII^e siècle;
 - la description du personnage principal et des personnages secondaires (p. ex., milieu socioéconomique, valeurs);
 - l'évolution des personnages;
 - les rapports entre le personnage principal et les personnages secondaires;
 - les éléments permettant de créer un univers narratif (p. ex., descriptions permettant de se situer dans le temps et le lieu);
 - la vraisemblance du ton (p. ex., comique ou tragique selon les motivations des personnages);
 - le registre de langue des personnages selon leur rôle et l'époque;
 - les didascalies et les indications scéniques concernant notamment les décors, les accessoires, les costumes, les effets sonores, la musique, l'éclairage.

- interpréter un récit ou un conte ou une nouvelle littéraire en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le schéma narratif (p. ex., succession des péripéties, rôle des éléments fantastiques);
 - les personnages (p. ex., traits physiques et psychologiques, motivation des personnages);
 - l'évolution des personnages;
 - les éléments permettant de créer un univers narratif (p. ex., descriptions permettant de se situer dans le temps et le lieu; éléments permettant de créer un univers réaliste ou fantastique);
 - les procédés linguistiques (p. ex., variété des structures syntaxiques, figures de style);
 - le point de vue de la narration (p. ex., narrateur omniscient, narrateur témoin);
 - les procédés narratifs (p. ex., ordre des actions, retour en arrière, discours rapporté direct et indirect).
- ▶ interpréter des **fables** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le développement du thème et la leçon présentée;
 - l'étude du contexte sociohistorique et culturel de l'époque;
 - la forme poétique (p. ex., disposition en vers ou en vers libres);
 - l'univers poétique créé par les mots et les images (p. ex., champ lexical, symboles);
 - le développement du thème et la leçon présentée;
 - le ton (p. ex., moralisateur, personnel, humoristique);
 - les procédés linguistiques (p. ex., synonymes, figures de style);
 - les procédés poétiques (p. ex., rimes, sonorités, rythme).
- ▶ interpréter des articles de revue en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le sujet et l'ordre des séquences descriptives ou explicatives;
 - le registre de langue;
 - les procédés linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., emploi des auxiliaires de modalité comme il faut que, il paraît que; emploi d'adjectifs et d'adverbes comme assurément; emploi du conditionnel);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., résultats d'enquêtes, citations, statistiques) et leur rôle (p. ex., précision selon les destinataires, renseignements essentiels à la compréhension);

- les éléments visuels et la mise en page (p. ex., photos, graphiques, illustrations dans un article de revue).
- ▶ interpréter divers textes techniques et administratifs (p. ex., codes de la route, contrats, textes de loi, guides d'utilisation) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la présentation du contenu (p. ex., préambule, avant-propos, explications);
 - le sens des mots et des expressions techniques;
 - le recours aux moyens utilisés pour présenter les renseignements :
 - table des matières, index, bibliographie, notes en bas de page,
 - tableaux,
 - horaires, calendriers de tous genres,
 - graphiques de tous genres,
 - légendes;
 - la mise en page (p. ex., disposition du texte en colonnes, taille et police des caractères, utilisation de la couleur).
- ▶ interpréter des critiques en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'objet de la critique (p. ex., spectacle, bien de consommation);
 - les aspects critiqués (p. ex., pour la critique de film : scénario, musique, effets spéciaux, jeu des personnages; pour la critique d'une revue : sujet traité, mise en page, illustrations);
 - le choix des moyens d'appuyer la critique (p. ex., exemples, comparaisons);
 - la cohérence du texte (p. ex., unité, progression);
 - la qualité de l'organisation (p. ex., présentation dans le 1^{er} paragraphe de l'objet de l'opinion suivie des appuis);
 - les éléments linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., verbe qui exprime l'engagement de l'auteur comme je pense que; ponctuation, types de phrases);
 - la qualité de la langue (p. ex., variété des tournures, figures de style).
- ▶ interpréter des consignes en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le format (p. ex., concision, tournures elliptiques, listes, tableaux);
 - l'avant-propos aux consignes (p. ex., explication d'une situation ou d'un phénomène, justification des consignes);
 - la structure (p. ex., ordre des consignes);

- les procédés linguistiques (p. ex., mode impératif ou infinitif, termes précis, adjectifs, rôle des modificateurs);
- les éléments visuels et la mise en page (p. ex., couleur, illustrations, taille et police des caractères).

Analyse / Littératie critique

- ▶ recourir à des connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue pour construire le sens des textes lus (p. ex., rôle de l'adjectif dans le groupe nominal, mode et temps de la subordonnée).
- ▶ recourir à la manipulation linguistique pour construire le sens des textes lus (p. ex., rôle des modificateurs du verbe et des phrases elliptiques).
- expliquer le rôle des marqueurs de relation et des organisateurs textuels.
- réagir avec un esprit critique à divers textes lus, par rapport notamment :
 - aux renseignements (p. ex., pertinence, précision);
 - aux référents culturels (p. ex., façon de penser, mode de vie);
 - aux valeurs (p. ex., justice, sens des responsabilités);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur (p. ex., point de vue, cliché).
- ▶ expliquer les éléments contribuant à la cohérence du texte (p. ex., reprise de l'information, pronominalisation).
- ▶ réagir aux choix stylistiques et lexicaux pour en commenter l'efficacité (p. ex., sonorités et rythme dans la fable).

- utiliser en lecture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., importance accordée aux témoignages d'experts dans un documentaire);
 - écriture (p. ex., sens des phrases complexes au moyen de manipulations syntaxiques);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., répertoire électronique de sites Web).
- ▶ porter un regard critique sur ses textes lus en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en lecture (p. ex., habileté à reformuler les idées, lecture d'un texte avec intonation, pistes d'amélioration).

FRA2D

ÉCRITURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- produire une variété de textes littéraires et courants en s'appuyant sur ses repères culturels et en tenant compte des caractéristiques propres à chaque texte.
- améliorer ses textes en mettant à contribution ses connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses écrits les apprentissages réalisés en communication orale, en lecture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production de textes

- la écrire régulièrement, de façon spontanée, de courts textes pour exprimer une opinion, une réaction, des sentiments, son imaginaire (p. ex., sur la rentrée scolaire, une sortie au cinéma, une activité spéciale à l'école).
- recourir au processus d'écriture pour rédiger une variété de textes littéraires et courants.
- recourir à l'écrit pour exprimer ses idées et ses valeurs et les faire connaître à des francophones d'ici et d'ailleurs (p. ex., courriels, lettres à des correspondantes et correspondants).
- tenir compte au moment de la collecte de renseignements de ses champs d'intérêt et de ses connaissances pour traiter certains aspects dans ses productions écrites.
- rédiger une scène de théâtre en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le développement de l'intrigue (p. ex., exposition, péripéties, point culminant, dénouement);
 - les traits de caractère prédominants de chaque personnage (p. ex., qualités, défauts, goûts, préoccupations, aspirations, habillement);
 - le temps, le lieu, l'atmosphère appropriés à l'intrigue;
 - la vraisemblance du ton dans les dialogues selon les motivations des personnages;

- le registre de langue des personnages selon leur rôle et l'époque;
- les didascalies et les indications scéniques dans un court texte dramatique (p. ex., mimiques, déplacements des personnages, décors).
- rédiger des reportages en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le type de reportage (p. ex., sportif, politique, scientifique);
 - le choix des renseignements et leur ordre de présentation (p. ex., réponse aux questions Qui?, Quoi?, Quand?, Où?, Comment?, Pourquoi?);
 - la structure du reportage (p. ex., schéma d'un récit si les renseignements s'y prêtent, schéma d'une nouvelle journalistique);
 - l'ordre des événements et des explications;
 - un titre, des sous-titres et des intertitres appropriés;
 - un sommaire des informations traitées, au besoin;
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., définitions, comparaisons, exemples, témoignages);
 - les procédés linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., emploi des auxiliaires de modalité comme il faut que, il paraît que; emploi d'adverbes comme assurément; emploi du conditionnel);
 - des appuis visuels (p. ex., photos, diagrammes).

- rédiger des résumés de textes narratifs, descriptifs et explicatifs en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la structure du texte d'origine;
 - les idées principales et les idées secondaires du texte d'origine;
 - la proportion de chacune des parties du texte d'origine;
 - les techniques propres au résumé (p. ex., relever les mots clés et les expressions clés, employer la nominalisation);
 - la cohérence (p. ex., marqueurs de relation, substituts lexicaux).
- ▶ rédiger divers textes personnels et utilitaires en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la teneur du texte (p. ex., commentaire dans un journal de bord, texte anecdotique au sujet de la participation à une activité culturelle);
 - le choix des renseignements à communiquer;
 - l'organisation des renseignements;
 - le recours aux procédés linguistiques (p. ex., emploi d'adjectifs et d'adverbes).
- rédiger des critiques en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la présentation de l'objet de la critique;
 - la prise de position appuyée sur des faits et des observations (p. ex., statistiques, citations);
 - la description des aspects critiqués;
 - l'analyse des points forts et des points faibles de l'objet critiqué;
 - l'organisation du texte en paragraphes distincts et cohérents;
 - un ton et un registre de langue appropriés;
 - les éléments linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., termes flatteurs ou péjoratifs).
- ▶ rédiger des consignes en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le choix des directives et leur justification selon leur utilité;
 - l'ordre des directives;
 - la précision dans les consignes (p. ex., emploi d'adjectifs, d'adverbes, de compléments du nom);
 - l'utilisation des temps et modes de verbes appropriés;
 - une présentation appropriée (p. ex., concision, tournures elliptiques, listes, tableaux);

- des appuis visuels et des illustrations;
- les conventions d'écriture (p. ex., numérotation, mise en retrait).

Amélioration de textes

- ▶ écrire ses textes en tenant compte de certains principes de base de la grammaire du texte (p. ex., unité du sujet, maintien du point de vue, progression).
- assurer la cohérence du texte par l'emploi de marqueurs de relation et d'organisateurs textuels.
- recourir à des choix lexicaux et stylistiques pour modifier ses textes en fonction de la situation de communication.
- exercer son esprit critique pour produire des textes d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- ▶ respecter les conventions d'usage dans ses textes en tenant compte en particulier des contenus prescrits dans le tableau des connaissances linguistiques et textuelles (p. ex., accord, ponctuation).

Réinvestissement

- utiliser en écriture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., mots d'un champ lexical);
 - lecture (p. ex., mise en page d'une scène de théâtre);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à des outils de recherche, de correction et de révision).
- ▶ porter un regard critique sur ses productions écrites en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en écriture (p. ex., aspects réussis, pistes d'amélioration, moyens à adopter).

Français, 10^e année

Cours appliqué

FRA2P

Ce cours permet à l'élève de développer ses compétences langagières en communication orale, en lecture et en écriture. À l'oral, l'élève a la possibilité de se familiariser avec diverses productions médiatiques, de les interpréter et de les présenter. En lecture et en écriture, le cours propose une variété de textes courants et littéraires dont un roman, une pièce de théâtre, une fable et, au choix, un récit, un conte ou une légende. L'élève réfléchit sur les valeurs qui caractérisent la communauté francophone et développe ainsi son esprit critique et son sens d'appartenance à la francophonie. Dans ses productions, l'élève utilise les technologies de l'information et de la communication et applique des stratégies pour communiquer correctement et efficacement. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à suivre un cours obligatoire des filières précollégiale ou préemploi en $11^{\rm e}$ année.

Préalable: Français, 9e année, cours appliqué ou théorique

TEXTES À L'ÉTUDE

	Communication orale ¹		Lastura	Écriture
	Interprétation	Présentation	Lecture	Ecriture
TEXTES LITTÉRAIRES ²				
Textes narratifs	Œuvre de fiction : téléroman ou court métrage narratif	• Dialogue	Roman Récit ou conte ou légende Pièce de théâtre	• Dialogue
Textes poétiques			• Fable	
TEXTES COURANTS				
Textes descriptifs ou explicatifs	Documentaire		Reportage Textes techniques et administratifs	Nouvelle journalistiqueRésuméTextes personnels et utilitaires
Textes argumentatifs ou incitatifs	Message publicitaire	Texte d'opinion ou critique	Critique Texte publicitaire	Critique Texte publicitaire

Remarques:

- 1. Les habiletés en communication orale spontanée s'apprennent dans le quotidien de la salle de classe. À cette fin, il faut tenir compte de l'attente formulée dans le domaine Communication orale.
- 2. Parmi les textes littéraires qui lui sont proposés, l'élève doit interpréter, avant la fin de sa 10^e année, un minimum de trois œuvres d'auteurs de l'Ontario français dont un roman et, au choix, une pièce de théâtre, une bande dessinée ou un recueil (contes, légendes, poèmes, chansons).

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES ET TEXTUELLES

Connaissances faisant l'objet d'un apprentissage planifié et évalué

Dans le contexte d'activités de communication orale, de lecture et d'écriture, l'élève apprend à mettre à contribution ses connaissances linguistiques et textuelles pour mieux comprendre et interpréter les textes à l'étude ainsi que pour mieux évaluer ses propres textes dans le but de les améliorer. Pour ce faire, on l'amène à faire des observations, à dégager des constatations et à faire des généralisations sur la langue orale et écrite et sur son fonctionnement en s'inspirant des principes pédagogiques et des exemples d'activités d'apprentissage proposés en annexe.

GRAMMAIRE DE LA PHRASE / SYNTAXE

- 1. La phrase de base et ses constituants
 - 1.1 Le groupe nominal :

groupe prépositionnel complément du nom subordonnée relative (*qui, que, dont, où, lequel...*) pronom: antécédent, genre et nombre

1.2 Le groupe verbal :

complément direct et indirect, choix de la préposition attribut du sujet groupe prépositionnel complément du verbe, anglicismes syntaxiques

- 2. Les subordonnées
 - 2.1 Relatives : compléments du nom, choix du pronom relatif (qui, que, dont, où, lequel...)
 - 2.4 Circonstancielles : de temps, de cause, de supposition/d'hypothèse à l'indicatif
- 3. Les types et les formes de phrases
 - 3.2 Formes:

phrase négative (ne... pas; ne... jamais; ne... rien) phrase infinitive

GRAMMAIRE DU TEXTE / COHÉRENCE

- 4. Le texte
 - 4.1 Principes de base : unité du sujet; reprise de l'information; progression; point de vue/point de vue de la narration
 - 4.2 Autres procédés : division en paragraphes, structure et caractéristiques du texte, organisation logique; marqueurs de relation; organisateurs textuels; discours rapporté direct

ORTHOGRAPHE D'ACCORD ET PONCTUATION

- 5. La morphologie des mots variables
 - 5.1 Noms : cas fréquents et réguliers
 - 5.2 Pronoms personnels possessifs, interrogatifs
 - 5.3 Déterminants indéfinis, quantitatifs, partitifs
 - 5.5 Verbes: accord avec deux sujets ou plus
 - 5.6 Participes passés avec *être*

LEXIQUE ET ORTHOGRAPHE D'USAGE

- 7. Le vocabulaire et l'usage
 - 7.3 Homophones fréquents (mon, mais, son...)

STYLE

- 8. Les figures
 - 8.1 Figures de construction

MORPHOLOGIE VERBALE

- 9. Les modes et les temps des verbes; la conjugaison
 - 9.1 Modes et temps: valeur, durée, aspects; mode indicatif, subjonctif, impératif, infinitif et participe aux temps usuels
 - 9.2 Conjugaison : verbes du 2^e groupe autres que ceux du modèle *ir-issant* aux temps et modes usuels

COMMUNICATION ORALE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- s'exprimer spontanément, en temps opportun, dans le contexte de diverses situations de communication.
- interpréter diverses communications orales de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- présenter diverses communications orales préparées en utilisant des connaissances linguistiques et textuelles appropriées et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses communications orales les apprentissages réalisés en lecture, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale spontanée

- ▶ prendre la parole spontanément dans divers contextes pour interagir, informer et s'informer, présenter et défendre ses prises de position, préciser sa pensée (p. ex., appuyer spontanément l'opinion de quelqu'un, réagir spontanément à un message publicitaire).
- ▶ échanger avec ses pairs dans divers contextes pour mieux se connaître, faire connaître ses valeurs et apprendre à respecter celles des autres (p. ex., participer à une discussion en classe, contribuer à un travail d'équipe).
- ▶ prendre la parole dans divers contextes pour manifester son engagement envers la langue et la culture d'expression française (p. ex., participer aux activités culturelles et sociales de l'école, réagir à certaines valeurs véhiculées dans son entourage ou dans les médias).

Interprétation

- recourir au processus de communication orale pour interpréter une variété de communications orales.
- ▶ relever l'information exprimée de façon explicite (p. ex., sujet d'un documentaire) et implicite (p. ex., sens figuré des mots dans un récit).

- ▶ reconnaître les causes des bris de compréhension (p. ex., complexité du sujet, connaissance limitée du sujet) et les stratégies à appliquer pour corriger la situation (p. ex., recourir à ses connaissances, demander de répéter).
- comparer des référents culturels dans diverses communications orales pour se donner des repères culturels (p. ex., respect, tolérance).
- réagir avec un esprit critique à diverses présentations orales, par rapport notamment :
 - au contenu (p. ex., pertinence de l'information, respect des caractéristiques des textes à l'étude);
 - aux référents culturels (p. ex., manifestation artistique, comportement social);
 - aux valeurs (p. ex., éthique professionnelle, engagement social);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur ou le locuteur (p. ex., point de vue tendancieux, affirmations non fondées, absence de tolérance, préjugés).
- ▶ recourir à des connaissances linguistiques d'ordre lexical, syntaxique, morphologique et prosodique et à des connaissances textuelles (p. ex., antécédents de pronoms, débit) pour analyser des communications orales.

- interpréter un téléroman ou un court métrage narratif en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la progression dramatique (p. ex., situation initiale, nœud dramatique, dénouement);
 - la description des personnages principaux et secondaires (p. ex., traits physiques et psychologiques);
 - les éléments visuels (p. ex., techniques cinématographiques, costumes, accessoires, décors, maquillage);
 - le registre de langue;
 - le rôle de la trame sonore (p. ex., atmosphère créée, émotions suscitées).
- ▶ interpréter un **documentaire** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la situation de communication;
 - le contenu (p. ex., thème abordé, faits présentés, événements décrits, idées principales et secondaires);
 - la structure (p. ex., introduction, développement, conclusion);
 - la pertinence et la quantité des renseignements (p. ex., importance accordée à certains éléments);
 - le point de vue et le ton (p. ex., objectivité, ton neutre);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (*p. ex., statistiques, définitions, comparaisons*) et leur rôle (*p. ex., précision des détails*);
 - les aspects cinématographiques (p. ex., images, mouvements de la caméra, séquences visuelles);
 - les éléments sonores et visuels (*p. ex., trame sonore, tableaux*).
- interpréter des messages publicitaires en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la situation de communication;
 - le point de vue du publicitaire (p. ex., ton engagé pour convaincre, ton neutre pour informer ou décrire);
 - les valeurs véhiculées;
 - le recours aux mots clés et aux expressions clés;
 - les figures de style (p. ex., apostrophes, exclamations, comparaisons, exagérations);
 - les nuances des divers modes des verbes (p. ex., indicatif, impératif, infinitif);
 - les techniques de persuasion (p. ex., mots mélioratifs, comparatifs, superlatifs, exemples, témoignages);

- les éléments sonores et visuels (p. ex., effets sonores, images, graphiques, couleur);
- les éléments prosodiques (p. ex., articulation, prononciation, volume, débit).

Communication orale préparée

- suivre les étapes du processus de communication orale pour présenter diverses communications orales.
- ▶ respecter les caractéristiques des textes à présenter oralement.
- utiliser les éléments linguistiques appropriés d'ordre syntaxique, lexical, morphologique et prosodique de même que les éléments textuels pour assurer la qualité de ses présentations.
- ▶ exercer son esprit critique pour présenter des communications orales d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- ▶ tenir compte de ses repères culturels, de ses valeurs et des valeurs du milieu pour produire ses communications orales.
- présenter son dialogue (p. ex., celui rédigé en Écriture) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la connaissance et la compréhension du texte (p. ex., jeu dramatique);
 - les éléments de mise en scène (p. ex., déplacements des personnages, décors);
 - les costumes, les accessoires, les appuis sonores et visuels (p. ex., extrait musical, éclairage, bruitage);
 - les éléments prosodiques et extralinguistiques (p. ex., articulation, volume, gestuelle).
- exprimer oralement son opinion ou présenter sa critique (p. ex., celle rédigée en Écriture) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants:
 - l'adaptation de la présentation selon la situation de communication (p. ex., intention, destinataire);
 - la présentation de l'objet de sa critique (p. ex., utilité d'un bien de consommation, stéréotype relevé dans une publicité, rêve suscité par un produit, valeur proposée, identification personnelle ou non à un produit);
 - la structure (p. ex., mise en contexte, prise de position dès le début, présentation des appuis, réaffirmation du point de vue et expression d'un souhait en conclusion);

- le recours à un ton approprié au texte argumentatif (p. ex., ton engagé);
- le choix de la stratégie de communication (p. ex., recours à des fiches aide-mémoire) et des supports techniques appropriés (p. ex., logiciel de présentation, illustrations);
- les éléments prosodiques et extralinguistiques (p. ex., intonation adaptée au sujet, contact avec l'auditoire).

Réinvestissement

- ▶ utiliser en communication orale, à des fins d'interprétation et de présentation, les connaissances linguistiques et textuelles acquises en lecture, en écriture et en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication :
 - lecture (p. ex., utilisation d'expressions, de banques de mots, d'un champ lexical);
 - écriture (p. ex., respect des étapes du processus d'écriture pour élaborer son opinion);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., logiciel multimédia, technique de la presse électronique).
- ▶ porter un regard critique sur sa performance en communication orale en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en communication orale (p. ex., aspects réussis, pistes pour améliorer la langue).

LECTURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter une variété de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- analyser une variété de textes de manière critique pour mieux comprendre les moyens d'ordre linguistique et textuel qui servent à véhiculer le sens.
- réinvestir en lecture les apprentissages réalisés en communication orale, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interprétation

- recourir au processus de lecture pour interpréter une variété de textes littéraires et courants.
- ▶ relever dans les textes à l'étude l'information exprimée de façon explicite (p. ex., renseignements dans un reportage) et implicite (p. ex., préjugés dans une critique).
- comparer les référents culturels des œuvres étudiées avec ceux du monde d'aujourd'hui pour se donner des repères culturels (p. ex., valeurs familiales, religieuses et culturelles dans les romans ou les pièces de théâtre à l'étude).
- ▶ établir un parallèle entre ses champs d'intérêt et ses connaissances d'une part et les thèmes des textes lus d'autre part (p. ex., importance du sport pour se tenir en forme).
- interpréter un roman en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le schéma narratif;
 - les personnages (p. ex., traits physiques et psychologiques);
 - les éléments permettant de créer un univers narratif (p. ex., descriptions permettant de se situer dans le temps et le lieu, éléments permettant de créer un univers vraisemblable);

- le point de vue de la narration (p. ex., narrateur participant);
- les procédés narratifs (p. ex., ordre chronologique des actions, retour en arrière);
- les procédés linguistiques (p. ex., variété des phrases, figures de style).
- interpréter un récit ou un conte ou une légende en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le schéma narratif;
 - les personnages (p. ex., traits physiques et psychologiques);
 - les éléments permettant de créer un univers narratif (p. ex., descriptions permettant de se situer dans le temps et le lieu, éléments permettant de créer un univers réaliste ou merveilleux);
 - le point de vue de la narration (p. ex., narrateur omniscient);
 - les procédés narratifs (p. ex., ordre des actions, retour en arrière);
 - les procédés linguistiques (p. ex., variété des phrases, figures de style).
- ▶ interpréter une **pièce de théâtre** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les éléments de l'intrigue (p. ex., situation initiale, événement déclencheur);
 - le temps, le lieu, l'atmosphère liés à l'intrigue;

- les traits de caractère des personnages (p. ex., physiques, psychologiques);
- le registre de langue;
- l'emploi des tirets pour la réplique;
- la répartition des répliques (p. ex., personnage principal qui parle plus souvent et plus longtemps);
- l'enchaînement des répliques (p. ex., interruption marquée par les points de suspension; enchaînement par les mots, par les idées);
- les didascalies et les indications scéniques concernant notamment les décors, les effets sonores, les costumes et les accessoires.
- ▶ interpréter des **fables** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le développement du thème et la leçon présentée;
 - la forme poétique (p. ex., vers et strophes plutôt que phrases et paragraphes);
 - les procédés linguistiques (p. ex., types de phrases, figures de style);
 - les procédés poétiques (p. ex., rythme, sonorités).
- ▶ interpréter des reportages en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le sujet et l'ordre des renseignements (p. ex., réponse aux questions Qui?, Quoi?, Quand?, Où?, Comment?, Pourquoi?);
 - la structure du reportage (p. ex., schéma d'un récit si les renseignements s'y prêtent, schéma d'une nouvelle journalistique);
 - le point de vue et le ton (p. ex., absence de pronoms à la 1^{re} personne, ton neutre);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., citations, statistiques) et leur rôle (p. ex., ajout de précision, renseignements essentiels à la compréhension);
 - les éléments visuels et la mise en page (p. ex., photos, illustrations, intertitres).
- ▶ interpréter divers textes techniques et administratifs (p. ex., feuillets d'information, dépliants, horaires, textes avec schémas) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la présentation du contenu (p. ex., préambule, avant-propos, explications);
 - le sens des mots et des expressions techniques;
 - le recours aux procédés utilisés pour présenter les renseignements :
 - table des matières, index, bibliographie, notes en bas de page,

- tableaux,
- horaires, calendriers de tous genres,
- graphiques de tous genres,
- légendes;
- la mise en page (p. ex., disposition du texte en colonnes, taille et police des caractères, utilisation de la couleur).
- ▶ interpréter des critiques en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'objet de la critique (p. ex., spectacle, bien de consommation);
 - les aspects critiqués (p. ex., pour la critique de film : scénario, musique, effets spéciaux, jeux des personnages; pour la critique d'une revue : sujet traité, mise en page, illustrations);
 - le choix des moyens pour appuyer la critique (p. ex., exemples, comparaisons);
 - la qualité de l'organisation (p. ex., présentation dans le 1^{er} paragraphe de l'objet de l'opinion suivie des appuis);
 - le point de vue (p. ex., objectif, subjectif, tendancieux).
- interpréter des textes publicitaires en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les aspects du sujet et les renseignements clés;
 - l'organisation du document (p. ex., regroupement de l'information, intertitres);
 - le ton (p. ex., engagé pour convaincre, neutre pour informer ou décrire);
 - le format et la mise en page (p. ex., proportion et disposition des illustrations et du texte);
 - les procédés incitatifs (p. ex., slogans, figures de style, temps et modes des verbes);
 - les éléments visuels et la mise en page (p. ex., couleur, typographie).

Analyse / Littératie critique

- ▶ recourir à des connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue pour construire le sens des textes lus (p. ex., emploi de la forme négative et son rôle, emploi des temps et des modes).
- ▶ recourir à la manipulation linguistique pour construire le sens des textes lus (p. ex., ordre habituel de la phrase, effacement).
- expliquer le rôle des marqueurs de relation et des organisateurs textuels.

- réagir avec un esprit critique à divers textes lus, par rapport notamment :
 - aux renseignements (p. ex., pertinence, précision);
 - aux référents culturels (p. ex., façon de penser, mode de vie);
 - aux valeurs (p. ex., justice, sens des responsabilités);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur (p. ex., point de vue, cliché).
- expliquer les éléments contribuant à la cohérence du texte (p. ex., organisation logique du texte, progression du texte).
- ▶ réagir aux choix stylistiques et lexicaux pour en commenter l'efficacité (p. ex., à-propos d'une réplique).

Réinvestissement

- utiliser en lecture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., rôle du slogan dans un message publicitaire);
 - écriture (p. ex., indice graphique pour indiquer un changement d'interlocuteur dans un dialogue);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., répertoire électronique de sites Web).
- ▶ porter un regard critique sur ses textes lus en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en lecture (p. ex., habileté à reformuler les idées, lecture d'un texte avec intonation, pistes d'amélioration).

ÉCRITURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- produire une variété de textes littéraires et courants en s'appuyant sur ses repères culturels et en tenant compte des caractéristiques propres à chaque texte.
- améliorer ses textes en mettant à contribution ses connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses écrits les apprentissages réalisés en communication orale, en lecture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production de textes

- la écrire régulièrement, de façon spontanée, de courts textes pour exprimer une opinion, une réaction, des sentiments, son imaginaire (p. ex., sur une sortie pédagogique, une visite d'une conférencière ou d'un conférencier à l'école, une danse à l'école).
- recourir au processus d'écriture pour rédiger une variété de textes littéraires et courants.
- recourir à l'écrit pour exprimer ses idées et ses valeurs et les faire connaître à des francophones d'ici et d'ailleurs (p. ex., courriels, lettres à des correspondantes et correspondants).
- tenir compte au moment de la collecte de renseignements de ses champs d'intérêt et de ses connaissances pour traiter certains aspects dans ses productions écrites.
- rédiger un **dialogue** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le choix des éléments de l'intrigue (p. ex., situation initiale, dénouement);
 - l'univers dramatique (p. ex., lieu, temps, contexte de l'action);
 - les personnages (p. ex., traits physiques et psychologiques, vraisemblance, motivation, registre de langue);
 - la répartition et la disposition des répliques;
 - les didascalies et les indications scéniques.

- rédiger des **nouvelles journalistiques** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le choix des renseignements en fonction de l'événement à décrire;
 - la structure (p. ex., détails importants répondant aux questions Qui?, Quoi?, Quand?, Où? dans les premières phrases du texte; réponse aux questions Comment?, Pourquoi? dans les paragraphes suivants);
 - un titre accrocheur et approprié;
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., témoignage, lien de cause à effet);
 - l'objectivité du point de vue (p. ex., vocabulaire neutre, verbes à la 3^e personne);
 - les appuis visuels et la mise en page (p. ex., photos, colonnes, paragraphes).
- rédiger des résumés de textes descriptifs, narratifs et explicatifs en tenant compte, entre autres, des particularités suivantes :
 - la structure du texte d'origine;
 - les idées principales et les idées secondaires du texte d'origine;
 - la proportion de chacune des parties du texte d'origine;
 - les techniques propres au résumé (p. ex., relever les mots clés et les expressions clés);
 - la cohérence (p. ex., marqueurs de relation, substituts lexicaux).

- rédiger divers textes personnels et utilitaires en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la teneur du texte (p. ex., contenu d'un courriel, d'un journal de bord);
 - le choix des renseignements à communiquer;
 - l'organisation des renseignements;
 - le recours aux procédés linguistiques (p. ex., emploi d'adjectifs, d'adverbes, de tournures elliptiques).
- ▶ rédiger des critiques en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la présentation de l'objet de la critique;
 - la prise de position appuyée sur des faits et des observations (p. ex., statistiques, citations);
 - la description des aspects critiqués;
 - l'analyse des points forts et des points faibles de l'objet critiqué;
 - l'organisation du texte en paragraphes distincts et cohérents;
 - un ton et un registre de langue appropriés;
 - les éléments linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., termes flatteurs, péjoratifs).
- ▶ rédiger des textes publicitaires en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - un format approprié;
 - les procédés incitatifs (p. ex., faits, descriptions, comparaisons, statistiques, témoignages);
 - les éléments linguistiques (p. ex., mots mélioratifs, slogans, jeux de mots, association d'idées, néologismes, figures de style);
 - les appuis visuels et les illustrations.

Amélioration de textes

- ▶ écrire ses textes en tenant compte de certains principes de base de la grammaire du texte (p. ex., unité du sujet, maintien du point de vue, progression).
- assurer la cohérence du texte par l'emploi de marqueurs de relation et d'organisateurs textuels.
- recourir à des choix lexicaux et stylistiques pour modifier ses textes en fonction de la situation de communication.

- exercer son esprit critique pour produire des textes d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- ▶ respecter les conventions d'usage dans ses textes en tenant compte en particulier des contenus prescrits dans le tableau des connaissances linguistiques et textuelles (p. ex., accord, orthographe d'usage, ponctuation).

Réinvestissement

- utiliser en écriture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., registre de langue adapté à la situation, ton approprié);
 - lecture (p. ex., structure du dialogue selon un modèle observé);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à un traitement de texte pour la rédaction et la révision de ses textes).
- ▶ porter un regard critique sur ses productions écrites en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en écriture (p. ex., aspects réussis, pistes d'amélioration, moyens à adopter).

ANNEXE

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES ET TEXTUELLES

Description générale du contenu du tableau

Le tableau sommaire des connaissances linguistiques et textuelles porte sur les trois sous-systèmes de la langue, à l'oral et à l'écrit : la syntaxe, la morphologie et le lexique. Le tableau inclut la ponctuation liée à la syntaxe, l'orthographe d'usage liée au lexique et les éléments prosodiques liés à la langue orale. De plus, il inclut la grammaire du texte parce que tout texte recourt à la langue et que l'acquisition des connaissances linguistiques vise essentiellement à les rendre fonctionnelles au moment d'interpréter ou de produire des textes. Les connaissances linguistiques et textuelles doivent aller de pair.

Principes pédagogiques : considérations à prendre en compte dans une démarche d'enseignement.

- Consolider les acquis avant d'enseigner de nouvelles connaissances pour bâtir sur le connu.
- Enseigner concurremment la grammaire du texte et la grammaire de la phrase.
- Adopter un seul modèle d'analyse des structures syntaxiques et l'appliquer à tous les faits de langue observés; laisser de côté les constructions trop peu fréquentes qui n'obéissent pas aux règles usuelles.
- Procéder régulièrement avec rigueur pour faire observer comment fonctionne la langue orale et écrite.
- Enseigner les connaissances linguistiques et textuelles dans un contexte d'écoute, de parole, de lecture ou d'écriture.
- Favoriser l'objectivation/métacognition en faisant réfléchir les élèves sur les succès ou les difficultés éprouvées dans l'acquisition des connaissances; faire préciser, au besoin, les moyens à prendre pour améliorer leur démarche d'apprentissage.
- Assurer clairement le réinvestissement de toute connaissance linguistique ou textuelle qui fait l'objet d'un apprentissage.

Exemples d'activités visant l'acquisition des connaissances linguistiques et textuelles à l'étude.

• **Procéder aux manipulations linguistiques de base** pour comprendre une phrase et pour vérifier sa structure, la ponctuation, les accords et la morphologie verbale.

Les membres de notre équipe ont très bien joué hier soir.

 Effacement : Retrancher les mots non essentiels pour trouver la phrase de base en repérant les constituants obligatoires.

Les membres ont joué.

Deux constituants obligatoires : le GN (groupe nominal) sujet, *Les membres* et le GV (groupe verbal) prédicat, *ont joué*.

 Déplacement : Inverser les constituants obligatoires pour reconnaître leur ordre habituel.

Les membres ont joué. / Ont joué les membres. Inversion impossible des constituants obligatoires dans la 2^e phrase; leur ordre habituel est : GN et GV.

Dans certains cas, l'inversion est possible et sert à créer un effet stylistique. *Tombe la neige en gros flocons serrés*.

Déplacement : Déplacer un constituant pour trouver sa fonction.
 Les membres de l'équipe ont très bien joué hier soir. / Hier soir, les membres de l'équipe ont très bien joué.

Hier soir, complément de phrase, constituant facultatif, déplaçable.

- **Remplacement**: Utiliser un substitut lexical.

Les membres de l'équipe ont joué hier soir. Elles ont remporté la victoire. Elles remplace Les membres. On évite ainsi la répétition d'un même mot et on assure la reprise de l'information. C'est un principe de la grammaire du texte. Le remplacement permet de trouver la fonction d'un mot ou d'un groupe de mots.

 Addition : Ajouter de l'information à l'aide de constituants facultatifs ou d'expansions.

Les membres de notre équipe ont très bien joué hier soir.

Addition d'un complément de phrase : hier soir.

Additions d'expansions à la phrase de base : de notre équipe, très bien.

- Reconnaître les constituants obligatoires ou facultatifs d'une phrase; observer leur ordre et leur rôle dans la phrase.
 - Trouver les constituants obligatoires ou facultatifs d'une phrase grâce à l'effacement.

Demain matin, les élèves de notre groupe iront au laboratoire d'informatique.

Les élèves iront au laboratoire. GN: Les élèves; GV: iront au laboratoire.

Le complément *au laboratoire* est obligatoire, car le verbe *aller* exige un complément comme dans : *Je vais au cinéma. / J'y vais*.

- Trouver le complément de phrase mobile.
 Demain matin pourrait s'écrire en fin de phrase.
- Trouver les expansions (groupes prépositionnels facultatifs) compléments de nom.
 de notre classe (les élèves) et d'informatique (laboratoire).
- Observer la position des compléments d'un nom. Ils ne sont pas mobiles par rapport aux noms complétés.

- Observer le fonctionnement des mots et des groupes de mots (accord du verbe, variation en genre et en nombre des noms).
 - Observer l'accord du verbe dans le GV et de l'adjectif dans le GN.
 Mon voisin part très tôt le matin. Mes jeunes voisins reviennent tard du travail.
 - Chercher les donneurs d'accord : voisin pour le verbe part, voisins pour le verbe reviennent et voisins pour l'adjectif jeunes et les receveurs d'accord : part, reviennent et jeunes.
 - Observer la variation en genre et en nombre des noms sujets. *Mon voisin est infirmier. Mes voisines sont épicières.*
 - Observer la variation en genre et en nombre des noms : réécrire les phrases suivantes en mettant les noms au singulier. Attention aux receveurs d'accord!
 À cause de graves incendies, les animaux sont sortis de la forêt.
 À cause des rapides de la rivière, les élèves ont fait plusieurs portages.
 - Déplacer un groupe de mots pour trouver sa fonction.
 Les membres de l'équipe ont très bien joué hier soir.
 Très bien, les membres de l'équipe ont joué hier soir.
 Très bien, groupe adverbial non mobile, modificateur du verbe ont joué et non complément de phrase.
- **Utiliser le modèle de base de la phrase** pour analyser des phrases en vue de les interpréter et d'en construire.
 - Trouver la phrase enchâssante et la phrase enchâssée (subordonnée).
 Les membres de notre équipe, qui ont très bien joué, ont remporté facilement la victoire.
 - Trouver les verbes à mode personnel.
 ont joué (sujet : qui) et ont remporté (sujet : membres).
 - Trouver la phrase matrice (la phrase complète).
 Les membres de notre équipe, qui ont très bien joué, ont remporté facilement la victoire.
 - Trouver la phrase enchâssée : *qui ont très bien joué*, à partir des deux phrases suivantes.
 - Les membres de notre équipe ont remporté facilement la victoire. Les membres de notre équipe ont très bien joué.
 - Trouver le référent (membres) du pronom relatif qui et sa fonction sujet.
 - Trouver les groupes d'expansion facultatifs dans la phrase enchâssante.
 de notre équipe : groupe prépositionnel complément de membres;
 facilement : modificateur du verbe ont remporté.
 - Trouver le groupe d'expansion facultatif dans la phrase enchâssée.
 très bien : groupe adverbial, non mobile, modificateur du verbe ont joué.
 - Observer la ponctuation.
 La subordonnée relative enchâssée, qui ont très bien joué, complément du nom membres, est encadrée par deux virgules.

- Évaluer l'apport des constituants obligatoires ou facultatifs dans une phrase ou une séquence de phrases.
 - Commenter le rôle des constituants obligatoires.
 Bientôt, les arbres vont bourgeonner. Ils se sont bien reposés durant les longs mois d'hiver.
 - Trouver le substitut lexical qui assure la reprise de l'information et qui évite de répéter le sujet *arbres* : *ils*.
 - Apprécier le rôle des constituants facultatifs, compléments de phrase : bientôt, durant les longs mois d'hiver. Leur rôle est d'ajouter de l'information, de rendre le texte plus précis et d'assurer la qualité du style.
- Établir le lien entre les types et les formes de phrases d'une part, et l'intention, le point de vue et la complexité d'une pensée nuancée d'autre part.
 - Préciser l'intention d'une phrase exclamative : communiquer un sentiment intense.
 Elles sont belles tes photos! La phrase exclamative se termine par un indice pour le lecteur (!) ou l'intonation à l'oral.
 - Changer l'intention et la ponctuation.
 Elles sont belles tes photos? Nouvelle intention (interrogation) et nouvelle ponctuation (?).
 - Saisir la nuance selon la phrase.
 Ne sont-elles pas belles tes photos? Tournure interrogative négative avec insistance.
 N'étais-tu pas supposé arriver à 8 h? Tournure négative et reproche avec insistance.
- Reconnaître le rôle des classes de mots variables (adjectif, nom, etc.) ou invariables (groupe adverbial modificateur du verbe, préposition).
 - Relever des exemples de différentes classes de mots variables et invariables.
 La plupart des grosses branches ont bien résisté au verglas. Cependant, beaucoup de petites branches n'ont pas supporté le trop grand poids de la glace et ont cassé.
 Mots variables: la (le, les), des (de la, du), grosses, branches, ont (avoir), résisté (résister), au (à la), petites, supporté (supporter), grand, glace, cassé (casser).
 Mots invariables: plupart, bien, verglas, cependant, beaucoup, de, n' (ne) pas, trop, poids, et. On notera que certains noms n'ont qu'une orthographe et sont donc invariables: plupart, verglas, poids.
 - Écrire ces phrases en mettant au singulier les noms qui sont au pluriel et observer la variation.
 - Séparer les mots selon leur classe et selon qu'ils sont variables ou invariables.
 Variables: déterminants, noms (sauf quelques exceptions), adjectifs, verbes, pronoms.

Invariables: adverbes, conjonctions, prépositions, certains noms.

- Observer et préciser le rôle des mots variables :

Pronom: remplace le nom;

Nom : désigne, précise de quoi ou de qui il est question;

Verbe : précise et situe dans le temps une action, un événement ou un état;

Adjectif: précise les noms (qualité, classe);

Déterminant : précise ce que les noms désignent. *Le chapeau / Deux chapeaux*.

- Dégager les régularités et les irrégularités en observant **la morphologie des classes de mots variables** : *finir / finissais; beau / belle; animal / animaux; le mien / la mienne*.
 - Composer un référentiel ou un tableau aide-mémoire pour les pronoms possessifs, démonstratifs, interrogatifs, personnels, indéfinis, relatifs.
 - Observer les modèles de conjugaison verbale : verbes du 1^{er} groupe : verbes se terminant en er; modèle : parler.
 - Explorer les verbes du 2^e groupe (tous ceux qui ne sont pas du 1^{er} groupe):
 finir / finissais; cueillir / cueillais; prendre / prenais; recevoir / recevais; boire / buvais; craindre / craignais, etc.
 - Trouver des modèles de conjugaison verbale dans un dictionnaire ou dans un manuel.
- Observer et relever les préfixes, les radicaux et les suffixes usuels en français; dégager des régularités et préciser le sens de ces éléments.
 - Relever les préfixes, les radicaux et les suffixes de certains mots et en donner le sens. *In-défend-able*: qu'on ne peut défendre; *a-norm-al*: qui ne correspond pas à la norme; *légal-iser*: rendre légal; *mélo-mane*: qui aime la musique.
 - Créer des néologismes et en donner le sens. Bibliovore : qui mange des livres;
 chronophobie : la crainte du temps; téléphage : qui mange de la télévision/qui adore la télévision; monovore : qui ne mange qu'un seul aliment.
- Trouver les figures de style et apprécier leur intérêt et leur efficacité.
 - Observer et apprécier la valeur des figures de style.
 Ce n'est pas en s'amusant qu'on devient sérieux. (antithèse)
 Un ciel d'encre annonçait l'orage. (métaphore)
 Midi! La cohue. Tout le monde au gymnase. (ellipse)
 Le soir, le silence leur pèse. (allitération)
 Les étalages débordent de fruits, de légumes, de fleurs, d'épices, de poissons. (énumération)
- Relever les éléments prosodiques et commenter leur utilisation.

Remarques

Le tableau tient compte des connaissances acquises au palier élémentaire.

L'apprentissage des connaissances s'étale sur quatre ans selon un continuum qui permet la planification des éléments à l'étude, la vérification des acquis et leur approfondissement.

Le tableau comporte sept objets et dix catégories de connaissances qui recoupent tous les aspects de la langue et du texte.

TABLEAU SOMMAIRE DES CONNAISSANCES LINGUISTIQUES ET TEXTUELLES

Légende : P : apprentissage planifié et évalué

A : approfondissement des connaissances

0 : apprentissage occasionnel

Connaissances linguistiques et textuelles				
	1P	2P	1D	2D
GRAMMAIRE DE LA PHRASE / SYNTAXE				
1. La phrase de base et ses constituants obligatoires et facultatifs				
Manipulations linguistiques de base : effacement, déplacement, remplacement, addition	Α	Α	A	Α
1.1 Le groupe nominal (sujet ou complément)				
1.1.1 Le nom et ses compléments				
• groupe adjectival (p. ex., Une <u>très belle</u> voiture roule dans la rue.)	Α	Α	Α	Α
• groupe prépositionnel (p. ex., Une voiture <u>de forte puissance</u> roule dans la rue.)	Р	Р	Α	Α
• groupe participe (<i>p. ex., La voiture frappée par la camionnette roule encore.</i>)	0	0	Р	Α
• subordonnée relative avec :				
– qui, que	P	P	Α	Α
– dont, où, quoi, lequel (p. ex., La chanson <u>dont je parle</u> . / La ville <u>où Jean demeure</u> . /	0	P	P	Α
J'ignore <u>à quoi tu penses</u> . / J'ai reçu mon travail, <u>lequel m'a valu une bonne note</u> .) — un pronom précédé d'une préposition (p. ex., Les collègues <u>avec lesquels je travaille</u> .)	0	0	Р	Р
• groupe du nom (p. ex., La voiture, propriété de mon voisin, est endommagée.)	0	0	P	P
1.1.2 Le déterminant	U	-	•	•
défini, possessif, démonstratif, interrogatif, exclamatif, numéral, indéfini	Α	A	A	Α
• quantitatif, partitif, relatif	0	0	A	A
1.1.3 Le pronom	U	-		
• son antécédent, son genre et son nombre (p. ex., Wahib arrive demain; il a quitté	Р	P	A	A
la France hier. / <u>Les joueuses</u> <u>dont</u> je parle sont très motivées.)	•	•	^	^
• ses compléments (p. ex., Certains <u>de mes amis</u> ont changé d'école.)	0	0	0	0
1.2 Le groupe verbal (prédicat)				
1.2.1 Complément direct et indirect				
• choix de la préposition (<i>p. ex., Je remets le livre <u>à</u> Josée</i> .)	Р	Р	Α	Α
• position des pronoms compléments directs et indirects (p. ex., Je <u>les lui</u> donne.)	0	0	0	0
1.2.2 Complément du verbe passif (p. ex., La balle est frappée avec force par le receveur./	0	0	Р	Р
La candidate est appréciée <u>de tous les élèves</u> .)				
1.2.3 Attribut				
• du sujet (p. ex., Je suis <u>malade</u> . /Elle est rentrée <u>épuisée</u> . / Ma voisine est <u>médecin</u> .)	P	P	A	Α
• du complément direct (p. ex., Je trouve ce roman <u>fascinant</u> .)	0	0	0	0
1.2.4 Groupe adverbial modificateur du verbe (p. ex., ll chante <u>très fort</u> .)	0	0	Р	Р
1.2.5 Groupe infinitif (p. ex., Les jumelles aiment <u>s'entraîner</u> .)	0	0	0	0
1.3 Le groupe adjectival				
1.3.1 Ses compléments				
• groupes prépositionnels (<i>p. ex., Je suis très contente <u>de te voir</u>.</i>)	0	0	0	0
1.3.2 Ses modificateurs				
• groupes adverbiaux (p. ex., Je suis <u>très</u> heureux de ton succès.)	0	0	0	0
1.3.3 La place de l'adjectif (<i>p. ex., Une <u>grande</u> maison. / Une maison <u>bleue</u>)</i>	0	0	0	Р
1.4 Le groupe adverbial				
1.4.1. Modificateur du verbe (<i>p. ex., Ces athlètes jouent <u>très bien</u>.</i>)	0	0	P	P
1.4.2 Complément de phrase (<i>p. ex., <u>Demain</u>, nous irons au cinéma</i> .)	0	0	P	P
1.4.3 Modificateur de l'adverbe ou de l'adjectif (<i>p. ex., Le match se déroule <u>très</u> bien.</i>)	0	0	0	0

Co	Connaissances linguistiques et textuelles				COURS		
			1P	2P	1D	2D	
	1.5	Le groupe prépositionnel					
		1.5.1 Complément du nom (<i>p. ex., Ces bâtons <u>de golf</u> coûtent cher. / Ces verres <u>à jus</u> sont fragiles.)</i>		P	Α	Α	
		1.5.2 Complément de l'adjectif (p. ex., L'entraîneur est satisfait <u>de ton jeu</u> . / Je suis prête <u>pour</u> <u>le match</u> .)	0	0	0	0	
		1.5.3 Complément du verbe (p. ex., Tu remettras ce livre à Jacinthe. / J'ai reçu de lui un stylo neuf.)	P	Р	Α	Α	
		1.5.4 Complément de phrase (p. ex., <u>Dès ton arrivée</u> , nous partirons à vélo.)	0	0	0	0	
		1.5.5 Choix de la préposition; anglicismes syntaxiques	P	P	0	0	
2.	Les	ubordonnées					
	2.1	Relatives					
		2.1.1 Compléments du nom – relative avec <i>qui</i> ou <i>que</i> (<i>p. ex., Le match <u>qui devait avoir lieu ce soir</u> est remis à demain.)</i>	P	P	A	A	
		2.1.2 Choix du pronom relatif					
		• qui, que (p. ex., Le lac <u>que j</u> 'aperçois est fort grand.)	P	Р	Α	Α	
		• dont, où, quoi, lequel (p. ex., Le lac <u>dont</u> je parle est encore loin.)	0	P	P	Α	
		• un pronom précédé d'une préposition (p. ex., La personne pour qui je travaille)	0	0	0	P	
	2.2	Complétives					
		2.2.1 Compléments du verbe, temps et mode de la subordonnée (<i>p. ex., J'aimerais <u>que tu me</u> le remettes demain.</i>)	0	0	P	P	
		2.2.2 Compléments du nom (p. ex., La possibilité <u>qu'elle gagne</u> est peu probable.)	0	0	0	0	
		2.2.3 Compléments de l'adjectif (p. ex., Elle est contente <u>que tu participes à l'exposition</u> .)	0	0	0	0	
	2.3	Sujets (p. ex., Que tu y assistes me surprend.)	0	0	0	0	
	2.4	Circonstancielles / compléments de phrase					
		2.4.1 De temps					
		• à l'indicatif (p. ex., Je te préviens <u>quand j'arrive à la maison</u> .)	P	P	Α	Α	
		• au subjonctif (p. ex., ll reste une heure <u>avant qu'il ne vienne nous prendre</u> .)	0	0	0	0	
		2.4.2 De cause					
		• à l'indicatif (p. ex., Étienne n'a pas joué <u>parce qu'il était blessé</u> .)	P	P	Α	Α	
		2.4.3 De conséquence					
		• à l'indicatif (<i>p. ex., ll a tellement neigé <u>que les rues sont impraticables</u>.)</i>	0	0	P	P	
		• au subjonctif (p. ex., Nous avons tout prévu <u>de sorte qu'il n'y ait pas de surprise</u> .)	0	0	0	0	
		2.4.4 De concession/d'opposition					
		• à l'indicatif après <i>même si (p. ex., <u>Même s'il fait beau</u>, je ne peux pas y aller.</i>)	0	0	0	0	
		 au subjonctif après bien que, quelque, quel que (p. ex., <u>Bien que l'équipe soit très bonne</u>, elle ne peut pas toujours gagner.) 	0	0	P	P	
		2.4.5 De but	0				
		 au subjonctif (p. ex., Je les ai prévenus pour qu'ils arrivent à temps.) 		0	P	P	
		2.4.6 De supposition/d'hypothèse			_		
		 à l'indicatif (p. ex., <u>Si le temps le permet</u>, nous irons en vélo. / <u>Si monsieur voulait</u>, nous pourrions continuer à travailler au laboratoire.) 	Р	Р	A	A	
		2.4.7 De comparaison					
		 à l'indicatif (p. ex., Mon père cuisine comme sa mère le faisait. / Je l'ai aperçue telle qu'elle était en 1990.) 	0	0	P	P	
3.	Les	Les types et les formes de phrases					
	3.1	Types					
		déclaratif, impératif, interrogatif, exclamatif	A	Α	A	Α	

Conna	issances linguistiques et textuelles		CO	URS	
		1P	2P	1D	2D
3.2	Formes				
	3.2.1 Négative avec :				
	• ne pas; ne jamais; ne rien (p. ex., Je <u>ne</u> veux <u>pas</u> .)	P	P	Α	A
	• nul ne; aucun ne (p. ex., <u>Aucun</u> joueur <u>ne</u> s'est présenté.)	0	0	Р	P
	3.2.2 Passive				
	• construite avec des verbes transitifs (<i>p. ex., Je suis aimé. / <u>On m'a dit</u></i> plutôt que : <i>J'ai été di</i>	t.) 0	0	Р	P
	3.2.3 Emphatique (p. ex., C'est elle qui va parler en premier.)	0	0	Р	P
	3.2.4 Impersonnelle (p. ex., Il fera beau demain. / Il y aura eu un embouteillage.)	0	0	0	0
	3.2.5 À présentatif (p. ex., Voilà qu'il commence à faire beau.)	0	0	P	A
	3.2.6 Non verbale/elliptique (p. ex., Renoncer? Jamais! Pas après tout ce travail.)	0	0	0	0
	3.2.7 Infinitive (p. ex., Laisser mijoter pendant trente minutes.)	0	P	Р	A
GRAMI	MAIRE DU TEXTE / COHÉRENCE				
4. Le t	exte				
4.1	Principes de base				
	4.1.1 Unité du sujet	Р	P	P	P
	4.1.2 Reprise de l'information par un pronom, un déterminant différent, un synonyme, une périphrase, un terme générique ou spécifique	Р	P	P	P
	4.1.3 Progression	P	P	Р	P
	4.1.4 Absence de contradiction	0	0	0	0
	4.1.5 Point de vue/point de vue de la narration	P	P	Р	A
4.2	Autres procédés				
	4.2.1 Division en paragraphes, structure et caractéristiques du texte, organisation logique	Р	P	Р	P
	4.2.2 Marqueurs de relation				
	coordonnants et subordonnants	Р	P	Р	P
	4.2.3 Organisateurs textuels	Р	P	Р	A
	4.2.4 Temps et modes des verbes; nuance et relation de temps	0	0	Р	P
	4.2.5 Discours rapporté				
	• direct	Р	P	Р	A
	• indirect	Р	0	Р	A
	4.2.6 Remplacement des subordonnées par des groupes nominaux	0	0	0	0
ORTHO	GRAPHE D'ACCORD ET PONCTUATION				
5. La n	orphologie des mots variables				
	Noms				
	• cas fréquents et réguliers	Р	Р	Α	A
	 exceptions usuelles (p. ex., gardien/gardienne; grec/grecque; hôte/hôtesse; genou/genoux; œil/yeux; travail/travaux) 	Р	A	A	A
	 nombre du nom dans les groupes prépositionnels (p. ex., du papier à lettres, un vêtement sans manches, des coups de poing) 	0	0	0	0
5.2	Pronoms				
	• personnels : il, ils, elle, elles, leur	Р	Р	Α	Α
	• relatifs : <i>lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, duquel, de laquelle</i>	0	0	P	Р
	• démonstratifs : cela, ceci, celle, ceux, celles, celui-ci	0	0	Р	P
	• possessifs : <i>le mien, la mienne, les miens, les miennes</i>	P	P	Р	P
	·	P	P	P	r P
	• interrogatifs : qui, que, qu', quoi, lequel, laquelle, lesquels		-		
	• indéfinis : <i>chacun, nul, tout, plusieurs</i>	0	0	0	0
	• numéraux : deux, vingt, cent	0	0	0	0
5.3	Déterminants				
	• définis : <i>le, la, les, l'</i>	Α	Α	Α	A

Connaissances linguistiques et textuelles			COURS		
	1P	2P	1D	2D	
• possessifs : mon, ma, mes, ton, ta, tes, notre, votre, leur, nos, vos, leurs			A	Α	
• démonstratifs : <i>ce, cet, cette, ces</i>			A	A	
• indéfinis : <i>un, une, des, d'</i>			P	P	
• quantitatifs : aucun, aucune, n'importe quel, n'importe quelle	P	P	P	P	
• partitifs : <i>du, de la, de l', des</i>	P	P	P	P	
• numéraux : <i>un, une, deux.</i>	A	A	A	Α	
• interrogatifs et exclamatifs : <i>quel, quelle, quelles</i>	A	A	A	Α	
• relatifs : lequel, laquelle	0	0	0	0	
5.4 Adjectifs					
• cas fréquents et réguliers	P	A	A	Α	
 exceptions usuelles (p. ex., pareil/pareille; vif/vive; franc/franche; long/longue; original/originaux; nouveau/nouveaux; fatal/fatals) 	0	0	0	0	
• cas particuliers (<i>p. ex., des chemises <u>vert olive</u>, des voitures <u>marron</u>, un chandail de laine <u>bleue</u>)</i>	0	0	0	0	
5.5 Verbes					
• cas réguliers	A	A	A	A	
accord avec deux sujets ou plus	P	P	A	A	
accord avec des sujets de personne différente	0	0	0	0	
 accord avec un nom collectif ou des termes qui s'additionnent ou s'excluent (p. ex., <u>La foule</u> des spectateurs <u>s'avance</u>. / <u>Le garçon ou la fille</u> <u>se présentera</u> demain à 9 h 30.) 	0	0	0	0	
5.6 Participes passés					
• avec <i>être</i>	P	P	P	A	
• avec avoir	0	0	P	P	
des verbes pronominaux	0	0	P	P	
6. La ponctuation					
 virgule, point-virgule, deux-points, guillemets 	P	A	A	A	
 tirets, points de suspension, parenthèses, majuscules dans certains cas spéciaux 			0	0	
LEXIQUE ET ORTHOGRAPHE D'USAGE					
7. Le vocabulaire et l'usage					
7.1 Étymologie					
 préfixes/radicaux ou formants/suffixes; dérivation, famille de mots; anglicismes lexicaux 	0	0	0	0	
7.2 Aspects particuliers					
 champ lexical; synonymie, antonymie; vocabulaire connotatif ou dénotatif; polysémie : vocabulaire spécialisé; registres de langue 	0	0	0	0	
7.3 Homophones					
• fréquents (p. ex., mon, mais, son)	P	P	A	A	
 autres (p. ex., quelque/quel que; davantage/d'avantages; repaire/repère; conte/compte) 	0	0	0	0	
7.4 Termes génériques ou spécifiques (p. ex., animal, mammifère, félidé, chat, matou)	0	0	0	0	
7.5 Proverbes et expressions imagées	0	0	0	0	
7.6 Graphies des phonèmes; anglicismes orthographiques	0	0	0	0	
STYLE					
8. Les figures					
8.1 Figures de construction (p. ex., inversion, addition, ellipse, énumération, répétition, parallélisme, chiasme, pléonasme)	0	P	P	A	
8.2 Figures de pensée (p. ex., antithèse, gradation, comparaison, personnification, hyperbole, litote)			P	Α	
8.3 Figures de mots (p. ex., allégorie, allusion, euphémisme, métaphore, métonymie, symbole)	0	0	P	P	

Connaissances linguistiques et textuelles					
		1P	2P	1D	2D
MORPI	HOLOGIE VERBALE				
9. Les	modes et les temps des verbes; la conjugaison				
9.1	Modes et temps				
	• valeur, durée, aspects	Р	P	P	P
	mode indicatif, subjonctif, impératif, infinitif et participe aux temps usuels	P	P	P	P
	mêmes modes aux temps moins usuels	0	0	P	P
9.2	Conjugaison				
	choix de l'auxiliaire	0	0	0	0
	• verbes en <i>er</i> (1 ^{er} groupe) aux temps et aux modes usuels	A	A	A	A
	• verbes du 2 ^e groupe en <i>ir-issant</i> (finir) aux temps et aux modes usuels	P	A	A	A
	• verbes du 2 ^e groupe autres que ceux de modèle <i>ir-issant</i> aux temps et aux modes usuels	P	P	P	P
	• verbes hors modèles : <i>aller, dire, faire</i> et verbes aux radicaux variables	0	0	0	0
ÉLÉME	NTS PROSODIQUES				
10. La p	honétique et la prosodie				
10.1	Phonétique				
prononciation et articulation; liaisons			A	P	A
10.2 Prosodie					
	• rythme ou débit, pauses, intonation, accent tonique	Р	A	P	A

GLOSSAIRE

Article de fond. Article traitant d'un sujet d'une façon approfondie.

Catégorie de texte. Classement en fonction de l'objectif principal du texte. Dans le présent programme-cadre, on compte quatre catégories de textes : narratif, poétique, descriptif/explicatif et argumentatif/incitatif. Cependant, un même texte peut comporter des séquences de fonctions diverses, par exemple narrative, descriptive et argumentative.

Champ lexical. Ensemble des mots se rapportant à un même thème, qui sert à mettre en relief une idée importante, à créer une atmosphère particulière ou à expliquer davantage.

Chronique. Article de revue ou de journal, émission de radio ou de télévision, qui traite de divers sujets selon une forme variable.

Cohérence du texte. Qualité d'un texte dont les idées s'enchaînent de façon logique et rigoureuse avec ou sans marqueurs de relation. (Voir le Tableau sommaire des connaissances linguistiques et textuelles à la page 88.)

Connaissances antérieures. Connaissances que l'élève a déjà acquises et sur lesquelles elle ou il s'appuie pour interpréter un texte ou pour s'exprimer. Elles permettent à l'élève d'en acquérir de nouvelles.

Déterminant. Mot qui accompagne un nom dans un GN (voir *Groupe*). Dans cette catégorie, on compte les déterminants démonstratifs (*p. ex.*, cet), possessifs (*p. ex.*, sa), numéraux

(*p. ex.*, deux), relatifs (*p. ex.*, auquel), interrogatifs (*p. ex.*, lequel), exclamatifs (*p. ex.*, quel), indéfinis (*p. ex.*, un), définis (*p. ex.*, le), quantitatifs (*p. ex.*, nul) et partitifs (*p. ex.*, du).

Discours rapporté direct. Paroles rapportées telles qu'elles ont été prononcées. On utilise alors les deux points et les guillemets (p. ex., De l'enfant, son ami lui avait dit : « <u>Il est beau comme un ange! Il tient de toi</u>. »)

Discours rapporté indirect. Paroles rapportées dans une subordonnée, comme dans l'exemple suivant (p. ex., De l'enfant, son ami lui avait dit qu'il était beau comme un ange et qu'il tenait d'elle.).

Éléments prosodiques. Éléments de la langue parlée qui concernent la prononciation, l'articulation, l'intonation, les pauses, le débit, le rythme et le volume.

Grammaire du texte. Ensemble de principes qui assurent la cohérence d'un texte, c'est-à-dire l'unité du sujet, la reprise de l'information, la progression, l'absence de contradiction et la constance du point de vue.

Groupe. Unité syntaxique non autonome construite à partir d'un noyau. On parlera de :

- GN: groupe nominal dont le noyau est un nom.
- GNs : groupe nominal sujet de la phrase.
- GV : groupe verbal dont le noyau est un verbe.
- GVp : groupe verbal prédicat de la phrase.

- GAdj: groupe adjectival dont le noyau est un adjectif.
- GPrép : groupe prépositionnel dont le noyau est une préposition.
- GAdv: groupe adverbial dont le noyau est un adverbe.
- GInf : groupe infinitif dont le noyau est un verbe à l'infinitif.
- GPart : groupe participe présent dont le noyau est un verbe au mode participe.

Inférence. Déduction que l'on fait en interprétant un texte pour en éclaircir le sens implicite ou pour prévoir la suite ou les conséquences. Ainsi, si on lit un roman dans lequel un personnage ne montre aucun signe de découragement devant d'innombrables difficultés, on pourra en inférer que celui-ci est énergique et courageux, sans que ces qualités lui soient explicitement attribuées dans le texte.

Lexique. Sous-système de la langue, à l'oral et à l'écrit, relatif au sens et à la formation des mots.

Littératie critique. Processus qui consiste à déterminer au-delà du sens littéral d'un texte, le dit et le non-dit afin d'analyser le sens et de découvrir l'intention de l'auteur. La littératie critique transcende la pensée critique conventionnelle. L'élève acquiert une attitude critique en découvrant la vision du monde véhiculée par le texte et en se demandant si cette vision est acceptable ou non, et pourquoi.

Manipulation linguistique. Intervention effectuée sur des mots, des groupes de mots et des phrases afin de les analyser pour mieux comprendre ou de les transformer pour mieux s'exprimer.

- Addition. Intervention consistant à ajouter un mot ou un groupe de mots dans une phrase (p. ex., Le chien jappe. / Le gros chien de mon frère jappe fort.).
- Effacement. Intervention consistant à supprimer un mot ou un groupe de mots dans une phrase (p. ex., Les jeunes de ma classe pensent aux vacances depuis quelques jours. / Les jeunes pensent aux vacances.).

- Encadrement. Intervention consistant à encadrer un groupe de mots par c'est... qui ou par c'est... que.
- Déplacement. Intervention consistant à changer la place d'un mot ou d'un groupe de mots dans une phrase (p. ex., Demain, je participerai au tournoi de ballon. / Je participerai au tournoi de ballon demain.).
- Remplacement. Intervention consistant à remplacer un mot ou un groupe de mots dans une phrase (p. ex., La skieuse intrépide est une Canadienne. / La skieuse applaudie par le public est une Canadienne).

Marqueur de relation. Mot ou groupe de mots précisant le sens de la relation établie entre les unités syntaxiques. Les marqueurs de relation peuvent exprimer la cause (p. ex., car, puisque), la conséquence (p. ex., donc, de sorte que), l'addition (p. ex., et, ainsi que), l'explication (p. ex., c'est-à-dire, soit), le but (p. ex., afin que, pour que), la comparaison (p. ex., comme, plus que), la condition (p. ex., si, pourvu que), l'opposition (p. ex., mais, tandis que), le temps (p. ex., quand, avant que), la transition (p. ex., or, or donc), l'alternative (p. ex., ou, ou bien).

Métacognition. Prise de conscience de sa propre façon d'apprendre. Processus de réflexion visant le développement et l'amélioration de l'apprentissage.

Morphologie. Sous-système de la langue, à l'oral et à l'écrit, relatif à la forme variable des mots (*p. ex., variation en genre et en nombre des adjectifs*).

Narrateur omniscient. Narrateur qui sait et voit tout, et dont on ne perçoit pas la trace dans l'histoire. C'est un point de vue de la narration qui ne semble imposer aucun intermédiaire entre l'histoire et le lecteur, et qui peut donc donner une certaine impression d'objectivité.

Narrateur participant. Narrateur qui prend part aux événements relatés. Lorsqu'une auteure ou un auteur choisit ce point de vue de la narration, elle ou il peut décider de faire de son narrateur un personnage important ou secondaire par rapport au déroulement des événements.

GLOSSAIRE

Narrateur témoin. Narrateur qui relate les événements auxquels il ne prend pas part. Ce point de vue de la narration ne peut dévoiler au lecteur que ce que le narrateur a vu, a entendu dire et pense des événements.

Organisateur textuel. Phrase, groupe de mots ou mot servant à marquer une transition entre certaines parties d'un texte (*p. ex.*, premièrement, ensuite, enfin).

Phrase de base. Phrase comprenant deux groupes obligatoires (GNs + GVp; voir *Groupe*) et n'ayant subi aucune transformation. On peut y ajouter un ou plusieurs groupes facultatifs.

Poème en prose. Poème non assujetti aux règles de la versification. Apparu au XIX^e siècle, ce genre refuse la continuité logique de la prose ainsi que les règles de versification de la poésie, et mise sur la force des mots et des images.

Point de vue. Attitude de l'émetteur face aux destinataires ou par rapport à son propos (p. ex., attitude engagée ou distanciée, attitude objective ou condescendante).

Point de vue de la narration. Dans un récit, position du narrateur par rapport à l'histoire. Sa position peut, entre autres, être effacée ou être celle d'un témoin ou d'un participant. Pour les récits de fiction, il faut faire attention de ne pas confondre auteur et narrateur. L'auteur peut choisir, pour relater une histoire, un narrateur qui donnera un ton particulier au récit.

Prédicat. Groupe verbal qui permet d'affirmer quelque chose au sujet du groupe nominal sujet.

Procédé. Pratique qui vise un résultat particulier.

- Procédés argumentatifs: moyens employés pour convaincre (p. ex., justification, citation, témoignage d'expert, appui aux arguments).
- Procédés descriptifs ou explicatifs: moyens employés pour décrire ou expliquer (p. ex., définition, exemple, comparaison, résultat d'enquête, reformulation, synonymie).

- Procédés incitatifs : moyens employés pour faire agir (p. ex., interpellation, slogan, mode impératif, élément visuel, intonation).
- Procédés narratifs: moyens employés pour raconter une histoire (p. ex., ordre chronologique, retour en arrière, dialogue, discours rapporté direct ou indirect, durée réelle, durée narrative).

Prosodie. Sous-système de la langue à l'oral, relatif au rythme et à la mélodie des énoncés.

Référent. Dans un texte, mot ou expression qui renvoie à une réalité (p. ex., événement, personnage, objet) que seul le contexte extratextuel peut éclairer. L'auteur suppose que les référents qu'il emploie sont connus de son destinataire; autrement, il lui faut donner des explications supplémentaires.

Référent culturel. Mot ou expression qui renvoie à une réalité extratextuelle considérée comme élément de culture (p. ex., œuvre d'art, mode vestimentaire, cinéma, spectacle, sport, personnalité).

Registre de langue. Niveau d'usage de la langue. On en compte généralement quatre : soutenu, courant ou neutre, familier et populaire (p. ex., se quereller, se disputer, se chamailler, s'engueuler). Ces niveaux d'usage de la langue sont tous acceptables, pourvu qu'ils conviennent à la situation de communication.

Repère culturel. Référent culturel qu'une personne choisit pour elle-même, comme élément culturel servant d'assise à sa construction identitaire (p. ex., valeur, mode de pensée, goût, préférence).

Séquences. Passages dans un texte d'une certaine longueur, dont le rôle varie (p. ex., séquence narrative, descriptive ou explicative). Voir Catégorie de texte.

Stylistique. Ensemble des procédés utilisés pour rehausser certains éléments de l'expression. Par exemple, on peut recourir à des figures de style ou à un champ lexical, varier le type de phrase.

Substitut lexical. Mot ou expression qui en remplace d'autres. Les substituts lexicaux permettent de reprendre l'information en évitant d'employer des termes déjà utilisés. Souvent, l'auteur peut ainsi apporter des précisions, ce qui facilite l'enchaînement des idées. Les principaux substituts lexicaux sont :

- le synonyme (p. ex., « Sa fureur de vivre était sans égale; cette frénésie le distinguait de... »);
- le terme spécifique (p. ex., « Elle jouait mal de son instrument. Son manque d'enthousiasme pour le violon expliquait... »);
- le terme générique (p. ex., « Il lui avait dédié un sonnet. Ce poème lui avait plu et... »);
- la périphrase (*p. ex.*, « Jean Chrétien *s'est refusé à tout commentaire*. *Le* premier ministre *semblait toutefois*… »);
- la nominalisation (p. ex., « Le gouvernement se propose de nationaliser cette industrie. Cette nationalisation s'imposerait si... »);
- la pronominalisation (p. ex., Hier, il a fait très froid. Cela a causé de nombreux problèmes.).

Syntaxe. Sous-système de la langue, à l'oral et à l'écrit, qui traite des règles de construction des phrases. La syntaxe porte sur l'agencement des groupes de mots et leurs fonctions (p. ex., complément du nom, complément de la phrase, complément direct ou indirect du verbe).

Texte. Ensemble organisé de mots, de groupes de mots et d'éléments visuels ou sonores véhiculant de l'information tant oralement que par écrit.

Texte argumentatif ou incitatif. Texte qui vise surtout à convaincre ou à faire agir (p. ex., critique, texte d'opinion, affiche publicitaire, directive).

Texte courant. Texte relevant du domaine de l'information ou de l'opinion, généralement de nature pragmatique (p. ex., lettre, consigne).

Texte descriptif ou explicatif. Texte qui vise à décrire ou à expliquer une réalité pour bien la faire comprendre (p. ex., exposé, nouvelle journalistique).

Texte littéraire. Texte relevant du domaine de la création et privilégiant l'imaginaire et l'esthétique.

Texte narratif. Texte qui relate une histoire pouvant faire appel au dialogue (*p. ex., récit de voyage, roman d'aventures, pièce de théâtre, bande dessinée*).

Texte poétique. Texte qui vise surtout à intéresser et à faire réagir par le recours à des moyens esthétiques et par un travail soigné de la langue.

Type de texte. Voir Catégorie de texte.

Vers libres. Succession de vers qui sont de longueur inégale avec ou sans rimes, ou ensemble de vers dégagés des règles prosodiques de la poésie. Conçu à la fin du XIX^e siècle, le vers libre est propre à la poésie moderne et se caractérise par son rythme, la force des mots et des images.

Versification. Art de faire des vers pour évoquer et suggérer des sensations, des impressions, des émotions, par l'union des sons, des rythmes, des harmonies. Les règles de la versification portent sur des éléments aussi divers que la rime, le nombre de syllabes et l'agencement des vers.

Vocabulaire. Ensemble de mots ou d'expressions d'une langue dont une personne saisit le sens. Son acquisition se fait indirectement par l'entremise des expériences quotidiennes de lecture et d'écoute.

Le ministère de l'Éducation tient à remercier toutes les personnes, tous les groupes et tous les organismes qui ont participé à l'élaboration et à la révision de ce document.